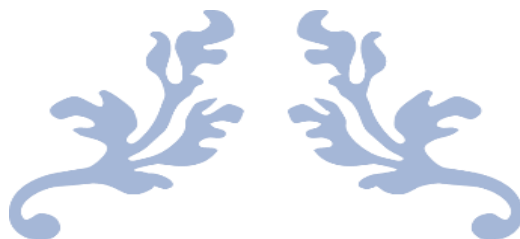




**CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE**



**COMPTE RENDU GENERAL DE LA
37EME CONFERENCE MINISTERIELLE**

MARRAKECH (ROYAUME DU MAROC), LES 15 ET 16 MARS 2019



SOMMAIRE

	Pages
I- Rapport général de la 37 ^{ème} Réunion du Bureau	3
II- Relevé de décisions et motions	12
III- Rapport général de la Réunion des experts	25
IV- Rapport de la Commission Administrative et Financière	34
VI- Rapport du jury du Concours international de la meilleure entreprise jeune du PPEJ - Prix d'Excellence de l'année 2019	41
VII- Symposium du Cinquantenaire de la CONFEJES	45
VIII- Annexes	56
1. Discours	57
2. Listes de présence	113

RAPPORT GENERAL DE LA REUNION MINISTERIELLE

La 37^e Conférence ministérielle de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), s'est tenue à Marrakech du 14 au 16 mars 2019.

Etats et Gouvernements présents : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Québec, Cap vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, France, Fédération Wallonie-Bruxelles, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Maroc, Mali, Maurice, Niger, République Démocratique du Congo, Roumanie, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam.

Etats et Gouvernements excusés : Burundi, Canada Nouveau-Brunswick, Centrafrique, Djibouti, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Luxembourg, Mauritanie, Rwanda.

Les travaux se sont déroulés selon l'agenda ci-après :

- I. Cérémonies protocolaires
- II. Déroulement des travaux

I. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

I.1 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Elle s'est déroulée le jeudi 14 mars 2019 au SAVOY Grand Hôtel sous la présidence de Rachid Talbi EL ALAMI, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, Président en exercice de la CONFEJES, en présence de Madame Louise MUSHIKIWOBO, Secrétaire générale de la Francophonie et de Monsieur Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général de la CONFEJES.

Avant d'entamer les quatre (4) allocutions prévues, l'assistance a visionné un film retraçant quelques faits marquants des cinquante (50) premières années de la CONFEJES.

I.1.1. Allocution du Ministre du Tourisme, de la Culture, du Tourisme et des Sports de la République du Bénin

A l'entame de son propos, Monsieur Oswald HOMEKY, Ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports de la République du Bénin a, au nom de ses pairs et en sa qualité de Président en exercice sortant, exprimé sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, au Gouvernement du Maroc et à tout le Peuple marocain à qui il a transmis également les chaleureuses et fraternelles salutations de Son Excellence Monsieur Patrice Talon, Président de la République du Bénin. Le Ministre a étendu ses remerciements au Comité d'organisation de la présente Conférence ministérielle qui, depuis plusieurs mois, a travaillé sans relâche sous la conduite du Ministre Rachid TALBI EL ALAMI pour offrir à tous les participants d'excellentes conditions d'accueil, de séjour et de travail en terre marocaine. Le Président en exercice sortant a, au nom de l'ensemble des participants et des Chefs de délégation, remercié Madame Louise MUSHIKIWOBO, Secrétaire générale de la Francophonie et sa délégation, d'avoir honoré de leur présence la 37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES, leur institution commune.

Le Ministre béninois, président en exercice sortant a, par la suite, rendu hommage et salué avec reconnaissance les Secrétaires Généraux et les Directeurs ainsi que leurs équipes respectives qui ont mis en œuvre 50 ans de Programmes, 50 ans d'initiatives au profit des jeunes et des sportifs de l'espace francophone, pour s'interroger : la CONFEJES a-t-elle *50 ans d'impact réel*? Une interrogation qui a suggéré le thème du symposium : « *La CONFEJES, 50 ans après : quel impact ?* ».

Mais au-delà de la satisfaction légitime des différents acteurs de la CONFEJES, le Ministre estime pour sa part « *qu'au fil des ans, la CONFEJES, à l'instar de plusieurs institutions de même nature* » a été atteinte par « *le syndrome de la routine institutionnelle* », celle qui consiste pour certains Etats et Gouvernements membres à ne pas honorer leurs engagements statutaires, celle qui consiste à se réunir, à réfléchir, à concevoir et planifier souvent et abondamment, sans pour autant agir. » Un constat qui a commandé le slogan du cinquantenaire : « **impactons davantage** ».

Pour le Ministre, la jeunesse francophone est l'une des plus actives et constitue « **une opportunité** » si les Etats et Gouvernements membres réussissent à optimiser « **le potentiel intellectuel, économique et social** » de ces jeunes, et « **une menace** » si les Programmes de la CONFEJES, au lieu d'apporter des solutions et des réponses concrètes aux besoins des jeunes, s'exécutent sans coordination ni synergie avec les autres partenaires. A cet effet, « **l'action concertée** » demeure la seule alternative en faveur d'un espace francophone apaisé, économiquement dynamique et prospère.

En définitive, le Président en exercice sortant a dit partir le cœur heureux car il a bénéficié de la confiance de ses pairs et les a remerciés. Il a salué et félicité l'équipe actuelle du Secrétariat général conduite par Monsieur Bouramah ALI HAROUNA. Satisfait d'avoir pris comme première décision le choix du pays hôte de cette 37^e Conférence ministérielle, le Président sortant affirme que celui qui lui succède est pétri d'une grande expérience, Ministre depuis plusieurs années et Ancien Président de l'Assemblée Nationale de son pays.

Il va clore son propos en rendant grâce à DIEU, l'Être Eternel, le Très Miséricordieux qui lui a permis de conduire la CONFEJES à son cinquantenaire.

I.1.2. Allocution du Secrétaire général de la CONFEJES

Les participants ont eu droit à un discours bilan, duquel l'on retient que l'arrimage de la célébration du Cinquantenaire à la 37^{ème} session ministérielle ordinaire commande un inventaire du service aux Etats et Gouvernements membres, qui est la raison d'être de l'Organisation.

Le Secrétaire général de la CONFEJES a ainsi eu l'honneur de rappeler que de 1969 à 2019, l'Institution commune a réalisé un demi-siècle de coopération intergouvernementale, d'appui aux politiques nationales et d'interactions avec les jeunes et les sportifs. Il a noté que « **ce parcours porté par des cadres issus des pays du Sud et du Nord, a connu des hauts et des bas du fait de facteurs endogènes, exogènes ou les deux à la fois, selon la conjoncture internationale** ».

Malgré les difficultés, les Etats et Gouvernements membres ont tenu et maintenu le cap qui vaut à la CONFEJES d'être une organisation forte et résiliente, revêtue d'un statut de Conférence ministérielle permanente au sein de la Francophonie et en même temps se positionne comme « **un acteur majeur au sein de la coopération internationale avec un portefeuille de partenariat de plus en plus dense** ».

En cinquante ans d'existence, la CONFEJES a acquis une identité forte et distinctive au plan institutionnel, programmatique et organisationnel avec la tenue régulière, à date, de toutes les instances statutaires et avec une adhésion plus forte des Etats et Gouvernements membres.

Au plan financier, outre la consolidation des bases budgétaires, chaque exercice annuel fait l'objet d'une vérification et d'une certification par des Commissaires aux comptes qui informent directement les ministres.

Il a indiqué que « ***la qualité de la relation avec le pays siège, la République du Sénégal, est maintenue à un très haut niveau, qualité attestée par la mise à la disposition de l'organisation d'un siège de grand standing, garantissant de bonnes conditions de travail pour l'équipe du Secrétariat général*** ».

Il a par la suite rappelé quelques actions à mettre à l'œuvre de la CONFEJES :

- la participation aux différents organes de la Francophonie à travers des liens solides et efficaces avec les différents démembrements reconnus par la Charte, dans la perspective des idéaux et principes de Paix, de Solidarité et de Coopération grâce à l'engagement des jeunes et à la puissance du sport ;
- le rôle joué dans la mise en route et la consolidation des Jeux de la Francophonie, devenus une vitrine pour notre communauté linguistique, de par le rayonnement acquis et par l'élargissement du périmètre à la culture et à la créativité ;
- le positionnement sur toute l'échelle de la pratique sportive, allant de l'accompagnement des lauréats vers la performance mondiale aux pratiques les moins élaborées, notamment la pratique pour le maintien du capital santé en passant par le Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO);
- la pratique effective de l'éducation physique et sportive dans tous les cycles d'enseignement à travers la Conférence internationale de l'Education physique et sportive dans les différents ordres d'Enseignement, en 2018, sanctionnée par la Déclaration de Cotonou, adoptée dans un large consensus international, suite à une entente avec la CONFEMEN ;
- la promotion de l'entrepreneuriat, comme modalité forte de lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, notamment, dans les pays du Sud et base de l'autonomisation économique de plusieurs générations de jeunes des pays éligibles, certains jeunes entrepreneurs sont d'ailleurs devenus des champions et aussi des employeurs de plusieurs de leurs pairs ;
- la formation des cadres qui est aussi un domaine d'excellence de la CONFEJES, sur la base des orientations de la Déclaration de Praia, issue de la Conférence ministérielle thématique tenue en 2006.

Dans le cadre de la Stratégie Femme-Homme de la Francophonie, le Secrétaire général révèle qu'un Groupe de Travail Consultatif / Femme (GTCF), représenté dans tous les Etats et Gouvernements membres par des déléguées nationales, veille sur la participation effective des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse, de Sport et de Loisirs.

Depuis 2016, le GTCF a arriéré ses interventions sur l'objectif de développement durable n°5 (Egalité des sexes et autonomisation des femmes) et sur les orientations de la stratégie genre de la Francophonie, adoptée par le Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements à Madagascar.

C'est par un vibrant hommage à tous les ministres et cadres techniques qui ont participé à la constitution du patrimoine de la CONFEJES que le Secrétaire général de la CONFEJES achève son propos non sans dire qu'il revient aux Ministres, d'optimiser et de pérenniser en legs ce patrimoine aux prochaines générations.

I.1.3. Allocution du Président en exercice de la CONFEJES

Monsieur Rachid Talbi EL ALAMI, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, et nouveau Président en exercice pour une durée de deux (2) ans, a exprimé sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, et confirmé l'attachement du Maroc à tous les Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES. Le Président en exercice a, au nom de l'ensemble des participants et des Chefs de délégation remercié Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie et sa délégation, d'avoir honoré de sa présence la 37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES. Après ces civilités d'usage, le Président en exercice a dit que la CONFEJES devra se doter d'une politique volontariste adaptée aux nouveaux défis qui interpellent les Etats et Gouvernement membres. A cet effet, il souhaite une plus grande implication des Jeunes dans les sphères de décision et a proposé la mise en place d'un Comité composé d'Experts et de dix (10) Jeunes qui va élaborer un cadre référentiel en vue de réfléchir sur les nouvelles orientations des Programmes d'abord destinés à cette jeunesse francophone.

I.1.4. Allocution de la Secrétaire générale de la Francophonie

Après toutes les civilités d'usage marquées par sa gratitude vis-à-vis du Roi du Maroc, la Secrétaire générale de la Francophonie a rappelé que la Réunion ministérielle se déroule dans un contexte d'actions concrètes au profit de la jeunesse francophone. Elle a ainsi invité le Secrétaire général de la CONFEJES à poursuivre le recadrage de l'Institution et la mobilisation des ressources humaines, administratives et financières. Il a par la suite imploré l'assistance des Etats et Gouvernements membres et des partenaires, pour leurs soutiens et leurs contributions.

Elle a exhorté la CONFEJES à prendre en compte la « Stratégie Jeunesse » adoptée lors du Sommet des Chefs d'Eta en 2014, d'éliminer la concurrence entre les opérateurs de la Francophonie dans la réalisation des activités. Pour y arriver, la Secrétaire générale a invité les uns et les autres à se poser les « bonnes questions » et à associer les secteurs privés de l'espace francophone dans la mise en œuvre des programmes ; de son discours on note la nécessité de procéder à un inventaire de bonnes pratiques, de choisir les pays de mise en œuvre des actions communes ensemble, et de favoriser la mobilité des Jeunes dans l'espace francophone.

Rappelons que cette cérémonie d'ouverture a été marquée par :

- La passation de pouvoir entre les présidents en exercice sortant et entrant ;
- La remise aux trois meilleurs jeunes entrepreneurs, des trophées et chèques géants de la Meilleure entreprise jeune de l'année 2019 : « **Prix Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO** ».

I.2. CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE CLÔTURE

Deux séquences ont marqué cette cérémonie :

- Adoption du Relevé des décisions de la 37^e Conférence ministérielle et des motions.

La lecture du Relevé des décisions de la 37^e Conférence ministérielle a été effectuée par M. Sanoussi BANTAMA SOW, Ministre des Sports, de la Culture et de Patrimoine historique, de la Guinée, rapporteur du Bureau de la CONFEJES.

- Le mot de clôture du Président en exercice, Monsieur Rachid Talbi EL ALAMI, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc.

Par la suite, le Secrétaire général a procédé à la remise des attestations à tous les jeunes participants au Salon d'exposition du cinquantenaire de la CONFEJES (Jeunes entrepreneurs, sportifs et cadres). Il avait à ses côtés le Ministre de la Jeunesse et des sports d'Haïti et le Directeur de l'Education et de la Jeunesse de l'OIF.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux ont débuté après la cérémonie d'ouverture et la visite des stands, par le Symposium sur « La CONFEJES 50 ans après, quel impact sur la Jeunesse et le Sport dans l'espace francophone ». Un dossier est consacré au Symposium à partir de la page...

La seconde journée a été marquée par :

II.1. La rencontre entre Madame la Secrétaire générale de la Francophonie et les Présidents en exercice entrant et sortant de la CONFEJES

Cette rencontre a porté sur le fonctionnement de l'institution. Madame la Secrétaire générale n'a pas manqué de remercier le Président en exercice sortant pour le travail abattu qui a consisté à donner un nouvel entrain à l'institution en insufflant un dynamisme au fonctionnement, avec une plus grande visibilité des activités et la consolidation des acquis.

Quant au Président en exercice entrant, il a bénéficié des conseils de madame la Secrétaire Générale dans l'optique d'une plus grande synergie entre les acteurs de la Francophonie, avec pour bénéficiaires les jeunes francophones. Des échanges fructueux en somme au cours desquels tous se sont dits disposés à accompagner Madame la Secrétaire Générale dans l'atteinte des objectifs de la Francophonie.

II.2. La rencontre entre Madame la Secrétaire générale de la Francophonie et les Ministres et Chefs de Délégation

Madame la Secrétaire générale a profité de cette rencontre pour exposer les grandes lignes de ses actions futures au sein de la Francophonie et les axes sur lesquels elle veut s'appesantir. Certes, toutes les thématiques sont importantes pour le développement de la Jeunesse. Cependant, elle compte sur les Etats et gouvernements membres, afin de booster le domaine de l'économie numérique. A cet effet, les ministres et chefs de délégation ont soutenu la vision du numérique présentée par madame Louise MUSHIKIWABO.

Au cours de cette rencontre, les participants se sont dits honorés par la présence de madame la Secrétaire qui, malgré ses préoccupations, a tenu à participer à cette 37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES, qui marque le cinquantenaire de l'institution, dont les enjeux liés à la célébration et à son fonctionnement ont également été au menu de cette rencontre, tout comme les questions relatives au chômage des jeunes, à l'environnement, à la paix et à la sécurité.

II.3. La rencontre entre Madame la Secrétaire générale de la Francophonie et les Jeunes.

Cette rencontre s'est déroulée le vendredi 15 mars 2019, à l'Université Privée de Marrakech (UPM). Elle a regroupé les enseignants de l'établissement, les jeunes universitaires francophones et les jeunes entrepreneurs présents à Marrakech, dans le cadre du salon d'exposition du cinquantenaire de la CONFEJES.

Madame Louise MUSHIKIWABO avait à ses côtés M. Otman GAIR, Directeur chargé de la Jeunesse du Maroc et était accompagnée d'une équipe de l'OIF. Monsieur Mohamed KNIDIRI, Président académique de l'UPM a, au nom de l'Université, remercié madame la Secrétaire Générale pour sa présence. Les échanges, qui ont duré quarante-cinq (45) minutes d'horloge, ont porté entre autres sur :

- La place de la Francophonie dans le monde;
- Les actions de madame la Secrétaire Générale au profit des jeunes;
- La contribution de la Francophonie à la promotion du numérique;
- L'entrepreneuriat;
- Les enjeux liés au changement climatique et au développement durable;
- L'égalité femmes-hommes et le rôle des femmes dans le développement;
- L'appui éventuel à la recherche et aux jeunes universitaires.

Madame la Secrétaire général a apporté des éléments d'éclaircissements aux différentes préoccupations. Elle s'est dit honoré et très contente d'échanger avec les jeunes francophones sur des thématiques essentielles et fort intéressantes. Avant de terminer, Madame Louise MUSHIKIWABO a invité les jeunes universitaires, à visiter les stands dans le cadre de l'exposition du cinquantenaire de la CONFEJES, afin d'apprécier la diversité des domaines d'activités et la qualité des produits présentés par les jeunes entrepreneurs.

II.4. Le huis clos des Ministres et Chefs de délégations des États et Gouvernements membres de la CONFEJES.

Le huis clos s'est penché entre autres sur la formation d'un nouveau bureau, les nominations au Secrétariat général, ainsi que sur le recrutement d'un **Directeur administratif et financier**. Le nouveau Bureau élu pour un mandat de deux (2) ans est composé ainsi qu'il suit :

Président : Maroc

Premier vice-président : Burkina Faso

Deuxième vice-président : Bénin

Rapporteur : Guinée

Membres : Seychelles, Madagascar, Tchad, Gabon, Tunisie, France, Québec, Fédération Wallonie Bruxelles.

En ce qui concerne des nominations au Secrétariat Général, les propositions sont les suivantes :

II.4.1. le recrutement **au poste de Directeur administratif et financier au Secrétariat général, il a été** demandé au Secrétaire général de procéder dans un délai de deux mois, à des tests de sélection parmi les quatre candidatures enregistrées à ce jour et de proposer au Bureau la nomination d'un Directeur administratif et financier pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois ;

II.4.2. il a aussi été soutenu et validé le principe de ne pas statuer sur une candidature unique afin de permettre une variété et une diversité de choix ;

II.4.3. par ailleurs, les ministres et chefs de délégations ont échangé sur la question des postes de conseillers techniques jeunesse et sport, pour lesquels le Gabon maintient son intérêt et propose de régler le problème de la vacance des postes dans les plus brefs délais ;

II.4.4. pour le cas de spécialiste en communication, le processus de recrutement d'un conseiller proposé par un pays ou expert, dans le domaine, est à poursuivre et à finaliser.

III. Formation du bureau de séance

Sous la Présidence du Maroc, les travaux de la Conférence ministérielle ont enregistré la participation des membres ci-après : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Canada Québec, Cap vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, France, Fédération Wallonie-Bruxelles, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Maroc, Mali, Maurice, République Démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam. La rédaction du rapport est assurée par la Guinée en la personne de M. Sanoussi BANTAMA SOW, Ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine historique.

IV. Adoption de l'ordre du jour

La Conférence a adopté l'ordre du jour des travaux suivant :

- 4.1. Rencontre à huis-clos des Ministres et Chefs de délégation avec Madame la Secrétaire générale de la Francophonie
- 4.2. Rencontre des Jeunes invités au Cinquantenaire avec Madame la Secrétaire générale de la Francophonie
- 4.3. Huis-clos ministériel :
 - a) Accueil des prochaines instances ministérielles
 - 14^{ème} Réunion du Bureau (2020)
 - 38^{ème} Conférence ministérielle (2021)
 - b) Recrutement et Nominations au Secrétariat général
 - Recrutement d'un Directeur Administratif et Financier;
 - Nomination d'un conseiller Technique Jeunesse et sport;
 - Nomination d'un spécialiste en Communication.
 - c) Autres points...
- 4.4. Mise en place du nouveau Bureau
- 4.5. Examen et adoption de l'ordre du jour
- 4.6. Messages des Ministres et Chefs de délégation (facultatif) ⁽¹⁾
- 4.7. Message des partenaires invités
- 4.8. Présentation et adoption du rapport 2018 du Secrétariat général
- 4.9. Rapport des Commissaires aux comptes
- 4.10. Présentation et adoption de l'évaluation finale de la Programmation quadriennale 2015-2018
- 4.11. Présentation de la Programmation quadriennale 2019-2022
- 4.12. Présentation et adoption de la Programmation 2019
- 4.13. Annonces au Fonds commun

- 4.14. Présentation et étude des conclusions des travaux des Experts, du projet de relevé des décisions relatifs au compte rendu des activités 2018 du Secrétariat général et à la programmation 2019.

V. Compte rendu des activités du Secrétariat général en 2018

Après une suspension de séance, les travaux ont repris par la présentation succincte du rapport au titre de l'année 2018. Le Secrétaire général de la CONFEJES l'a fait en trois tableaux :

- 5.1. La participation de la CONFEJES au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie les 11 et 12 octobre 2018 à Erevan (Arménie).
- 5.2. L'organisation de la Conférence sur la Relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement les 26 et 27 novembre 2018 à Cotonou au Bénin.
- 5.3. Le lancement des activités marquant la célébration du Cinquantenaire de la CONFEJES du 05 décembre 2018 au 5 décembre 2019.

Il est à noter dans l'intervention du Secrétaire général que la CONFEJES a mené les activités suivantes :

- développer de nouveaux partenariats (JI-JITSU, AIMF, ISF, WWU, CAA, ADEA/BAD ;
- consolider les anciens partenariats de coopération (Fondation JSP, UAR, CONFEMEN, CJSOI, CIJF, CDS-CDEAO, UP-J/UA, FWB);
- moderniser les outils de communication;
- créer le portail francophone;
- assurer la refonte du site internet de la CONFEJES;
- créer la plateforme du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).

Au terme de ce compte rendu, le Président de séance a invité les Commissaires aux comptes à présenter leur rapport et inviter les États et Gouvernements membres à réserver leurs observations pour la fin des points inscrits à l'ordre du jour.

VI. Rapport des Commissaires aux comptes

Au terme de la lecture du Rapport des Commissaires aux comptes, la Conférence a entériné les recommandations formulées et a accordé le quitus provisoire au Secrétaire général pour sa gestion 2018 et l'invite à appliquer lesdites recommandations.

VII. Évaluation de la programmation quadriennale 2015-2018 et Examen de la Programmation quadriennale 2019-2022

Fort de ce que l'évaluation de la programmation 2015-2018, ainsi que la programmation quadriennale 2019-2022 ont été présentées en réunion des Experts, le Président de séance a invité le Secrétaire général à procéder à une brève présentation de la Programmation quadriennale 2019-2022. Par la suite les deux documents sont adoptés sous réserve de l'arrimage de la programmation quadriennale de la CONFEJES à celle de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

VIII. Examen de la Programmation annuelle de 2019

Le Secrétaire général a procédé à une brève présentation de la programmation 2019. Il a ainsi présenté les trois programmes de la CONFEJES :

- Programme 1 : Actions stratégiques et Gouvernance
- Programme 2 : Jeunesse
- Programme 3 : EPS/Sports

IX. Annonces des contributions au Fonds commun et aux Programmes

La Conférence a enregistré les annonces ci-après sous réserves qu'elles soient notifiées au Secrétariat général par écrit :

- 9.1. Canada Québec:** 105 000 dollars canadiens (45 675 000 Francs CFA)
- 9.2. France :**
 - Contribution au Fonds commun : 463 563 euros (30 407 7394 Francs CFA)
 - Contribution au fonctionnement : 95 937 euros (62 930 545 Francs CFA)
 - Contribution totale : 559 500 euros (367 007 9412 Francs CFA)
 - Contribution volontaire en faveur de la réalisation du film documentaire retraçant l'histoire de la CONFEJES de 1969 à 2019 : 20 000 euros (13 119 140 Francs CFA).

En outre, la France envisage d'améliorer sa contribution au PPEJ à compter de 2020.
- 9.3. Fédération Wallonie Bruxelles :** 30 000 000 Francs CFA (45 735 euros)
- 9.4. Maroc :** 50 000 euros (32 798 000 Francs CFA)
- 9.5. Burkina Faso :** 3 000 000 Francs CFA (4573 euros)
- 9.6. Côte d'Ivoire :** 5 000 000 Francs CFA (7 622 euros)
- 9.7. République Démocratique du Congo :** 5 000 000 Francs CFA (7622 euros)

X. Communication et messages des pays et des partenaires

Pays : Mali, Gabon, Égypte, Côte d'Ivoire, Niger, Tchad et Comores.

Partenaires : Direction de l'Éducation et de la Jeunesse de l'OIF, CIJF, Université Senghor d'Alexandrie, France « Volontaires », CJSOI, FIEP.

XI. Présentation et adoption du Rapport général de la Conférence ministérielle et du Projet de relevé des décisions

En ce qui concerne ce point, le Relevé de décisions a été lu intégralement par le rapporteur et adopté. Puis, le Rapport de la Réunion des Experts et le Rapport général de la 37^{ème} Conférence ministérielle, ont été adoptés moyennant l'intégration de quelques observations tant sur la forme que sur le fond.

RELEVÉ DE DÉCISIONS**37^e session ministérielle de la CONFEJES***Marrakech (Royaume du Maroc), les 15 et 16 mars 2019***Décision n°1/CONFEJES/C37-2019 : La Conférence élit le bureau ainsi composé pour un mandat de deux ans :****Président :** Maroc**Premier vice-président :** Burkina Faso**Deuxième vice-président :** Bénin**Rapporteur :** Guinée**Membres :** Seychelles, Madagascar, Tchad, Gabon, Tunisie, France, Québec, Fédération Wallonie Bruxelles.**Décision n°2/CONFEJES/C37-2019 : Rapport d'activités**

La Conférence adopte le rapport d'activités 2018 présenté par le Secrétaire général et apprécie la qualité du travail fourni au cours de cette année. Il salue les efforts entrepris face au resserrement budgétaire.

Décision n°3/CONFEJES/C37-2019 : Rapport des Commissaires aux comptes

La Conférence adopte le rapport des commissaires aux comptes et donne mandat au Secrétaire général de mettre en œuvre les recommandations suivantes, figurant dans ledit rapport :

Recommandations en cours de mise en œuvre reconduites en 2019 :

1. Mieux justifier les déboursés en numéraire dans le cadre des caisses d'avance octroyées pour la réalisation d'actions de la CONFEJES. Systématiser le contrôle par la Direction Administrative et Financière de la complétude et de la régularité des pièces justificatives.
2. Solder les frais avancés au personnel et les caisses d'avances sans tarder après la tenue des événements, conformément au Manuel des procédures administratives, financières et comptables. Liquider avant la fin du premier semestre 2019, l'ensemble des opérations, souvent anciennes, non restituées ou des frais de mission non justifiés au-delà d'un certain délai par prélèvement sur la rémunération des agents concernés.
3. Dresser rapidement la situation de l'ensemble des agents contractuels au regard du droit du travail sénégalais :
 - limiter à l'avenir la durée cumulée des contrats à durée déterminée à deux ans afin d'éviter les risques de requalification en contrats permanents ;
 - suivre les agents contractuels avec une plus grande rigueur.

Recommandations nouvelles pour 2019 :

4. Mettre en œuvre et formaliser l'évaluation de l'ensemble des agents de la CONFEJES (cadres internationaux et agents de recrutement local) :

- adapter l'organigramme et certaines fiches de poste à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein de Secrétariat général de la CONFEJES ;
 - maintenir l'effectif du service comptable à son niveau actuel en proposant aux agents concernés les formations complémentaires nécessaires.
5. Prendre toutes les mesures permettant, dès la gestion 2019, de réduire les dépenses de téléphone, de carburant automobile et de billets d'avion, et en formaliser les résultats.
 6. Veiller à ne pas recourir à des Experts extérieurs pour des travaux qui pourraient être assurés par des agents de la CONFEJES :
 - procéder à des appels à la concurrence, selon les modalités prévues par les textes fondamentaux, lorsque les prestations sont susceptibles d'être réalisées par plusieurs prestataires.
 - mieux définir leur mission et exiger des rapports d'exécution.
 7. Définir des objectifs visant à limiter le coût des missions de représentation de la CONFEJES auprès d'instances nationales ou internationales (recours à la visioconférence pour des missions lointaines, diminution de la durée des missions ou du nombre de participants...) dans un contexte financier contraignant.

Décision n°4/CONFEJES/C37-2019 : Quitus au Secrétaire général

La Conférence adopte le rapport des Commissaires aux comptes qui donne au Secrétaire général un quitus provisoire pour l'ensemble de sa gestion au titre de l'année 2018, et recommande au Bureau de lui accorder le quitus définitif après appréciation de son Rapport circonstancié sur l'application des recommandations des Commissaires aux comptes lors de la 14^e Réunion du Bureau.

Décision n°5/CONFEJES/C37-2019 : Rapport financier

La Conférence adopte le rapport financier présenté par le Secrétaire général.

Décision n°6/CONFEJES/C37-2019 : Alternance de la Présidence de la CAF

La Conférence invite le Secrétaire général à mettre en place un groupe de travail sur les mécanismes d'alternance à la présidence de la CAF.

Décision n°7/CONFEJES/ C37-2019 : Recrutement au poste de Directeur administratif et financier au Secrétariat général

La Conférence demande au Secrétaire général de procéder dans un délai de deux mois, à des tests de sélection et au recrutement parmi les quatre candidatures enregistrées à ce jour et de proposer au Bureau la nomination d'un Directeur administratif et financier pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois.

Décision n°8 /CONFEJES/ C37-2019 : Nomination au poste de Conseiller technique au Secrétariat général

La Conférence prend acte de l'intérêt du Gabon à occuper le poste de Conseiller technique et l'invite à prendre les dispositions dans les meilleurs délais pour la nomination.

Décision n°9/CONFEJES/ C37-2019 : Annonce des contributions au Fonds Commun

La Conférence prend acte des annonces de contributions ci-après sous réserve de la confirmation par écrit :

Canada Québec : 105 000 Dollars canadiens (45 675 000 Francs CFA)

France :

- Contribution au Fonds commun : 463 563 euros (304 077 394 Francs CFA)
- Contribution au Fonctionnement : 95 937 euros (62 930 547 Francs CFA)
- Contribution totale : 559 500 euros (367 007 941 Francs CFA)
- Contribution volontaire en faveur de la réalisation du film documentaire retraçant l'histoire de la CONFEJES de 1969 à 2019 : 20 000 euros (13 119 140 Francs CFA)

La France envisage de contribuer davantage au PPEJ en 2020

Fédération Wallonie Bruxelles : 30 000 000 Francs CFA (45 735 euros)

- Appui hors contribution Fonds commun 244 000 000 Francs CFA (371 976 euros)

Maroc : 50 000 euros (32 798 000 Francs CFA)

Burkina Faso : 3 000 000 Francs CFA (4573 euros)

Côte d'Ivoire : 5 000 000 Francs CFA (7 622 euros)

République Démocratique du Congo : 5 000 000 Francs CFA (7622 euros)

Décision n°10/CONFEJES/ C37-2019 : Budget de fonctionnement :

La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2019 du Secrétariat général qui, moyennant les réductions annoncées par le Secrétaire général et leur réaffectation au prorata aux chapitres « Documentation générale » et « Frais de formation ». Il s'élève à la somme de **deux cent soixante-quinze millions deux cent soixante-dix-neuf mille cents francs CFA (275 279 100 FCFA)**.

Décision n°11/CONFEJES/ C37-2019 : Budget d'équipement/Investissement :

La Conférence adopte le budget d'équipement/investissement 2019 du Secrétariat général qui s'élève à la somme de **douze millions cinq cent mille francs CFA (12 500 000 FCFA)**.

Décision n°12/CONFEJES/ C37-2019 : Bilan social

La Conférence félicite le Secrétariat général pour la poursuite de la présentation de ce document d'un bilan social. Il l'invite à y inclure l'organigramme de l'Institution, à poursuivre l'amélioration et la présentation régulière de ce document.

Décision n°13/CONFEJES/C37-2019 : Recouvrement des Cotisations

La Conférence confirme la recommandation de la Commission administrative et financière (CAF) qui mandate le Secrétaire général à mettre en place un groupe de travail dédié à la problématique générale des arriérés.

Décision n°14/CONFEJES/ C37-2019 : Programmation quadriennale

La Conférence adopte la programmation quadriennale 2019-2022 présentée par le Secrétaire général sous réserve de l'harmonisation avec la programmation de l'OIF.

Décision n°15/CONFEJES/ C37-2019 : Programmation 2019

La Conférence adopte la programmation 2019 sous réserve de son harmonisation avec celle de l'OIF et autorise le Secrétaire général à procéder aux adaptations nécessaires en fonction de l'enveloppe financière disponible. Elle l'autorise à scinder les programmes en actions prioritaires et en actions conditionnées, et à prélever le déficit sur les fonds de réserve après approbation du Président en exercice.

Décision n° 16/CONFEJES/C37-2019 : Mise en œuvre de la stratégie de communication 2019-2022

La Conférence félicite le Secrétariat général pour le succès des actions entreprises et l'invite à élaborer une nouvelle stratégie de communication pour assurer la bonne visibilité des actions de la nouvelle programmation quadriennale 2019-2022.

Décision n°17/CONFEJES/C37-2019 : Formation des cadres

La Conférence approuve le travail abattu par le Secrétariat général dans sa mission d'appui à la formation des cadres. Elle l'invite à poursuivre son action et d'orienter son énergie vers des actions politiques et de mobilisation de ressources en menant le plaidoyer auprès :

- des pays bailleurs en vue du financement de la formation des cadres ;
- des Etats et Gouvernements membres du Sud, pour l'augmentation des contributions.

Décision n°18 /CONFEJES/C37-2019 : Participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse, de sport et de loisir en lien avec la Stratégie Femme-Homme de la Francophonie :

La Conférence félicite le Secrétariat général pour les actions de renforcement des capacités des membres du Bureau du GTCF et l'invite par ailleurs à mener le plaidoyer auprès des Etats et Gouvernements membres en faveur de leur soutien à la participation des déléguées nationales aux différents réseaux qui traitent de la problématique de l'Egalité Femme – Homme, en vue de leur permettre d'assurer, de façon optimale, le portage de ladite problématique de la participation féminine au sein des cellules nationales CONFEJES et dans les secteurs Jeunesse, Sport et Loisir (JSL).

Décision n°19/CONFEJES/C37-2019 : Financement des projets du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).

La Conférence prend acte du rapport général du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ), du 31 août 2018.

La Conférence se réjouit de l'utilisation effective de la totalité de la somme affectée, au moment de la réunion du CTSO, pour le financement des projets des jeunes de l'année 2018 et du paiement

des incitatifs sur le budget de l'année 2019. La Conférence invite le Secrétariat général, à adopter ces mesures pour les prochaines réunions du CTSO et le financement des projets de jeunes.

Décision n°20/CONFEJES/C37-2019 : Dispositions relatives à la constitution des dossiers pour le financement des projets des jeunes

La Conférence prend acte des recommandations du rapport général du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (CTSO/PPEJ), du 31 août 2018.

La Conférence invite les pays, dans le cadre de la sélection des projets des jeunes à :

- vérifier la présence de l'ensemble des éléments et des pièces nécessaires à la recevabilité des dossiers ;
- veiller à ce que les dossiers des projets soient soumis à la CONFEJES en version numérique ou imprimée ;
- s'assurer que tous les montants dans le plan d'affaires soient présentés en francs CFA ;
- veiller à ce que les porteurs de projets soient suivis dans la constitution de leur dossier, notamment pour assurer une plus grande cohérence des informations financières.

Décision n°21/CONFEJES/C37-2019 : Cotisations/Contributions et éligibilité au Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).

La Conférence rappelle à tous les Etats et Gouvernements membres, à payer, en une seule tranche, les différentes contributions figurant dans la décision n°9/CONFEJES/C36-2017 et rappelée dans la décision n°27/CONFEJES/B13-2018, afin de se conformer à la recommandation du CTSO qui les invite à « *s'acquitter de leur cotisation dans les délais, de sorte que le compte de la CONFEJES en soit crédité au plus tard le 30 juin de l'année en cours* », date butoir de réception des projets PPEJ à la CONFEJES.

Décision n°22/CONFEJES/C37 -2019 : Trentenaire du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ).

La Conférence, se réjouit des différentes dispositions prises dans le cadre de la célébration du Trentenaire du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), qui tiennent compte notamment de la visibilité du PPEJ.

Elle invite les Etats et Gouvernements membres, à célébrer le Trentenaire du PPEJ, à travers des activités nationales, orientées vers la visibilité, la valorisation du PPEJ et des promoteurs, pour un plus grand rayonnement du Programme et de la CONFEJES.

Décision n° 23/CONFEJES/C37-2019 : Participation de la CONFEJES au 17^{ème} Sommet de la Francophonie à Erevan en Arménie

La Conférence a apprécié les efforts consentis par le Secrétariat général et les partenaires, qui ont abouti à une participation de qualité de la CONFEJES, au 17^{ème} Sommet de la Francophonie en Arménie, marquée notamment par l'organisation de la « **3^{ème} édition du Salon des jeunes entrepreneurs, bénéficiaires du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ)** » et les avis sur le thème du Sommet.

La Conférence invite le Secrétaire général, à profiter des différents fora similaires pour :

- valoriser le potentiel des jeunes entrepreneurs francophones ;
- promouvoir le vivre ensemble des jeunes dans la solidarité et la diversité.

Décision n°24/CONFEJES/C37-2019 : Migrations irrégulières, radicalisme et extrémisme violent des jeunes

La Conférence, constatant la persistance des migrations irrégulières, du radicalisme et de l'extrémisme violent, qui impactent négativement sur la situation et l'avenir des jeunes :

- Réitère ses félicitations au Secrétariat général pour les actions menées ;
- Insiste sur la nécessité de mettre en place des conditions favorisant une meilleure intégration, tout en renforçant la prévention ;
- Invite les Etats et Gouvernements membres et le Secrétariat général, à accroître les actions de sensibilisation et à renforcer le dialogue avec les organisations de jeunesse, dans le sens de favoriser le dialogue entre les cultures, le brassage, la promotion, la culture du vivre ensemble et la consolidation de la paix.

Décision n° 25/CONFEJES/C37-2019 : « Appel francophone d'Erevan pour le Vivre ensemble »

La Conférence, suite à l'adoption par le 17^{ème} Sommet de la Francophonie ; tenu à Erevan du 11 au 12 octobre 2018, de l'« Appel francophone d'Erevan pour le Vivre ensemble », invite le Secrétaire général et les Etats et Gouvernements membres à :

- assurer une large diffusion de l'«Appel francophone d'Erevan pour le Vivre ensemble » ;
- valoriser et capitaliser les bonnes pratiques en matière de « Vivre ensemble » ;
- mener des actions de sensibilisation en faveur des valeurs et principes contenus dans l'Appel, particulièrement en direction de la jeunesse, en organisant notamment des débats de haut niveau à ce sujet.

Décision n°26/CONFEJES/C37-2019 : Economie numérique

La Conférence :

- félicite le Secrétariat général, pour les actions menées depuis 2016, dans le cadre de la formation des jeunes et des jeunes entrepreneurs dans le domaine de l'économie numérique ;
- prend acte de la création du Réseau des ministres en charge de l'économie numérique dans l'espace francophone, dont le Secrétariat permanent est assuré par le Bénin ;
- invite la CONFEJES, à accroître ses actions de partage d'expérience pour le développement du numérique dans l'espace francophone et à susciter des partenariats pour le financement des projets des jeunes dans le domaine de l'économie numérique ;
- soutient la vision sur le Numérique présentée par la Secrétaire générale de la Francophonie et y adhère.

Décision n°27/CONFEJES/C37-2019 : Activités du Cinquantenaire

La Conférence approuve le Plan d'action du 05 décembre 2018 au 05 décembre 2019 présenté, et demande au Secrétaire général de mettre en œuvre les activités proposées au regard du budget 2019 disponible.

Décision n°28/CONFEJES/C37-2019 : Projet de Portail documentaire francophone

La Conférence félicite la Fédération Wallonie Bruxelles pour avoir bien voulu financer ce projet, qui permettra à nos instituts nationaux de Jeunesse et de Sports de se mettre à niveau dans le domaine de la gestion de ressources de formation et d'information mais aussi et surtout, de mieux prendre en charge les besoins en information de nos jeunes, sportifs et cadres. La Conférence invite le Secrétariat général à poursuivre les efforts afin de mobiliser les ressources matérielles et financières pour la suite du projet.

Décision n°29/CONFEJES/C37-2019 : Appel à projets

La Conférence remercie la France pour sa suggestion d'appel à projets « **Sports** » et invite le Secrétariat général à conduire une réflexion avec les Etats et Gouvernements membres volontaires afin de présenter une proposition consolidée à la 14^e Réunion du Bureau.

Décision n°30/CONFEJES/C37-2019 : Volontariat francophone

La Conférence :

- félicite le Secrétariat général, pour les actions menées dans le cadre du volontariat ;
- encourage les dispositifs nationaux des Etats et Gouvernements membres à s'inscrire dans le processus de labellisation recommandé par l'Accord-cadre du 26 novembre 2016 ;
- invite la CONFEJES et ses partenaires à accroître leurs actions de communication, de mise en place et de renforcement des programmes de volontariat.

Décision n°31/CONFEJES/C37-2019 : Conférence internationale sur la relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement

La Conférence félicite le Bénin et le Secrétariat général pour la tenue effective de la Conférence internationale sur la relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement du 26 au 27 novembre 2018 à Cotonou au Bénin.

La Conférence décide d'adopter la Déclaration de Cotonou sur « ***la Relance de l'enseignement de l'éducation physique st sportive dans les différents ordres d'enseignement des Etats et Gouvernements membres*** ».

Elle invite le Président en exercice et le Secrétariat général à prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour la mise en œuvre efficiente de la Déclaration de Cotonou par l'ensemble des Ministres de la CONFEJES et de la CONFEMEN et à poursuivre le plaidoyer dans les Etats et Gouvernements membres.

Décision n°32/CONFEJES/C37-2019 : Mise en place d'un Fonds conjoint CONFEJES/CIJF dédié à l'accompagnement des lauréats des Jeux de la Francophonie

La Conférence encourage le Secrétariat général pour sa forte implication dans l'organisation et la mise en œuvre des Jeux de la Francophonie.

Elle l'invite à mener à bien le projet de mise en œuvre d'un fonds inclusif pour un meilleur accompagnement des lauréats, en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Décision n°33/CONFEJES/C37-2019 : Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO)

La Conférence félicite le Secrétariat général et l'ensemble des pays bailleurs, pour la reprise et la continuité des Bourses du Fonds Francophone de la Préparation Olympique (FFPO).

Vue la forte demande de nos Etats et Gouvernements pour ce programme, elle exhorte le Secrétariat général, à prospecter les voies et moyens pour une augmentation du nombre et de la qualité des bourses.

Décision n°34/CONFEJES/C37-2019 : Echéances sportives internationales

La Conférence félicite le Secrétariat général pour la planification de ses interventions en fonction des échéances sportives internationales.

Elle l'invite à matérialiser ce projet en terme budgétaire et d'envisager sa mise en œuvre à travers un financement qui tienne compte du budget de la programmation quadriennale.

Décision n°35/CONFEJES/C37-2019 : Droits de retransmission des évènements sportifs

La Conférence, suite au plaidoyer mené par le Togo et appuyé par le Bureau de la CONFEJES :

- félicite le Secrétariat général pour les évolutions observées en faveur de la réduction des coûts des droits de retransmission TV des évènements sportifs.
- invite le Secrétariat général à poursuivre ledit processus en collaboration avec l'Union Africaine de Radiodiffusion, l'Union Africaine, la Confédération Africaine de Football et les autres Confédérations sportives.

Décision n°36/CONFEJES/C37-2019 : Organisation marocaine des Jeux Africains 2019 :

La Conférence des Ministres encourage et soutient le Royaume du Maroc pour son organisation des Jeux africains 2019.

Elle félicite le Royaume du Maroc pour la conformité de son organisation avec les règles et normes olympiques, ouvrant la voie à faire de ces Jeux un rendez-vous sportif qualificatif pour les Jeux Olympiques 2020.

Décision n°37/CONFEJES/C37-2019 : Organisation égyptienne de la Coupe d'Afrique des Nations de Football CAN 2019.

La Conférence des Ministres encourage et soutient la République Arabe d'Égypte pour son organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de Football 2019.

Elle félicite l'Égypte pour son engagement en faveur du sport en Afrique et son action continue envers la Jeunesse.

Décision n°38/CONFEJES/C37-2019 : Jeux de la Francophonie

La Conférence encourage les Etats et Gouvernements membres à assurer la préparation et la participation des jeunes aux prochains Jeux de la Francophonie.

Décision n°39/CONFEJES/C37-2019 : Journée Internationale de la Francophonie

La Conférence invite les Etats et Gouvernements membres à s'engager dans la commémoration de la Journée Internationale de la Francophonie qui se célèbre le 20 mars de chaque année.

Décision n°40/CONFEJES/C37-2019 : Accueil des prochaines réunions statutaires

La Conférence prend acte des désignations ci-après :

2020 : 14^e Réunion de Bureau en Guinée

2021 : 38^e Conférence ministérielle au Burkina Faso

La Conférence tient à rappeler que, conformément à la Décision n° 30/CONFEJES/C36-2017, toute candidature à l'accueil des réunions statutaires doit être portée par les autorités gouvernementales suivant le Référentiel destiné à l'accueil et à l'organisation des sessions statutaires.

Décision n°41/CONFEJES/C37-2019 : Décorations de l'Ordre International de la CONFEJES

La Conférence félicite le Secrétariat général d'avoir appliqué à l'occasion du Cinquantenaire la résolution n° 28/CONFEJES/XXVI-97 modifiant la résolution n°4/CONFEJES/XII-83 instituant « L'ORDRE INTERNATIONAL DE LA CONFEJES ». Elle l'invite à travers cette démarche à honorer les meilleurs Etats et Gouvernements membres dans le payement des cotisations et la co-organisation des activités.

Décision n°42/CONFEJES/C37-2019 : Médailles de l'Ordre International de la CONFEJES du Cinquantenaire

La Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie réunie à Marrakech, Royaume du Maroc les 15 et 16 mars 2019,

Après avoir entendu le rapport du Président du Conseil de l'Ordre International de la CONFEJES

Elève au grade de :

42.1 Commandeur dans l'ordre international de la CONFEJES :

- Professeur Amadou SAMB, ancien Secrétaire général 1969-1976 (Sénégal)
- M. Antoine Diakhère NDIAYE, ancien Secrétaire général 1976-1983 (Sénégal)
- M. Victor K. KOUASSI, Secrétaire général honoraire 1980-1996 (Côte d'Ivoire)
- M. Youssouf FALL, Secrétaire général honoraire 1996-2005 (Mauritanie)
- M. Oswald HOMEKY, Président en exercice sortant, Ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports 2013 à nos jours (Bénin)
- M. Jean Jacques NYEMINIGABO, Conseiller technique du Président de la République du Burundi, ancien Ministre de la Jeunesse et des Sports (Burundi)
- M. Alain GAUTIER, Conseiller technique 2002-2008 (France)
- M. Aimé OUELLET, Conseiller technique 1977-1988 et 1997-2008 (Canada)
- M. Raphaël AGOPOME, Expert honoraire, Officier de l'Ordre international de la CONFEJES, ancien Directeur des Programmes EPS/Sports 1989-1999 (Togo)
- M. MAROUNFA Soumana, Expert honoraire, Officier de l'Ordre international de la CONFEJES, ancien Directeur des Programmes Jeunesse 1990-1999 (Niger)

42.2 : Officier de l'Ordre international de la CONFEJES

- M. Michel DERONZIER, Conseiller technique 1988-1997 (France)
- M. Charles DUMONT, Conseiller technique 1997-2002 (France)
- M. Jean Michel GUERNIC, Conseiller technique 2008-2013 (France)
- M. Christian MARTY, Conseiller technique 2013-2015 (France)
- M. Thierry VAN TWEMBEKE, Conseiller technique 1996-1999 (FWB)
- M. Claude LEROY, Conseiller technique 1999-2001 (FWB)
- Mme Alix VAN ZEEBROECK, Conseiller technique 2001-2004 (FWB)
- M. Jean-Pierre McLaughlin, Conseiller technique 1988-1997 (Canada)
- Mme Loraine GEOFFRION, Conseiller technique 2008-2012 (Canada)
- M. Ciré LO, Conseiller technique 2015-2017 (Sénégal)
- M. Mahaman-Lawan SERIBA, Directeur CIJF 2006-2017 (Niger)
- M. Michel DACH, Directeur CIJF 1994-2005 (France)

42.3 : Chevalier de l'Ordre international de la CONFEJES

- M. Ibrahima TOURE, Directeur des Sports 1978-1980 (Sénégal)
- M. Ababacar Thiendou NDIAYE, Directeur des Sports 1980-1989 (Sénégal)
- M. BAKO Bazoin, Expert honoraire, Directeur des Sports 1999-2005 (Burkina Faso)
- M. Brahim ALAOUI BELGHITI, Directeur des Sports 2005-2007 (Maroc)
- M. ALLA YAO François, Directeur des Sports 2008-2014 (Côte d'Ivoire)
- M. André-Marie MANGA, Directeur de la Jeunesse 1999-2002 (Cameroun)
- Mme Aminata KOUAME, Expert honoraire, Directrice adjointe de la Jeunesse 1998-2004 (Côte d'Ivoire)
- Mme Jeanne Marie Bourdette IBA BA, Directrice de la Jeunesse 2002-2008 (Gabon)
- M. Macodé NDIAYE, Directeur de la Jeunesse 2008-2017 (Sénégal)

- M. Hospice GNANGNON, Directeur des Affaires administratives et financières 1988-1994 (Bénin)
- M. Laurent LEKE, Expert honoraire, Directeur des Affaires administratives et financières 1994-2001 (Bénin)
- M. Emenyo Komi WOEDEME, Directeur des Affaires administratives et financières 2001-2004 (Togo)
- M. Mansour SY, Directeur des Affaires administratives et financières 1999-2008 (Sénégal)
- M. Saliou SOW, Directeur des Affaires administratives et financières 2008-2011 (Sénégal)
- Mme Fatou GAYE NDIAYE, Directrice des Affaires administratives et financières 2012-2015 (Sénégal)
- M. Karamoko Mory KONTE, Directeur adjoint des Sports 1999-2005 (Mali)
- Mme Jeanne Chantal Liliou THIOMBIANO, Directrice adjointe des Sports 2005-2008 (Burkina Faso)
- Mme Nicole Bernadette MAPOKE NDONGO, Directrice adjointe de la Jeunesse 2004-2007 (Cameroun)
- Mme Marie Pierre NDIAYE, Directrice adjointe des Sports 2008-2011 (Sénégal)
- Mme Rose Alewa GNOFAM, Directrice adjointe des Affaires administratives et financières 2008-2012 (Togo)
- Mme Sylvaine Ariane BISSIK, Directrice adjointe des Sports 2011-2014 (Cameroun)
- M. Thierry Guiro GNACHOUE, Directeur adjoint des Sports 2014-2017 (Côte d'Ivoire)
- M. Abdoulaye GUEYE, Directeur adjoint des Affaires administratives et financières 2005-2008 (Sénégal)
- Mme Valiollah SAINT-LOUIS GILMUS, Coordinatrice Internationale honoraire du GTCF 2009-2017 (Haïti)
- Mme Aïssatou COLY, Secrétaire particulière 1983-2014 (Sénégal)
- M. Adama GUIRO SENE, Consultant (Sénégal)

MOTION DE CONDAMNATION DES ATTAQUES TERRORISTES

La 37^e Conférence ministérielle de la CONFEJES, réunie à Marrakech (Royaume du Maroc) du 14 au 16 mars 2019,

- Considérant son initiative d'appeler à la paix et à l'entente mondiale par l'initiative dénommée « *carton blanc* »
- Considérant qu'elle condamne avec la plus grande fermeté tous les actes odieux et terroristes perpétrés dans l'espace francophone et dans le Monde
 - Condamne l'attaque terroriste survenue ce 15 mars 2019 à Christchurch en Nouvelle-Zélande au sein de deux mosquées causants plusieurs victimes.
 - Exprime ses sincères condoléances et son soutien aux familles des victimes.
 - Note que ces actes terroristes haineux commandent la nécessité urgente de mener des actions concertées pour lutter contre le terrorisme et toute forme de violence et d'extrémisme.

Marrakech, le 16 mars 2019

La Conférence

MOTION DE REMERCIEMENTS AUX AUTORITES MAROCAINES

La 37^e Conférence ministérielle de la CONFEJES, réunie à Marrakech (Royaume du Maroc), du 14 au 16 mars 2019,

- Considérant l'accueil chaleureux dont ses membres ont été l'objet, depuis leur arrivée,
- Considérant les excellentes conditions de séjour et de travail qui leur ont été offertes,
 - Adresse à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, sa très profonde gratitude pour le Haut Patronage de la Conférence ministérielle.
 - Rend hommage à Sa Majesté le Roi Mohamed VI pour sa vision et son leadership en faveur de la Jeunesse, et soulignant les chantiers initiés par le Souverain en vue de prendre en charge les attentes de la Jeunesse du Royaume.

Marrakech, le 16 mars 2019

La Conférence

RAPPORT GENERAL DE LA REUNION DES EXPERTS

Marrakech (Maroc), les 11, 12 et 13 mars 2019

RAPPORT DES EXPERTS

Les travaux des Experts, préparatoires à la 37^e Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES), se sont tenus à Marrakech au Maroc, au SAVOY Grand Hôtel du 11 et 13 mars 2019.

Etats et Gouvernements présents : Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada Québec, Cap vert, Comores, Congo, Côte d’Ivoire, Egypte, France, Fédération Wallonie-Bruxelles, Gabon, Guinée, Haïti, Madagascar, Maroc, Mali, Maurice, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vietnam.

Etats et Gouvernements absents : *Burundi, Canada fédéral, Canada Nouveau-Brunswick, Centrafrique, Djibouti, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Liban, Luxembourg, Mauritanie, Roumanie, Rwanda, Suisse.*

Les travaux se sont déroulés en deux (02) tableaux :

- Cérémonies protocolaires
- Déroulement des travaux

CEREMONIES PROTOCOLAIRES

1. Cérémonie d’ouverture

Elle s’est tenue le 11 mars 2019, dans la Salle des Conférences de SAVOY Grand Hôtel de Marrakech sous la présidence du Bénin représenté par M. KAKPOVI Bellarminus, en lieu et place du Président en exercice sortant M. Oswald HOMEKY - ; Ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport de la République du Bénin, porte-parole du Gouvernement béninois empêché; de M. Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général de la CONFEJES, en présence de M. Otmane GAIR, Représentant du Ministre de la Jeunesse et du Sport du Royaume du Maroc. Trois allocutions ont ainsi été délivrées.

MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE LA CONFEJES

Dans son discours, le Secrétaire général de la CONFEJES, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA a rendu un hommage respectueux et déférent à Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Royaume chérifien pour la constante sollicitude avec laquelle il a soutenu la préparation et l’organisation de la Réunion des Experts de la 37^{ème} Conférence de la CONFEJES, à travers l’hospitalité légendaire du peuple marocain connue et appréciée de tout le monde.

Il a ensuite remercié le Ministre chérifien en charge de la Jeunesse et du Sport pour les excellentes conditions de séjour et de travail offertes, avant de saluer son engagement très fort dans la préparation et la mise en route de ces travaux.

Il a dans son propos souligné que la 37^e Conférence ministérielle a été confiée au Maroc par la 36^e Session de la Conférence ministérielle tenue à Cotonou le 17 et 18 avril 2017 à Cotonou (Bénin). Cette dernière avait à cœur de l’articuler à la célébration du 50^e anniversaire et d’en faire une date phare dans la trame des événements majeurs de l’histoire de notre Institution commune.

Grâce à la synergie observée chez les membres de la Commission nationale d'organisation, les travaux de Marrakech ont démarré dans l'assurance de la faisabilité objective du large mandat portant au de-là de la revue annuelle, de l'évaluation et de la planification, sur la nouvelle programmation quadriennale 2019-2022, de la première projection post 2015, du bilan de la précédente programmation quadriennale 2015-2018 arrimée au plan stratégique de la Francophonie.

Un regard rapide sur cette séquence historique en phase de clôture, permet de relever, pour s'en féliciter, la consolidation des bases de notre organisation, le renforcement de son rayonnement au sein de la coopération internationale et le développement de la culture du résultat dans la conduite des interventions en jeunesse, sports et loisirs.

Grâce au professionnalisme et à l'engagement des générations de cadres issus des Etats et gouvernements membres du Nord comme du Sud, l'organisation s'est forgée, affirmée et consolidée pour conserver sa vitalité et sa pertinence jusqu'à l'avènement de la mondialisation marquée par l'intelligence artificielle et l'émergence des nouvelles économies (bleue, verte, mauve).

Il a, pour finir, remercié au nom de ses collaborateurs, l'ensemble des Experts qui ont témoigné au Secrétariat général leur confiance, leur soutien, leur attention et leur sollicitude dans l'espoir que chacun d'entre eux percevra dans le bilan de la réunion des Experts, l'incalculable contribution de chacun dans les succès obtenus et les segments critiques sur lesquels leur appui aidera à accélérer la marche de la CONFEJES vers un avenir meilleur pour tous.

MESSAGE DU REPRESENTANT DU PRESIDENT EN EXERCICE SORTANT

Au nom du Ministre du Tourisme, de la Culture, et du Sport de la République du Bénin, Porte-parole du Gouvernement béninois, M. Oswald HOMEKY, Président en exercice sortant de la CONFEJES, M. KAKPOVI Bellarminus, Directeur du Cabinet au Ministère en charge des Sports du Bénin a transmis ses sincères remerciements au Royaume du Maroc, au Roi Mohammed VI, à tout le Gouvernement chérifien ainsi qu'à tout le peuple marocain pour l'accueil chaleureux réservé à toutes les délégations présentes à Marrakech, ainsi que ses salutations à tous les participants, à tous les Experts présents ici afin de contribuer à un avenir certain et meilleur de notre destin commun, de notre organisation commune.

MOT DU REPRESENTANT DU MINISTRE MAROCAIN EN CHARGE DES SPORTS

Au nom du Ministre de la Jeunesse et du Sport, M. Otman GAIR, Directeur de la Jeunesse et Président de la Commission Nationale d'Organisation a dit le plaisir du Royaume du Maroc d'accueillir les travaux des Experts de cette 37^e Conférence ministérielle au moment où l'Institution traverse une période particulière de son histoire à savoir la célébration de son Jubilé d'Or. Fort de la connaissance de l'importance et du rôle des actions que la CONFEJES a menées pendant un demi-siècle en faveur de la Jeunesse et du Sport dans l'espace francophone, il note que ces actions constituent un véritable catalyseur du « vivre ensemble » et un véhicule des valeurs de la Francophonie à savoir la diversité, la coexistence, la tolérance. C'est l'occasion pour le Royaume du Maroc, accompagné de l'ensemble des EGM, d'engager un nouvel élan, un nouveau départ marqué par la capitalisation des acquis de la CONFEJES, et envisager un nouveau cinquantenaire en faveur de la Jeunesse et du Sport de la Francophonie. Il a également remercié les EGM de la CONFEJES d'avoir confirmé leur engagement à participer à cette Conférence ministérielle; un engagement qui témoigne de l'importance que revêt le Royaume du Maroc et ceci en leur honneur et qui l'encourage à redoubler leur engagement dans le processus de coopération multilatérale avec tous les acteurs de l'espace francophone.

Tout en remerciant le Président en exercice sortant, le Ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, il a déclaré ouvert les travaux des Experts de la 37^e Conférence ministérielle.

OUVERTURE DU SALON D'EXPOSITION DU CINQUANTENAIRE DE LA CONFEJES ET LANCEMENT DU CONCOURS D'EXCELLENCE DE LA MEILLEURE ENTREPRISE JEUNE DE L'ANNEE 2019 : PRIX BERNADETTE NICOLE MAPOKE NDONGO

Après la cérémonie d'ouverture, M. KAKPOVI Bellarminus, représentant du Président en exercice sortant M. Oswald HOMEKY ; Ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport de la République du Bénin, Porte-parole du Gouvernement béninois empêché; M. Bouramah ALI HAROUNA, Secrétaire général de la CONFEJES, M. Otmane GAIR, Représentant du Ministre de la Jeunesse et du Sport du Royaume du Maroc et les experts, ont procédé à la visite des stands des jeunes candidats au concours et des bénéficiaires des programmes.

2. Cérémonie de clôture

Allocution du Secrétaire général

Dans son allocution, le Secrétaire général a salué les autorités marocaines pour l'accueil chaleureux réservé et les conditions de séjour offertes à tous les participants. Il a relevé que la 37^{ème} Conférence ministérielle ordinaire est un tournant dans la vie de l'organisation parce qu'elle coïncide avec la clôture de la programmation quadriennale 2015-2018 et du cycle de cinquante ans d'existence de la CONFEJES.

L'articulation de la session et du jubilé est une perspective à la fois historique et prospective. La Conférence a permis de prendre en compte dans la démarche et l'analyse, les données du contexte international et les nouvelles dynamiques enclenchées depuis le Sommet d'Erevan avec comme repère : la nomination d'une nouvelle Secrétaire générale qui a décidé de consacrer une de ses premières sorties à la jeunesse et aux sportifs.

Il a enfin noté que les experts ont fait preuve de beaucoup d'engagements dans leurs travaux et souhaité que leurs propositions rencontrent l'approbation des Ministres.

Mot du Directeur de l'Éducation et de la Jeunesse de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Dans son propos, il a transmis à l'Assemblée les salutations de la Secrétaire générale de la Francophonie et de l'Administrateur de l'OIF. Il a réitéré tout l'intérêt que ces institutions portent à la tenue de cette 37^{ème} Conférence articulée au Cinquantenaire de la CONFEJES.

C'est pour cette marque de considération que la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Mushikiwabo a décidé de prendre part personnellement à cette rencontre. Il a informé l'assistance de la prochaine Conférence internationale sur « éducation des filles et formation des femmes » prévue à Ndjamena et placée sous le patronage de Son Excellence, Monsieur Idriss DEBY Itno, Président de la République du Tchad et de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie dont le thème et cette année : « en français ».

Mot du Directeur de la Jeunesse, Représentant le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc

Il a remercié tous les participants de leur participation et contribution qui ont relevé le niveau de la rencontre et a renouvelé l'engagement du Royaume à ne ménager aucun effort pour la réussite totale de la rencontre notamment celle des Ministres pour la suite.

Sur ce, il a déclaré close la réunion des experts.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

1. Formation du bureau de séance

Sous la Présidence du Bénin (KAKPOVI Bellarminus), les travaux des Experts ont enregistré la participation de tous les membres ci-après : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la France, Haïti, la République Démocratique du Congo, le Togo. Le Cameroun (NJALLE MANDENGUE Victor Muller) a assuré la rédaction du rapport.

2. Adoption de l'ordre du jour

La réunion des Experts a adopté l'ordre du jour des travaux suivant :

1. Cérémonie officielle d'ouverture :
 - Mot du Secrétaire général
 - Discours d'ouverture du Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc
2. Ouverture du Salon d'Exposition du Cinquantenaire et lancement du Concours d'Excellence PPEJ « Meilleure Entreprise Jeune de l'année » pour le Prix : « Bernadette Nicole Mapoké NDONGO » et visite des stands du Concours PPEJ
3. Formation du Bureau de séance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Compte rendu des activités 2018 du Secrétariat général
6. La synthèse des conclusions du 17^{ème} Sommet de la Francophonie à Erevan (Arménie)
7. Échanges
8. Présentation des notes techniques
9. Présentation de l'évaluation de la programmation quadriennale 2015-2018
10. Présentation de la programmation quadriennale 2019-2022
11. Présentation du projet de programmation de l'année 2019
12. Proposition d'appel à projets (France)
13. Échanges sur le volontariat francophone (France Volontaires)
14. Discussions autour des notes présentées
15. Présentation et débats sur le bilan, les impacts et la vision :
 - Bilan des programmes de la CONFEJES depuis sa création
 - Impacts de l'intervention de la CONFEJES
 - Vision stratégique pour les prochaines années
16. Annonces des contributions au Fonds commun et aux Programmes

Les Experts ont proposé de s'en remettre aux décisions de leurs ministres respectifs à la Session de ces derniers.

17. Examen et adoption du rapport général de la réunion des Experts et du projet de relevé des décisions La réunion a adopté le rapport et le projet des relevés de décisions qui seront soumis à la Conférence ministérielle.

3. Compte rendu des activités du Secrétariat général en 2018

Après une suspension de séance, les travaux ont repris avec la présentation succincte par le Secrétaire général de la CONFEJES, du rapport au titre de l'année 2018 en trois tableaux :

- La participation de la CONFEJES au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie les 11 et 12 octobre 2018 à Erevan (Arménie).
- L'organisation de la Conférence sur la Relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement les 26 et 27 novembre 2018 à Cotonou au Bénin.
- Le lancement des activités marquant la célébration du Cinquantenaire de la CONFEJES du 05 décembre 2018 au 5 décembre 2019.

Il est à noter dans l'intervention du Secrétaire général que la CONFEJES a mené les activités suivantes :

- développer de nouveaux partenariats (JI-JITSU, AIMF, ISF, WWU, CAA, ADEA/BAD);
- consolider les anciens partenariats de coopération (Fondation JSP, UAR, CONFEMEN, CJSOI, CIJF, CDS-CDEAO, UP-J/UA, FWB) ;
- moderniser les outils de communication;
- créer le portail francophone;
- assurer la refonte du site internet de la CONFEJES;
- créer la plateforme du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Jeune (PPEJ).

Au terme de ce compte rendu, le Président de séance a ouvert les débats. Tous les pays qui sont intervenus ont salué la qualité du Rapport d'Activités ainsi que la clarté de sa présentation. Les observations ci-après ont été enregistrées :

- « *Le manque de ressources humaines* » à la CONFEJES présenté comme un frein au plein épanouissement du Secrétariat général.
- L'harmonisation de la présentation des tableaux synoptiques des actions des Programmes Jeunesse et des Programmes EPS/Sport.
- La réflexion sur un mécanisme d'augmentation de la motivation afin que les cadres s'intéressent aux postes vacants du Secrétariat général.
- Le problème de mobilisation de Ressources au Secrétariat général.
- La valorisation des actions de la CONFEJES dont la meilleure illustration a été le Salon de l'Entrepreneuriat Jeunes d'Erevan; ce qui a fortement impressionné les autorités françaises et l'encouragement dans la poursuite de cet effort, témoin de l'impact que les actions de la CONFEJES produisent sur la Jeunesse francophone.

Par la suite le Secrétaire général va apporter des éclairages sur les différentes préoccupations relevées. Il a dit adhérer au constat de la nécessité de sensibiliser les EGM en faveur d'un investissement plus accru dans la Formation des Cadres, ce d'autant plus que les pays du Sud contribuent aux cotisations et certains d'entre eux mettent à disposition des cadres avec rang de Conseiller diplomatique ou d'Ambassadeur.

Il a tenu à expliquer à l'Assemblée que depuis la suspension en 2011 du financement du Canada dans la Formation des Cadres, et malgré un effort dans le renforcement des capacités des Instituts Nationaux et Régionaux de formation des cadres à travers les conclusions de la déclaration de Paria,

et le développement des métiers du sport, le Secrétariat général reste toujours confronté à l'insuffisance des Ressources humaines.

En ce qui concerne la non tenue de certaines activités, il a relevé pour le déplorer que les facteurs tels que la crise économique, l'instabilité institutionnelle des Ministères en charge de la Jeunesse et des Sports de certains EGM en sont la cause.

Au terme des débats qui ont fait suite à cette présentation, la réunion des Experts a adopté le rapport d'activités du Secrétaire général par acclamation.

4. La synthèse des conclusions du 17^{ème} Sommet de la Francophonie d'Erevan (Arménie)

Au terme de la participation de la CONFEJES au Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Francophonie à Erevan (Arménie), le Secrétaire général a retenu deux enseignements :

- Le Salon des Jeunes a contribué à une meilleure visibilité de la CONFEJES dans l'espace francophone.
- La CONFEJES a choisi de développer le thème du Sommet d'Erevan à savoir : « *Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité dans l'espace francophone* » auprès des Jeunes.

A ce propos, deux projets de décisions y relatifs seront soumis à la validation des Ministres.

C'est ainsi que le président du bureau de séance a insisté sur le caractère transversal des actions de la CONFEJES qui commande un accompagnement idoine des Hautes Autorités des EGM.

Au terme des échanges, l'assemblée a recommandé de soumettre la note relative à l'Appel francophone pour le vivre ensemble d'Erevan aux Ministres.

5. Compte-rendu des travaux de la Commission administrative et financière (CAF)

Après la lecture, le compte rendu de la réunion de la CAF a été adopté. Plusieurs projets de décisions résultant des conclusions issues de ces travaux dont le vote du quitus provisoire au Secrétaire général et l'alternance de la Présidence de la CAF entre les pays du Nord et du Sud seront soumis aux Ministres.

Examen des notes techniques

Le Secrétariat général a procédé à la présentation des notes d'information sur les points ci-après :

Par le Secrétariat général :

- ✓ Participation de la CONFEJES au 17^e Sommet de la Francophonie;
- ✓ Portail documentaire francophone;
- ✓ Formation des cadres;
- ✓ Appel d'Erevan pour le vivre ensemble;
- ✓ Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes;
- ✓ Migration irrégulière, le Radicalisme et l'extrémisme violent des jeunes;
- ✓ Économie numérique;
- ✓ Échéances sportives internationales ;
- ✓ Conférence internationale sur la relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement ;
- ✓ Bourses du fonds francophone de préparation olympique ;
- ✓ Droits de retransmissions des événements sportifs ;

Par la France :

- ✓ Proposition d'Appel à Projets;
- ✓ France Volontaire sur le Volontariat francophone;

6. Évaluation de la programmation quadriennale 2015-2018 et Examen de la Programmation quadriennale 2019-2022

M. Moctar SOW, Consultant auprès de la CONFEJES a effectué l'évaluation de la programmation 2015-2018. Cette programmation a été marquée, sans être exhaustif, par quelques actions majeures

- la tenue du Salon des Jeunes entrepreneurs à Antananarivo (Madagascar) et à Erevan (Arménie)
- La participation de la CONFEJES aux 7^e Jeux de la Francophonie à Abidjan (Côte d'Ivoire)
- l'organisation de la Conférence internationale sur la Relance de l'EPS dans les différents ordres d'enseignement
- Le réactualisation des Bourses du Fonds Francophone de la Préparation Olympique (FFPO)
- La participation du GTCF à la Conférence Internationale « Femme et Sport » du Groupe technique internationale « Femme & Sport » à Gaborone (Botswana)
- La signature de plusieurs conventions de partenariat (ISF, WWU, CAA)

De l'évaluation, il ressort les recommandations ci-après :

Recommandation n°1 : Mettre en place un cadre d'accompagnement pour un fonctionnement optimal de la Cellule nationale pour dynamiser en renforçant ses capacités opérationnelles afin d'améliorer l'efficacité de la CONFEJES au niveau des pays.

Recommandation n°2 : Mettre en place un cadre d'accompagnement technique adéquat pour les jeunes et améliorer l'enveloppe des subventions allouées aux jeunes

Recommandation n°3 : En matière de jeunesse, l'axe entrepreneuriat des jeunes actuellement fer de lance des actions de la CONFEJES, doit constituer un dispositif incitatif pour les pays désirant le mettre en œuvre et non un axe budgétivore au détriment des actions traditionnelles de jeunesse

Recommandation n°4 : Améliorer l'équité dans la répartition des subventions et appuis des zones

Recommandation n°5 : Meilleure implication des acteurs et renforcement de la formation des cadres afin d'instaurer une bonne culture de suivi-évaluation des projets et programmes

7. Examen de la Programmation annuelle de 2019

Le Secrétariat Général a procédé à la présentation de la programmation 2019. Au terme des débats, les Experts ont apprécié la clarté de la présentation et la pertinence des actions programmées.

Les experts ont proposé aux Ministres de réaffirmer leur adhésion et leur attachement à la CONFEJES ainsi qu'à ses programmes, et d'instruire leur Cellule nationale de veiller au suivi des engagements souscrits suivant les échéances fixées en vue d'une exécution efficiente de la programmation.

Les examens des points 6 à 8 ont suscité des débats qui ont porté pour l'essentiel sur :

- Le fonctionnement des Cellules nationales, leur rôle et leur implication dans la stratégie de mise en œuvre des actions de la CONFEJES au sein des États et Gouvernements membres.
- La mise en exergue des impacts de la mise en œuvre du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes.
- Le suivi des différents bénéficiaires des Programmes de la CONFEJES.
- La disparité observée dans le financement des projets du PPEJ.

- La réflexion sur la réorientation des activités de la CONFEJES.
- Le sport de masse.
- Les activités de la célébration du Cinquantenaire de la CONFEJES.
- Les réflexions à mener en vue d'une complémentarité, d'une harmonisation des points de vue dans la mise en œuvre des projets adressés aux problématiques de jeunes entre l'OIF et la CONFEJES.
- L'augmentation du taux des APEJ en faveur de 20 au lieu de 10 jeunes.
- Le renforcement des capacités des Jeunes bénéficiaires des APEJ dans la maîtrise de la langue française en vue d'une bonne expression lors des interviews.
- Les difficultés d'accès aux programmes CONFEJES par les pays francophones arabes.
- Le partage des bonnes pratiques dans le développement du Volontariat francophone.
- L'identification des bonnes cibles dans la mise en œuvre des actions.
- Le plaidoyer en faveur de la nomination des Déléguées nationales GTCF pour une durée de quatre ans.
- La prise en compte des recommandations sur l'égalité Femme-Homme dans les plans d'action des départements ministériels en charge des questions de Jeunesse et de Sports au sein des EGM.
- L'appel à projets porté par la France et qui a fait l'objet d'échanges constructifs entre les États et gouvernements membres qui se sont interrogés sur certaines modalités d'application de l'appel à projets. Il a été convenu qu'une réflexion plus approfondie soit menée par le Secrétaire général avec les États et Gouvernements membres volontaires afin de présenter une proposition consolidée au 14^{ème} Bureau de la CONFEJES.

A l'issue des échanges, il est à noter que tous les participants ont apprécié la qualité des notes et invité les Experts à soumettre lesdites notes aux Ministres à l'exception de celle relative à l'Appel à projet. Cette dernière devra faire l'objet d'une réflexion au sein des EGM en faveur de la Réunion du Bureau en 2020.

8. Présentation et débats sur le bilan, les impacts et la vision

- Bilan des programmes de la CONFEJES depuis sa création
- Impacts de l'intervention de la CONFEJES
- Vision stratégique pour les prochaines années

De ce dernier point, M. Abdoulaziz KANE, Consultant auprès de la CONFEJES a reconfiguré les besoins d'analyse du bilan, des impacts et de la vision prospective de la CONFEJES autour de quatre questions adressées aux Experts à savoir :

1. Quels sont les changements à long terme qui doivent se produire ?
2. Qu'est-ce qui doit changer afin de parvenir à ces changements à long terme?
3. Qui sont les partenaires ou organisations/institutions qui pourraient être impliqués
4. Quels sont les risques (externes et internes) qui pourraient nuire aux efforts de changement ?

9. Annonces des contributions au Fonds commun et aux Programmes

Les experts ont décidé de renvoyer cette séquence à la Conférence ministérielle.

10. Examen et adoption du rapport général de la réunion des Experts et du projet de relevé des décisions.

Les experts, après amendements ont adopté le rapport général et le projet de relevé des décisions. Ces documents seront soumis à la réunion ministérielle.

**RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET
FINANCIERE (CAF)**

Marrakech (Royaume du Maroc), le 11 mars 2019

RAPPORT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Etats et Gouvernements présents : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Canada-Québec, République Démocratique du Congo, France, Haïti, , Maroc, Togo, Tunisie et Fédération Wallonie-Bruxelles.

Formation du Bureau de la CAF

En préambule, le Secrétaire général remercie de leur présence tous les membres de la CAF et propose que la présidence de séance soit exercée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le rapportage assuré par le Directeur Administratif et Financier de la CONFEJES.

En point d'ordre, la France déclare au Secrétaire général sa disponibilité à occuper les fonctions de vice-président ou de rapporteur de la Commission. En réponse, le Secrétaire général rappelle que, conformément à ce qui a été arrêté pour le biennium 2017-2019, la présidence de séance est confiée à la Fédération Wallonie-Bruxelles ; parallèlement, il propose qu'un point sur l'alternance soit ajouté à l'ordre du jour.

Le président de séance souhaite la bienvenue à tous les participants et particulièrement à celles et ceux qui assistent pour la première fois à une session de la Commission administrative et financière.

Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour amendé est donc adopté comme suit :

1. Rapport des commissaires aux comptes ;
2. Note du Secrétaire général sur le Rapport des commissaires aux comptes ;
3. Compte rendu financier 2018 ;
4. Examen du projet de budget de fonctionnement 2019 ;
5. Examen du projet de budget d'équipement/investissement 2019 ;
6. Examen du projet de programmation 2019 ;
7. Alternance au Bureau de la CAF.

1.Rapport des Commissaires aux comptes

Les Commissaires aux comptes, M. Philippe DUBOSCQ et M. El Majoub ESSAFI rendent compte de la mission de commissariat aux comptes de l'exercice 2018, réalisée en février 2019 à Dakar, et dont les principaux axes se présentent ainsi qu'il suit :

- Exécution des budgets 2018 ;
- Détail d'exécution des programmes ;
- Situation des réserves de l'institution ;
- Evolution des cotisations 2015-2018 ;
- Observations générales suite à la mission ;
- Evolution du PPEJ et FFPO de 2015-2018 ;
- Violation des procédures.

- 1.1 Exécution des budgets 2018
 - Budget de fonctionnement : 99,6 %
 - Budget d'équipement : 98,3 %
 - Budget Programmes : 84,7%
 - Budgets fléchés : 80 %
- 1.2 Détail d'exécution des programmes
 - Programme 1, Gouvernance sectorielle : 78 %
 - Programme 2, Jeunesse hors PPEJ : 81,7 %
 - Programme 2, PPEJ : 93,9 %
 - Programme 3, Sport hors FFPO : 81,7 %
 - Programme 3, Sport FFPO : 99,4 %
 - Le cinquantenaire : 88 %.
- 1.3 Situation des réserves de l'institution
 - légère baisse des réserves de fonctionnement (un peu plus de 1 an) ;
 - variation des autres réserves.
- 1.4 Evolution des cotisations 2015-2018
 - importante augmentation des cotisations statutaires et contributions aux programmes en 2018, excepté le cas des contributions fléchées et au Fonds commun ;
 - baisse du taux de recouvrement des cotisations statutaires, des contributions au Fonds commun et aux programmes.
- 1.5 Observations générales suite à la mission de vérification
 - gestion des Ressources humaines de la CONFEJES et des consultants ;
 - formalisation de l'évaluation du personnel ;
 - optimisation du coût des missions, et des dépenses de fonctionnement.

A l'issue de ces observations, les Commissaires aux comptes formulent leurs recommandations :

- **Recommandations reconduites (03)**

1. **Mieux justifier les déboursés en numéraires dans le cadre des caisses d'avance octroyées pour la réalisation d'actions de la CONFEJES. Systématiser le contrôle par la Direction Administrative et Financière de la complétude et de la régularité des pièces justificatives.**
2. **Solder les frais avancés au personnel et les caisses d'avance sans tarder après la tenue des événements, conformément au manuel des procédures administratives, financières et comptables. Liquider, avant la fin du premier semestre 2019, l'ensemble des opérations, souvent anciennes, non restituées ou des frais de mission non justifiés au-delà d'un certain délai par prélèvement sur la rémunération des agents concernés.**

3. **Dresser rapidement la situation de l'ensemble des agents contractuels au regard du droit du travail Sénégalais ; limiter à l'avenir la durée cumulée des contrats à durée déterminée à deux ans afin d'éviter les risques de requalification en contrats permanents ; suivre les agents contractuels avec une plus grande rigueur.**

Recommandations nouvelles (04)

4. **Mettre en œuvre et formaliser l'évaluation de l'ensemble des agents de la CONFEJES (Cadres internationaux et agents de recrutement local) ; adapter l'organigramme et certaines fiches de postes à l'évolution des métiers et à la charge de travail effective au sein du secrétariat général de la CONFEJES. Maintenir l'effectif du service comptable à son niveau actuel en proposant aux agents concernés les formations complémentaires nécessaires.**
5. **Prendre toutes les mesures permettant, dès la gestion 2019, de réduire les dépenses de téléphone, de carburant automobile et de billets d'avion, et en formaliser les résultats.**
6. **Veiller à ne pas recourir à des experts extérieurs pour des travaux qui pourraient être assurés par des agents de la CONFEJES. Procéder à des appels à la concurrence, selon les modalités prévues par les textes fondamentaux, lorsque les prestations sont susceptibles d'être réalisées par plusieurs prestataires. Mieux définir leur mission et exiger des rapports d'exécution.**
7. **Définir des objectifs visant à limiter le coût des missions de représentation de la CONFEJES auprès d'instances nationales ou internationales (recours à la visioconférence pour des missions lointaines, diminution de la durée des missions ou du nombre de participants, etc.) dans un contexte financier contraint.**

1.6 Evolution du PPEJ et du FFPO de 2015 à 2018

- augmentation en termes de bénéficiaires et de financements mobilisés pour le PPEJ ;
- augmentation des crédits destinés au financement des bourses de haut niveau et des APEJ.

1.7 Violation de procédure dans l'acquisition d'un véhicule

La mission de vérification a relevé des irrégularités dans la procédure d'acquisition d'un mini bus. En conséquence, « *Eu égard au prix de l'opération, aux irrégularités majeures dans la mise en œuvre des procédures prévues par les Textes fondamentaux et du manuel des procédures administratives et financières, à l'incohérence des pièces présentées ainsi qu'à l'erreur manifeste dans l'analyse des offres des fournisseurs, les commissaires aux comptes estiment justifier d'émettre une réserve à la certification des comptes 2018.* »

2. Note du Secrétaire général sur le Rapport des Commissaires aux comptes

Le Secrétaire général prend acte des recommandations formulées et félicite les Commissaires pour l'exhaustivité de leur rapport et de la vérification des comptes. Il mentionne néanmoins :

- la nécessité de mettre en perspective l'optimisation des coûts avec la qualité des actions réalisées ;
- les résultats positifs obtenus au titre de la mobilisation de ressources additionnelles grâce au développement du partenariat ;
- les mesures d'ores et déjà prises dans le cadre du suivi des recommandations ;
- son engagement à réduire de 10 % les coûts relatifs à la téléphonie et au transport aérien ;
- l'engagement de l'Institution à poursuivre l'amélioration constante de ses résultats ;
- pour ce qui relève de l'achat du minibus, compte tenu des preuves de l'annulation de l'ordre de virement et, en conséquence, de l'achat du minibus, son souhait que la réserve de certification émise par les Commissaires aux comptes soit levée.

Les débats qui s'ensuivent portent sur :

- la levée de la réserve ;
- le respect rigoureux des procédures administratives et financières ;
- l'optimisation du coût des missions et des consommations évoquées ;
- la proposition d'attribution d'un quitus provisoire assorti du respect des procédures.

A l'issue du débat, la CAF adopte le Rapport des Commissaires aux comptes et décide d'accorder au Secrétaire Général un quitus provisoire pour l'ensemble de sa gestion au titre de l'année 2018. Considérant néanmoins que les comptes n'ont pas été affectés par l'opération d'achat annulée, elle soumettra aux Ministres une demande d'habilitation lui conférant le pouvoir de lever, le cas échéant, le caractère provisoire du quitus lors de la 14^{ème} Réunion du Bureau au regard des progrès enregistrés. Dans l'intervalle, le Secrétaire général communiquera aux membres de la CAF, dans un délai de six mois, l'état d'avancement des mesures prises à cet effet.

3. Compte rendu financier 2018

En préambule, la Direction Administrative et Financière présente le compte rendu financier aux Etats et Gouvernements membres pour leur permettre d'apprécier la manière dont les fonds attribués ont été alloués et utilisés ainsi que de mesurer l'exécution des budgets de fonctionnement, d'équipement et des programmes approuvés par 13^{ème} réunion du Bureau tenue à Lomé du 12 au 13 avril 2018.

La présentation du compte rendu financier par la DAF met en évidence les principaux éléments suivants :

- Le bilan, qui contient une analyse des immobilisations, des flux de trésorerie, de la situation des réserves et des contributions, était, au 31 décembre 2018, équilibré à l'actif et au passif à 1 341 490 008 FCFA. Les réserves représentent 1,5 année de fonctionnement sur la base des consommations de 2018 ;
- Le budget de fonctionnement, arrêté à la somme de 275 442 402 FCFA, a été exécuté à hauteur de 274 436 121 FCFA, soit à 99,06 % ;
- Le budget d'équipement arrêté à la somme de 27 591 626 FCFA, a été exécuté à hauteur de 27 109 148 FCFA, soit 98,25 % ;

En ce qui concerne le budget des programmes, les dotations budgétaires ouvertes se sont élevées à 933 239 705 FCFA. Elles ont été exécutées à hauteur de 85,06 %.

Outre les dotations budgétaires ouvertes au titre de la programmation prioritaire et conditionnée, la CONFEJES a bénéficié au titre de conventions hors programmes de concours financiers à hauteur de 147 918 303 FCFA :

- 128 239 593 FCFA pour la FWB
- 19 678 710 FCFA pour l'AIMF

Ce budget a été exécuté à hauteur de 118 389 575 FCFA soit un taux de 80%.

Il convient de mentionner que le reliquat (29 528 728 FCFA) sert à exécuter les activités prévues en janvier pour le portail francophone de Jeunesse et Sport.

Les échanges portent principalement sur les questions d'éclaircissement des taux d'exécution.

A l'issue des débats, le compte rendu financier est adopté par la CAF.

4. Examen du projet de budget de fonctionnement 2019

Le Directeur Administratif et Financier présente le projet de budget de fonctionnement 2019 de 275 279 100 FCFA, soit une réduction de 163 302 FCFA par rapport au budget 2018.

Il mentionne l'existence d'un excédent de recettes de 5 637 900 FCFA sur un budget de recettes de 280 917 000 FCFA, en raison de l'observation des mesures de précaution en ce début de la mise en œuvre de la hausse des cotisations statutaires et contributions aux programmes.

Les échanges portent sur :

- la prise en compte de la réduction de 10 % des coûts des consommations évoquées par le Secrétaire Général ;
- le réaménagement budgétaire au cours de l'exercice en vue de la réaffectation des crédits ;
- la comptabilisation, en tant qu'arriérés de contribution des EGM, des contributions aux programmes non acquittées ;
- l'octroi des financements de la CONFEJES aux seuls pays ne disposant pas d'autres mécanismes d'accompagnement des jeunes.
- les demandes d'annulation des arriérés de cotisations du Cambodge, la Grèce et la Guinée Bissau.

A l'issue des échanges, la CAF adopte le projet de budget de fonctionnement pour l'année 2019 moyennant les réductions annoncées par le Secrétaire général et leur réaffectation au prorata aux chapitres « Documentation générale » et « Frais de formation ». En outre, la CAF mandate le Secrétaire général pour la mise en place d'un Groupe de travail dédié à la problématique générale des arriérés.

5. Examen du projet de budget d'équipement/investissement 2019

La CONFEJES exprime un besoin estimé à 9 500 000 FCFA relatif à la poursuite des travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux :

- achat d'un kit complet de communication ;
- passage à la fibre optique ;
- sécurisation des locaux.

Par ailleurs, relativement à l'examen de l'enveloppe budgétaire destinée à l'acquisition d'un minibus et aux éléments chiffrés probants, la CAF convient que l'enveloppe initialement prévue est insuffisante. En conséquence, et dans la perspective de la relance prochaine de la procédure d'achat dans les formes adéquates, elle décide :

- de majorer de 3 000 000 FCFA l'enveloppe initiale ;
- que ce montant additionnel soit prélevé sur le produit des placements.

En conséquence, la CAF adopte le projet de budget d'équipement/investissement 2019

6. Examen du projet de la programmation 2019

Au regard des réalités budgétaires, le Secrétaire général propose, pour la programmation 2019, un budget prévisionnel de 1 027 984 950 FCFA pour les composantes prioritaires et conditionnées, sous réserve des ajustements liés aux annonces de financement à venir :

- Programme 1, Appui à la gouvernance et Actions stratégiques :17 %
- Programme 2, Jeunesse : 43 %
- Programme 3, EPS/Sport : 40 %

A la suite des échanges, la CAF :

- se félicite du réalisme du projet de programmation présenté ainsi que du découpage programmatique en actions prioritaires et en actions conditionnées ;
- s'en remet à l'analyse approfondie par la Réunion des Experts et à la soumission du projet de programmation 2019 amendé à la Conférence ministérielle pour adoption.

7. Réglementation de la Présidence de la CAF

La CAF accueille favorablement le principe d'alternance Sud-Nord de la présidence et mandate le Secrétaire Général pour en définir les modalités pratiques de mise en œuvre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 30

**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS INTERNATIONAL DE LA
MEILLEURE ENTREPRISE JEUNE DE L'ANNEE 2019 DU PPEJ**

PRIX D'EXCELLENCE Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO

Marrakech (Royaume du Maroc), le 14 mars 2019

La question de l'emploi des jeunes constitue un des défis majeurs de notre époque. L'intérêt des acteurs internationaux pour cette question cruciale fait écho à l'ampleur du désœuvrement qui affecte cette frange importante de la population mondiale et à la difficulté qu'accusent les Etats, dont particulièrement ceux du Sud, à mettre en œuvre des politiques adaptées.

Pour ce qui les concerne, à travers la Stratégie économique et la Stratégie jeunesse, toutes deux adoptées lors de leur XV^{ème} Sommet tenu à Dakar en novembre 2014, les Etats et Gouvernements membres de la Francophonie ont réaffirmé avec force cette volonté de lutte. Et, bien entendu, au sein de la famille francophone, la CONFEJES se félicite d'autant plus de ces textes, elle qui, il y a plus d'un quart de siècle déjà, lançait l'actuel Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (le PPEJ), afin, précisément, de contribuer à répondre à la préoccupation déjà cruciale du chômage des jeunes.

Le PPEJ, dont nous célébrons ici aujourd'hui le trentenaire, est une des composantes phares des actions de la Direction des Programmes Jeunesse de la CONFEJES. Le PPEJ intervient par des formations à l'intention des jeunes et de leurs encadreurs mais aussi par des financements de micro-entreprise ou micro-activités génératrices de revenus, permettant ainsi l'autopromotion des jeunes par des emplois qu'ils créent eux-mêmes. Le PPEJ se veut un outil d'insertion socio-économique des jeunes et ce, quel que soit leur niveau de formation.

Malgré cette légitimité conceptuelle et un succès avéré avec des dizaines de milliers de jeunes formés et plus de 60 projets annuellement financés en moyenne au sein de l'espace francophone depuis 1989, le PPEJ est toutefois demeuré globalement trop peu connu en Francophonie et, a fortiori, sur le plan international.

Afin de renforcer la visibilité de ce programme, la CONFEJES a dès lors décidé, en 2006, l'organisation bisannuelle d'un Concours d'Excellence de la Meilleure Entreprise Jeune de l'année. Enfin, pour honorer la mémoire de la responsable du programme au sein de la CONFEJES, décédée en 2007, le prix a, depuis, été rebaptisé « *Prix d'excellence Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO* ».

Pour ce qui concerne plus précisément cette édition 2019, organisée à Marrakech, douze candidats au prix d'excellence étaient annoncés, en provenance du Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Gabon, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Seychelles, Togo et Tunisie.

Le Jury était composé de Mmes Aïssatou ADAMOU NOMA (Niger), Lucia ALLAH-ASSOGBA (Togo), Meriem BZIOUI (Maroc), Nicole SUAREZ (France) et Fatoumata SYLLA (Confejes) ainsi que de MM. Oualbadet KOISSOUAL (Tchad) et Alain VERHAAGEN (Fédération Wallonie-Bruxelles, Président du jury).

Réuni en séance de travail le 11 mars 2019 à Marrakech, le jury a convenu, de manière consensuelle, d'articuler son évaluation autour des trois étapes chronologiques distinctes suivantes, à conduire les journées des 12 et 13 mars :

- premièrement, en ordre alphabétique, une présentation libre, par le candidat seul, de chaque projet aux seuls membres du jury. Cette présentation serait appuyée, le cas échéant, de tout support que le candidat aurait jugé utile et/ou possible de mobiliser ;
- deuxièmement, dans la foulée de la première étape, un entretien individuel avec le seul candidat, entretien au cours duquel le jury poserait à chaque candidat quatre questions identiques, relatives à l'originalité de son projet, son impact économique, son impact social et, enfin, aux difficultés

rencontrées. En clôture de l'entretien individuel, le jury poserait ensuite toutes les questions complémentaires que, le cas échéant il jugerait utiles ;

- troisièmement, une visite de chaque stand afin de permettre aux membres du jury de visualiser les réalisations concrètes de chaque projet dans un contexte public d'exposition.

Ensuite, le jury se retirerait pour délibérer.

Ce 11 mars, le jury a également tenu à échanger, au préalable à l'épreuve, sur l'ensemble de ces modalités avec tous les candidats et leurs accompagnateurs respectifs afin de garantir la transparence totale des procédures qu'il avait ainsi décidées et également permettre aux candidats et leurs accompagnateurs de poser au jury toutes questions que ceux-ci jugeraient utiles afin de se préparer au mieux à l'épreuve de sélection.

A l'issue des trois étapes d'évaluation, le 13 mars, à l'unanimité de ses membres, le jury a constaté :

- premièrement, l'absence involontaire du candidat du Cameroun, ce que le jury regrette sincèrement ;
- deuxièmement, l'implication particulièrement déterminée de tous les candidats dans leurs projets respectifs et, par-delà, au bénéfice du développement socio-économique de leur pays ;
- troisièmement, la qualité incontestable de l'ensemble des candidatures. A ce titre, le jury a d'ailleurs tenu à rappeler à toutes et à tous que, quelle que soit l'issue du concours, le fait d'être sélectionné pour y participer constituait déjà une reconnaissance de l'indéniable qualité de leur projet.

A l'issue de ses délibérations du 13 mars, le jury a cependant considéré que trois projets se distinguaient tout particulièrement dans leur adéquation avec l'esprit du PPEJ, notamment par leur effet démultiplicateur pour l'emploi des jeunes. En conséquence, à l'unanimité de ses membres, le jury a décidé de décerner les différents prix de cette édition 2019 ainsi qu'il suit :

- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à Madame Mariama Amadou KOITA, du Burkina Faso, pour son projet dénommé *Unité de Production de savon (UPS/DJAMU)* ;
- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à M. Moustapha Mohamed Ahmed, de l'Egypte, pour son projet dénommé *Apiculture El Moustapha* ;
- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à Madame Whitney Marcy NZAO WORA, du Gabon, pour son projet de transformation des produits forestiers non ligneux, dénommé *INDIGENA Food* ;
- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à Madame Assétou DIAKITE, du Mali, pour son projet de couture et vente de vêtements prêt-à-porter, dénommé *Hadja Création* ;
- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à M. Kevin GOREEBA, de Maurice, pour son projet de fabrication de meubles à partir du bois recyclé, dénommé *Décologie* ;
- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à Madame Gillianna ANACOURA, des Seychelles, pour son projet de production et commercialisation des articles en raphia, dénommé *Merl Palm and Bamboo Crafts* ;

- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à M. Yaovi SEDJRO, du Togo, pour son projet de ferme avicole dénommé *La ferme "la référence agritech"* ;
- le prix d'encouragement du Concours international d'Excellence à M. Heni CHAABENE, de Tunisie, pour son projet de conception et de découpe et gravure laser, dénommé *2H Design Pro* ;

Ensuite,

- le troisième prix du Concours international d'Excellence à Madame Rondromalala RAZAFINDRAMINO, de Madagascar, pour son projet de production et commercialisation d'articles en raphia crocheté, dénommé *VAONALA* ;
- le deuxième prix du Concours international d'Excellence à Madame Nawal ALLAOUI, du Maroc, pour son projet de recyclage de déchets piscicoles en cuir de poisson dénommé *Sea Skin* ;
- et, enfin, le Prix d'Excellence Bernadette Nicole MAPOKE NDONGO de la meilleure entreprise jeune de l'année 2019 à M. Justin HOUNGUEVOU, du Bénin, pour son projet dénommé *Unité de production des foyers écologiques et économiques (UPFEE)*.

Fait à Marrakech, ce 13 mars 2019.

Aïssatou ADAMOU NOMA (Niger),

Lucia ALLAH-ASSOGBA (Togo),

Meriem BZIOUI (Maroc),

Oualbadet KOISSOUAL (Tchad),

Nicole SUAREZ (France)

Fatoumata SYLLA (Confejes),

SYMPOSIUM DU CINQUANTENAIRE DE LA CONFEJES

Adama Guiro SENE,

Consultant Sénior en Ingénierie et Gestion de la Formation

Hamo II, Villa n° S/41 Golf Sud – Dakar SENEGAL

Tél. + 221 77 612 67 80 . Courriel : adamasene59@gmail.com

Thème :

« La CONFEJES 50 ans après, quel impact sur la Jeunesse et le Sport dans l'espace francophone »

Intervention du Consultant et proposition d'éléments de synthèse par le Consultant

Le plan de l'intervention

I. Analyse historique : le contexte mondial de la création de la CONFEJES

- 1.1 Des demandes sous des formes revendicatives contre les formes traditionnelles de la pratique politique
- 1.2. Des exemples de constations menées par les jeunes à travers le monde
 - 1.2.1. Contexte en Europe (Mai 1968 en France)
 - 1.2.2. Contexte en Europe (Printemps de Prague 1968)
 - 1.2.3. Contexte en Afrique subsaharienne (Mai 1968 à Dakar)
 - 1.2.4. Contexte en Afrique du Nord (Manifestations en Egypte)
 - 1.2.5. Contexte en Asie (La guerre du Vietnam)
 - 1.2.6. Contexte en Amérique (Mexique et USA)
- 1.3. Des opportunités certaines pour élaborer des réponses pertinentes à la demande de la Jeunesse
- 1.4. La CONFEJES : une réponse politique collective au service de la Jeunesse et du sport

II. Analyse diagnostique : les impacts ?

- 2.1. Les impacts au plan stratégique
- 2.2. Les impacts au plan managérial
- 2.3. Les impacts au plan technique

III. Analyse prospective : les défis et les opportunités

- 3.1. Les nouveaux défis pour les Etats et gouvernements membres et la CONFEJES
- 3.2. Les opportunités

I. Analyse historique : le contexte de création de la CONFEJES

1.1. Des demandes sous des formes revendicatives contre les formes traditionnelles de la pratique politique

La CONFEJES a été créée dans un contexte mondial marqué par des demandes sous des formes revendicatives contre les formes traditionnelles de la pratique politique.

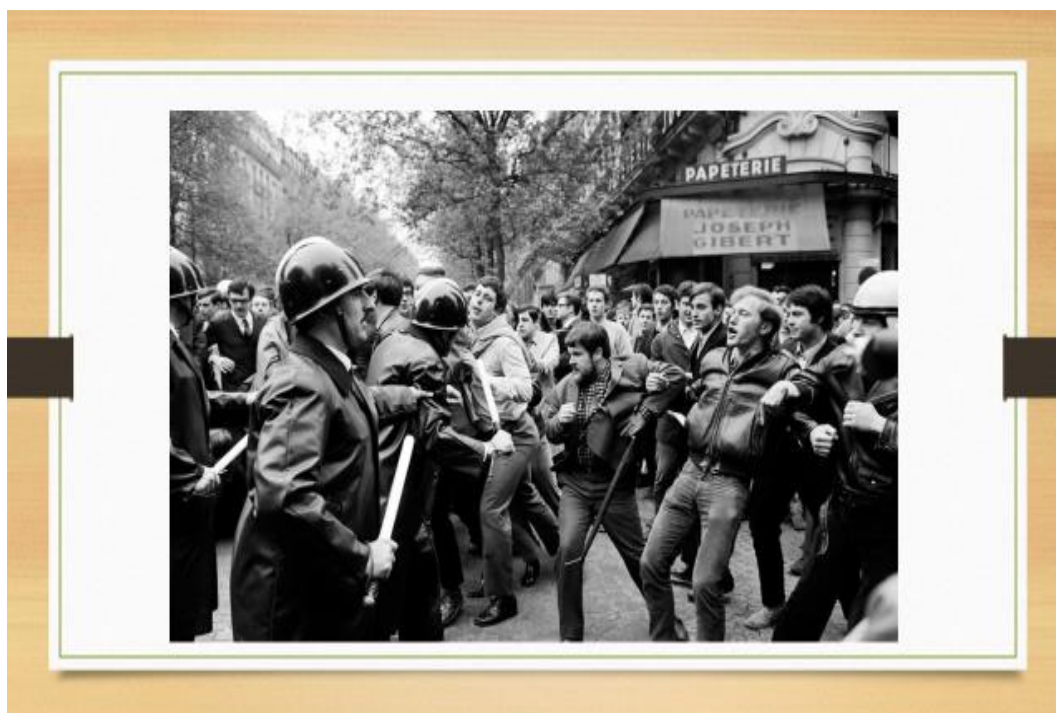
C'étaient des demandes portées principalement par les jeunes des deux sexes pour plus de citoyenneté, de liberté, d'équité et pour la paix dans le monde. Celles-ci étaient le plus souvent pacifiques mais non satisfaites elles prenaient des tournures violentes. C'est pourquoi, la problématique de la Jeunesse devenait « une action urgente ». Il devenait nécessaire d'élaborer réponses concertées, globales.

1.2. Des exemples de constations menées par les jeunes à travers le monde

- Mouvement des droits civiques en Amérique pour la citoyenneté ;
- Revendications régionalistes et nationalistes pour plus d'équité ;
- Printemps de Prague pour la dignité ;
- Mai 1968 : En France et en Afrique pour la liberté d'expression, etc.

1.2.1. Contexte en Europe (Mai 1968 en France)





1.2.2. Contexte en Europe (Printemps de Prague 1968)





1.2.3. Contexte en Afrique (Mai 1968 à Dakar)





1.2.4. Contexte en Afrique (Manifestations en Egypte)





1.2.5. Contexte en Asie (La guerre du Vietnam)



1.2.6. Contexte en Amérique (Mexique et USA)



alamy stock photo

D988CB www.alamy.com

1.3. Des opportunités certaines pour des réponses pertinentes

Le contexte de création de la CONFEJES recelait aussi d'opportunités pour prendre en charge efficacement les demandes de la jeunesse.

Quelques exemples :

- l'existence d'une volonté politique de mettre en place des unions politiques et économiques comme stratégie de développement ;
- le développement d'organisations internationales de partage de valeurs (culturelles, linguistiques, etc.);
- l'entrée du sport à l'école, faisant de l'éducation physique (EP puis EPS) un outil de formation citoyenne adaptée aux valeurs de la société;
- le début de la valorisation de la force diplomatique du sport;
- la prise en compte du sport comme levier de développement du « capital santé »;
- la professionnalisation du sport avec son incidence sur les politiques de l'emploi et sur l'élargissement du marché du travail.

1.4. La CONFEJES : une réponse politique collective au service de la Jeunesse et du sport

Ainsi la CONFEJE a été créée comme une intelligence politique pour faciliter et accompagner les changements demandés par la Jeunesse sous forme d'une organisation multilatérale de conseil et d'appui aux Etats et gouvernements membres pour le développement de la Jeunesse et du sport.

II. Analyse diagnostique : les impacts ?

2.1. Les impacts au plan stratégique

Il y a une appropriation par les Etats et gouvernements membres d'un cadre commun pour l'élaboration de politiques nationales Jeunesse/Sport selon la Gestion axée sur les résultats (GAR). Les Politiques nationales Jeunesse/Sport élaborées sont articulées dans des agendas partagés (Politique Nationale de Développement, Stratégie de la Francophonie, Plan d'Action Mondial pour la Jeunesse, ODD, Agenda 2063 de l'Union Africaine, Politiques européennes Jeunesse/Sport, etc.).

2.2. Les impacts au plan managérial

Il y a l'adoption par certains Etats et gouvernements membres de l'approche initiée par CONFEJES pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat et la participation citoyenne. Dans plusieurs pays se créent des Agences Nationales pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) et/ou de Fonds Nationaux de Promotion de la Jeunesse (FNPJ). La construction citoyenne ou l'éducation citoyenne est devenue une mission ministérielle.

2.3. Les impacts au plan technique

Plusieurs cadres sont formés et constituent aujourd'hui une expertise nationale dans la mise en œuvre des Politiques nationales Jeunesse/Sport. L'Institut National Jeunesse et Sport est

devenu un outil pédagogique d'excellence au service des politiques de l'emploi. Il facilite l'accès à la pratique inclusive du sport (service à la communauté).

III. Analyse prospective : les nouveaux défis et les opportunités

3.1. Les nouveaux défis pour les Etats et gouvernements membres et la CONFEJES

Pour les Etats et gouvernements membres, il s'agit d'engager et de gagner le défi d'une émergence inclusive fondée sur :

- «une société solidaire dans un Etat de droit» ;
- le « renforcement de la dimension inclusive de la croissance et le développement du capital humain »

Pour la CONFEJES, il s'agit de définir une vision prospective (où veut – elle aller?) et de développer un leadership mondial dans les domaines JS.

3.2. Les opportunités

Il s'agit pour la CONFEJES de :

- valoriser l'existence des orientations stratégiques harmonisées porteuses de résultats :
 - Cadre stratégique de la Francophonie 2015-2022 ;
 - Stratégie jeunesse de la Francophonie 2015-2022 ;
 - économique pour la Francophonie ;
 - ODD, Agenda 2063 de l'Union Africaine, etc.
- maximiser les opportunités du numérique particulièrement au profil des jeunes ;
- faire des complémentarités entre la CONFEJES et les Opérateurs et institutions de la Francophonie ;
- développer des partenariats à haute valeur ajoutée (Partenariat Public-Privé, Collectivités territoriales, Organisations internationales, etc.).

Symposium du Cinquantenaire de la CONFEJES

Thème central : *La CONFEJES 50 ans après : quel impact sur la jeunesse et le sport dans l'espace francophone ?*

Eléments de synthèse des communications
--

- ▶ Reconnaissance de la CONFEJES comme un outil de solidarité, une organisation pertinente, performante et un exemple du multilatéralisme ;

- ▶ Renouveau de la confiance à la CONFEJES et de l'engagement des ministres autour de l'institution ;

- ▶ Recommandation à la CONFEJES de renforcer sa gouvernance de façon plus ciblée et d'adopter des méthodes nouvelles comme l'appel à projet ;

- ▶ Pour consolider les acquis, ouvrir des voies de l'espérance à la jeunesse, faire grandir les architectes du mode de demain, il est recommandé à la CONFEJES de renforcer ses actions dans les domaines suivants :
 - l'attachement de la jeunesse à la langue française ;
 - l'engagement citoyen des jeunes (volontariat, entrepreneuriat, mobilité, EPS/Sport) ;
 - l'approfondissement de l'égalité Homme/Femme ;
 - l'utilisation critique des réseaux sociaux ;
 - le développement durable ;
 - le réchauffement climatique ;
 - la promotion de la pratique inclusive des activités Jeunesse et sport ;
 - la formation des cadres par l'octroi de bourses.

- ▶ Nécessité d'élaborer une stratégie de la francophonie du sport.

A N N E X E S

1. Discours

2. Listes

**ALLOCUTION DE MONSIEUR OSWALD HOMEKY PRESIDENT EN
EXERCICE DE LA CONFEJES, MINISTRE DU TOURISME, DE LA CULTURE
ET DES SPORTS DE LA REPUBLIQUE DU BENIN**

Monsieur le Premier Ministre du Royaume du Maroc,

Madame la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie,

Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, cher frère et ami Rachid,

Mesdames et Messieurs les Ministres, très chers Collègues, et Chefs de Délégation

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom de tous les Etats et Gouvernements membres de la CONFEJES et de l'ensemble des Ministres et des délégations qui les accompagnent, exprimer ma déférente gratitude et mes sincères remerciements à **Sa MAJESTE LE ROI MOHAMED VI**, au Gouvernement du Maroc ici représenté et à tout le Peuple marocain à qui **je transmets également les chaleureuses et fraternelles salutations de Son Excellence Monsieur PATRICE TALON, Président de la République du Bénin.**

Mes remerciements vont également à tous les membres du Comité d'organisation de la présente Conférence ministérielle qui, depuis plusieurs mois, ont travaillé sans relâche sous la conduite de **notre éminent collègue, frère et ami le Ministre TALBI** pour nous offrir à tous d'excellentes conditions d'accueil, de séjour et de travail en terre marocaine.

A vous, Excellence Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de l'OIF et la délégation qui vous accompagne, l'ensemble des participations et les Chefs de délégation, par ma modeste voix, vous disent MERCI du fond du cœur. Merci de nous honorer de votre présence et bienvenue à la 37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES, notre institution commune.

C'est pour moi le lieu de vous renouveler les sincères et chaleureuses félicitations de la CONFEJES ainsi que notre totale confiance en votre capacité à diriger efficacement le Secrétariat de l'OIF, et notre entière disponibilité à vous accompagner et à contribuer au succès de votre mandat.

Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation, comme vous le savez tous, cette année 2019 marque également la célébration du cinquantenaire de notre institution commune.

50 ans d'existence grâce aux valeureux et talentueux Ministres, Présidents en exercice à qui je rends un vibrant hommage ce jour.

50 ans de programmes brillamment mis en œuvre par les Secrétaires Généraux et les Directeurs ainsi que leurs équipes respectives que je salue avec reconnaissance.

50 ans d'initiatives au profit des jeunes et des sportifs de l'espace francophone.

Mais une question demeure, **AVONS-NOUS 50 ANS D'IMPACT REEL ?**

C'est pour répondre sans ambages à cette question qui fonde la raison d'être de notre institution que j'ai suggéré comme thème du symposium : « **La CONFEJES, 50 ANS APRES : QUEL IMPACT ?** ».

S'il est vrai que nous pouvons nous satisfaire du succès des nombreux programmes mis en œuvre et dont les bénéficiaires constituent le témoignage vivant, il n'en demeure pas moins que la CONFEJES, au fil des années, à l'instar de plusieurs institutions de même nature, a été atteinte par ce que j'appelle « **LE SYNDROME DE LA ROUTINE INSTITUTIONNELLE** », *celle qui consiste pour certains Etats membres à ne pas honorer leurs engagements statutaires, celle qui consiste à se réunir, à réfléchir, à concevoir et planifier souvent et abondamment, sans pour autant agir.*

Mesdames et Messieurs, loin de peindre le tableau en noir, **mon message est une exhortation à plus d'actions et à plus d'efficacité dans l'action.** C'est donc à dessein qu'ensemble avec le Secrétaire général de la CONFEJES et le Président entrant, nous avons retenu comme slogan du cinquantenaire : « **IMPACTONS ENSEMBLE** ».

Ce message s'adresse à tous les Gouvernants à divers niveaux et surtout à tous les responsables qui ont la charge du bien-être de nos Communautés en général, et de la Jeunesse en particulier.

La Communauté francophone est certainement la plus grande et la mieux répartie sur la surface du Globe. Elle est riche de nombreux Etats et couvre les cinq continents.

La jeunesse francophone est sans doute l'une des plus actives et constitue à la fois, une opportunité et une menace. Opportunité si nous réussissons à en optimiser le potentiel intellectuel, économique et social. Menace si nos programmes, au lieu d'apporter des solutions et des réponses concrètes aux besoins des jeunes, s'exécutent sans aucune coordination et synergie.

Nous ne devons pas nous étonner de la radicalisation et de la déperdition de notre jeunesse si **chacun de nous continue de mobiliser des ressources pour mettre en œuvre des programmes isolés ou parfois en compétition avec les programmes d'une autre organisation partenaire.**

C'est en cela que je voudrais saluer les efforts consentis par chacun de nous pour une meilleure synergie de notre action qui doit être commune, et nous rappeler à tous que la seule alternative pour un espace francophone apaisé et économiquement dynamique et prospère, **c'est notre ACTION CONCERTÉE.**

Le moment est venu pour moi, après deux années de présidence, de passer le témoin. Je dois vous avouer qu'en ce moment même, je suis partagé entre le sentiment d'avoir accompli ma mission pour avoir opéré les réformes qui me paraissaient impératives dans la gouvernance de notre institution et travaillé à son repositionnement d'une part, et le sentiment de n'avoir rien fait au regard des nombreux enjeux et défis à venir, d'autre part.

Cela étant, je pars le cœur heureux pour avoir bénéficié de la confiance de mes pairs que je remercie encore et de vous tous, acteurs de la chaîne que j'ai pu rencontrer au cours de mon mandat. Je vous dis tous MERCI pour ce moment.

C'est pour moi le lieu de saluer, de remercier et de féliciter très sincèrement l'équipe actuelle du Secrétariat général conduite par mon frère et ami Ali BOURAMAH HAROUNA à qui je souhaite pleins succès pour la suite.

Ma première décision en tant que Président en exercice a été de choisir le pays hôte de la prochaine conférence ministérielle et donc de désigner de fait mon successeur. L'exercice ne fut pas simple à l'époque, mais je dois dire que je suis heureux que mes pairs aient accepté le choix du Maroc. Celui qui prendra la charge dans quelques instants est un homme de grande expérience, Ministre depuis plusieurs années et même Ancien Président de l'Assemblée Nationale.

Je n'ai aucun doute qu'il sera pour nous tous, un très bon Président et je veux lui souhaiter pleins succès et une bonne réussite de son mandat.

A nous tous enfin, je souhaite une bonne Conférence ministérielle.

Que DIEU, l'Être Eternel, le Très Miséricordieux à qui je rends grâce pour m'avoir permis de bien conduire la CONFEJES à son cinquantenaire de nous conduire et de guider nos pas pour que rayonne notre Institution.

JE VOUS REMERCIE

**DISCOURS DE MONSIEUR BOURAMAH ALI HAROUNA, SECRETAIRE
GENERAL DE LA CONFEJES**

**A la cérémonie d'ouverture de la 37^{ème} Conférence ministérielle jumelée a la célébration
du Cinquantenaire de la CONFEJES**

Marrakech (Maroc), Le 14 mars 2019

- **Monsieur le Président en Exercice ;**
- **Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie ;**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres ;**
- **Chers invités.**
- **Monsieur le Secrétaire Général Honoraire,**
- **Mesdames, Messieurs les Experts des Etats et gouvernements membres ;**
- **Honorables et distingués invités qui nous avez fait l'honneur de répondre à notre invitation,**
- **Mesdames et Messieurs,**

La 37^{ème} session ministérielle ordinaire articulée à la célébration du Cinquantenaire génère, dans son déroulement, une obligation d'inventaire du service aux Etats et gouvernements membres, qui est la raison d'être de l'Organisation.

J'ai, à ce titre, l'honneur de rappeler que de 1969 à 2019, c'est un demi-siècle de coopération intergouvernementale, d'appui aux politiques nationales et d'interactions avec les jeunes et les sportifs.

Bien entendu, ce parcours porté par des cadres issus des pays du Sud et du Nord, a connu des hauts et des bas du fait de facteurs endogènes, exogènes ou les deux à la fois, selon la conjoncture internationale.

Malgré tout, les Etats et gouvernements ont tenu bon et maintenu le cap qui nous vaut aujourd'hui une organisation forte et résiliente, revêtue d'un statut de Conférence ministérielle permanente au sein de la Francophonie et, en même temps, acteur majeur au sein de la coopération internationale avec un portefeuille de partenariat de plus en plus dense.

En cinquante ans d'existence, la CONFEJES a acquis une identité forte et distinctive au plan institutionnel, programmatique et organisationnel avec la tenue régulière, à date, de toutes les instances statutaires et avec une adhésion plus forte des Etats et gouvernements membres.

Au plan financier, outre la consolidation des bases budgétaires, chaque exercice annuel fait l'objet d'une vérification et d'une certification par des Commissaires aux comptes qui rendent compte directement à la réunion ministérielle.

Au niveau national, chaque Etat et gouvernement membre dispose d'une cellule Nationale CONFEJES qui intègre les interventions des différents points focaux des programmes sous la coordination des correspondants nationaux.

La qualité de la relation avec le pays siège, la République du Sénégal, est maintenue à un très haut niveau, qualité attestée par la mise à la disposition de l'organisation d'un siège de grand standing garantissant de bonnes conditions de travail pour l'équipe du Secrétariat général.

Au sein de la Francophonie, premier niveau de coopération, outre la participation aux différents organes de l'institution, des liens solides et efficaces sont tissés avec les différents démembrements reconnus par la Charte, dans la perspective des idéaux et principes de Paix, de Solidarité et de Coopération grâce à l'engagement des jeunes et à la puissance du sport.

Justement dans le domaine du sport, la CONFEJES peut, en toute légitimité, se prévaloir du rôle historique qu'elle a joué dans la mise en route et la consolidation des Jeux de la Francophonie, devenus une vitrine pour notre communauté linguistique, de par le rayonnement acquis et par l'élargissement du périmètre à la culture et à la créativité.

Ce positionnement procède d'une présence sur toute l'échelle de la pratique sportive, allant de l'accompagnement des lauréats vers la performance mondiale aux pratiques les moins élaborées, notamment la pratique pour le maintien du capital santé.

Grâce au Fonds Francophone de Préparation Olympique (FFPO), le camp d'entraînement prépare la grande compétition, le club CONFEJES participe à la vulgarisation et au développement des disciplines tandis que les Appuis à l'Elite Jeune (APEJ) adressent la toute petite catégorie.

A la base de cette pyramide, une priorité est dévolue à la pratique effective de l'éducation physique et sportive dans tous les cycles d'enseignement.

Cet engagement a été d'ailleurs réaffirmé à travers la Conférence internationale de l'Education Physique et Sportive à l'école, en 2018, sanctionnée par la Déclaration de Cotonou, adoptée dans un large consensus international, suite à une entente avec la CONFEMEN.

Le palmarès sportif du Cinquantenaire peut mentionner de grands champions détenteurs de titre mondial et de cadres techniques de très haut niveau.

Dans le domaine de la jeunesse, l'inventaire mentionnera sûrement le rôle de précurseur de l'Organisation dans la promotion de l'entrepreneuriat, comme modalité forte de lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, notamment, dans les pays du Sud.

Le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) devenu Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) est à la base de l'autonomisation économique de plusieurs générations de jeunes des 19 pays éligibles, certains jeunes entrepreneurs sont d'ailleurs devenus des champions et aussi des employeurs de plusieurs de leurs pairs.

Aujourd'hui, l'essentiel des Etats et gouvernements membres ont déjà mis en place des dispositifs nationaux dédiés à l'emploi des jeunes en tant que cadre de développement de la culture de l'entrepreneuriat et instrument aux services de l'insertion professionnelle et économique des jeunes.

La session annuelle du Comité Technique international de Suivi et d'Orientation (CTSO) du PPEJ qui procède à l'attribution des financements de projets des jeunes est reconnue comme une bonne pratique qui stimule le volontarisme des jeunes.

- **Monsieur le Président en exercice,**
- **Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie,**
- **Messieurs les Ministres,**
- **Chers invités,**

La promotion des jeunes a effectivement une dimension économique mais les résultats obtenus dans ce domaine ne peuvent être durables que s'ils sont adossés à une composante sociale couvrant le développement du leadership et de la citoyenneté, la culture de la paix et du dialogue, l'engagement pour le développement durable en plus de la formation technique et technologique.

Ainsi tout au long du parcours historique, l'option a été d'agir et d'interagir, avec les jeunes à travers les Conseils nationaux de la jeunesse, regroupés au sein du Réseau International des Jeunes Francophones (RIJEF).

Aujourd'hui, beaucoup de leaders dans les Etats et gouvernements membres ont bénéficié, dans leur cursus, de programmes de la CONFEJES dans divers domaines du développement humain, en termes de renforcement de capacités ou de formation diplômante.

D'ailleurs la formation des cadres est aussi un domaine d'excellence de la CONFEJES sur la base des orientations de la Déclaration de Praia, issue de la Conférence ministérielle thématique tenue en 2006.

L'état des lieux mentionne plus d'une vingtaine d'instituts nationaux de formation des cadres de jeunesse et de sport de pays du Sud, qui ont réformé leur programme aligné désormais sur le système LMD, avec l'émergence de laboratoires de recherche et une production scientifique en nette progression.

Un Comité technique spécialisé en sciences et techniques des activités physiques et sportives, Jeunesse, Loisirs, (CTS STAPS JL) fonctionne au sein du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES).

Après Porto Novo qui poursuit son développement, une seconde école doctorale en STAPS JL est en gestation au Cameroun, les autorités politiques et académiques l'ayant déjà acté en mai 2017.

Dans le déploiement de tous ces programmes, une attention particulière est accordée à la participation féminine aux cotés des hommes et des garçons.

A cet effet, un Groupe de Travail Consultatif / Femme (GTCF), représenté dans tous les Etats et gouvernements membres par des Déléguées Nationales, veille sur la participation effective des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse, de Sport et de Loisirs.

Depuis 2016, le GTCF a arrimé ses interventions sur l'objectif de développement durable n°5 (Egalité des sexes et autonomisation des femmes) et sur les orientations de la stratégie genre de la Francophonie, adoptée par le Sommet des Chefs d'Etats et de gouvernements à Madagascar.

Toutes ces interventions sectorielles sont mises en cohérence à travers une veille stratégique sur la qualité de la gouvernance afin de garantir les équilibres programmatique, thématique, géographique et entre les sexes. Cette revue non exhaustive des pratiques et méthodes, est une fenêtre sur la contribution du secteur jeunesse et sport au développement économique et social.

C'est donc, pour conclure, le lieu de rendre encore un vibrant hommage à tous les Ministres et cadres techniques qui ont participé à la constitution de ce patrimoine qu'il vous revient, Mesdames, Messieurs les Ministres, d'optimiser et de pérenniser en legs aux prochaines générations.

Très respectueusement et au nom du Secrétariat général, je vous souhaite un excellent jubilé Cinquantenaire.

Je vous remercie.

**DISCOURS DE MONSIEUR RACHID TALBI EL ALAMI, MINISTRE DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS DU ROYAUME DU MAROC,
PRESIDENT EN EXERCICE ENTRANT**

**A la cérémonie d'ouverture de la 37^{ème} Conférence ministérielle jumelée à la célébration
du Cinquantenaire de la CONFEJES**

Marrakech (Maroc), Le 14 mars 2019

Excellence Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie

Monsieur le Ministre, Président en exercice de la CONFEJES

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres

Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégations

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadrices et ambassadeurs

M^r le Secrétaire Général de la CONFEJES

Mesdames et Messieurs Les experts

**Mesdames et Messieurs les représentants des organismes régionaux et internationaux
partenaires**

Honorables invités

Qu'il me soit permis au début de mon allocution de vous réitérer ma gratitude pour l'élection du Royaume du Maroc pour abriter les travaux de la 37^{ème} Conférence Ministérielle de la CONFEJES, confirmant ainsi l'attachement que mon pays a avec l'ensemble des pays francophones, notamment ceux membres de la CONFEJES.

Je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements les plus sincères à Madame Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire Générale de la Francophonie et aux Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres et distingués Chefs de délégations qui nous ont honoré par leurs présences personnelles, et de souhaiter à toutes et à tous un excellent séjour au Maroc, terre de paix, de tolérance et d'hospitalité légendaire.

Excellences ;

Mesdames et Messieurs ;

Honorable assistance ;

Le Royaume du Maroc est honoré d'abriter les travaux de cette 37^{ème} Conférence Ministérielle de la CONFEJES, organisée sous **le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le Glorifie**, qui n'a cessé d'accorder une importance capitale aux questions liées à la jeunesse

et au sport incitant, entre autres, les pouvoirs publics à la mise en place d'une nouvelle politique intégrée de la jeunesse au vu des rôles des jeunes dans le développement social, culturel, économique et politique du pays.

En effet, conscient des différents enjeux auxquels font face les jeunes d'aujourd'hui, principalement ceux liés aux défis de la mondialisation, de l'insertion dans la vie professionnelle et active et aux exigences des domaines de la formation, le Maroc a adopté une politique volontariste visant à renforcer la place des jeunes dans la société et augmenter leurs présences dans les instances de prise de décisions.

C'est ainsi que la constitution marocaine est considérée comme une concrétisation de cette vision nationale et un couronnement des différentes réformes structurelles que connaît le Maroc dans plusieurs domaines, principalement la mise en place des stratégies nationales sectorielles dans différents secteurs comme l'agriculture, le tourisme, l'industrie, la pêche maritime, l'environnement, les énergies renouvelable, etc...

Au niveau de la jeunesse et des sports, le Maroc dispose d'une stratégie nationale du sport comme étant un droit constitutionnel pour les citoyens et d'un arsenal juridique sportif à même de promouvoir progressivement le sport national.

Dans le domaine de la jeunesse, la constitution marocaine prévoit également la création d'un Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative dont la loi a été publiée au bulletin officiel en janvier 2018.

En parallèle, et conformément aux orientations royales, une commission intergouvernementale, présidée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, finalise une nouvelle politique intégrée de la jeunesse, dont le processus initial d'élaboration fut lancé avec la participation de toutes les parties concernées notamment les jeunes.

Nous sommes convaincus que les différents programmes et actions lancés dans le domaine de la jeunesse constituent le commencement d'un chantier énorme et complexe de réformes, nécessitant davantage d'engagement et d'implication de toutes les forces vives pour garantir un avenir prospère et rayonnant à notre jeunesse.

Excellences ;

Mesdames et Messieurs

La 37^{ème} Conférence Ministérielle, objet de notre réunion aujourd'hui, se tient, certes, dans un contexte assez particulier caractérisé par des défis énormes auxquels font face de nombreux pays, dont les nôtres, engagés pour le développement, ambitieux pour la croissance et le bien-être de leurs citoyens. Nous vivons dans un monde qui évolue et qui se globalise de façon récurrente, nous incitons tous à démultiplier les efforts et à diversifier les actions, dans différents domaines politique, économique, culturel.

Ce contexte complexe que nous évoquons, ne laisse pas à l'abri nos domaines d'intervention, nous responsables de la jeunesse et des sports. En effet, les jeunes d'aujourd'hui dont ceux de

notre espace francophone, sont confrontés à d'énormes épreuves, défis, risques et problématiques, qui s'imposent de par le nouvel ordre économique et social mondial, une insuffisance des moyens mis à la disposition de la jeunesse pour son émancipation et intégration dans la société de la connaissance, sans oublier la montée dans les milieux des jeunes des différentes formes des extrémismes du repli identitaire et l'intensification et la généralisation des maux liés notamment au terrorisme et à la radicalisation violente.

Nous constatons aussi le durcissement d'importantes inégalités en matière des droits à l'éducation, à la culture, à l'emploi et aux équipements et services de base, affectant ainsi l'avenir des générations montantes.

Nous ne pouvons aussi ignorer la persistance des cas de milliers de jeunes, et d'enfants non accompagnés, prêts à payer de leurs vies la quête légitime d'un avenir meilleur, d'un avenir, tout simplement.

Ce contexte, ne peut en aucun cas nous laisser indifférents vis-à-vis de ses répercussions sur la cohésion sociale dans nos sociétés respectives, et de façon plus globale, sur la paix, la sécurité et le développement dans le monde. C'est ainsi que nous devons nous engager à œuvrer pour une mondialisation plus harmonieuse, plus inclusive et plus humaine.

Ces jeunes constituent un inestimable capital humain souvent oublié des processus de mondialisation ; une immense chance, un atout irremplaçable pour le développement de tous nos pays, un inestimable capital humain dans lequel il nous faut investir.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste lors de son discours adressé à l'occasion du 39^{ème} sommet de l'Union Africaine à Addis-Abeba le 04 juillet 2017, avait signalé dans ce sens que « ***la réponse réside dans un traitement volontariste du triptyque éducation, enseignement supérieur et formation professionnelle*** » ; et d'ajouter que la réponse « ***réside également dans les investissements conséquents, durables et judicieux qui doivent être entrepris dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle et de l'emploi*** » (fin de citation de SM).

Excellences ;

Mesdames et Messieurs ;

Honorable assistance ;

En parallèle, Le sport est appelé quant à lui à jouer un rôle de premier rang en matière de cohésion sociale, de par les chances et opportunités qu'il offre, mais aussi grâce aux potentiels et talents dont regorgent nos pays.

Une attention particulière s'impose à nous pour développer la pratique du sport et l'accès à ce droit auprès des femmes et jeunes filles, notamment dans les milieux où les valeurs d'égalité homme-femme peinent à se concrétiser.

Cela ne peut se réaliser qu'à travers une volonté politique affichée de nos gouvernements et un engagement clair des différents acteurs pour la démocratisation de l'accès au sport en tant que droit fondamental des droits humains.

Le développement du sport scolaire constitue de sa part, un enjeu majeur pour la promotion des valeurs de l'effort et de la compétition dans le milieu des élèves, et la constitution de pépinières de talents et sportifs de haut niveau pour l'avenir ; des tremplins entre l'école, les clubs et les centres de formation s'imposent avec acuité, afin de développer une chaîne de valeur sportive globale et intégrée.

Excellence ;

Mesdames et Messieurs ;

La qualité des programmes et la particularité des actions qu'a mené la CONFEJES tout au long de cinquante années d'existence ont démontré, en dépit des contraintes et des moyens limités, leurs efficacités et le rôle important que l'institution joue dans les domaines de la jeunesse et du sport, sachant comment faire des programmes sportifs et de la jeunesse des canaux appropriés pour véhiculer les valeurs escomptées tel que la citoyenneté, la tolérance, l'acceptation de l'autre et l'épanouissement.

Un tel potentiel, bien qu'il mérite d'être salué, nous interpelle tous à n'épargner aucun effort pour renforcer davantage ses actions et soutenir ses attributions pour être capable de répondre efficacement aux nouvelles attentes et aspirations des jeunes de nos pays respectifs, et faire face aux nouveaux défis croissants dans les domaines de la jeunesse et du sport.

Nous souhaiterions à ce sujet à ce que la CONFEJES, à travers ses différents programmes, soit davantage un cadre d'échange et de convergence entre les pays membres dans les domaines sportifs et de la jeunesse pour échanger les expériences et diversifier les partenariats et mettre nos forces à contribution pour montrer la vraie image de la jeunesse et du sport africain comme étant une force et une chance à saisir pour le développement de nos pays.

Je voudrais à cette occasion vous suggérer de mandater le nouveau bureau de la CONFEJES pour la mise en place d'un Comité d'experts internationaux représentant quelques pays membres et d'autres parties prenantes ressources dont des jeunes, pour explorer les tendances mondiales pour les deux prochaines décennies. Lesquelles tendances orienteront nos politiques publiques pour mieux servir les jeunes et répondre à leurs attentes. Nous entendons avec cette suggestion, mettre en place un cadre référentiel de travail pour la CONFEJES à même de garantir une mobilisation élargie des pays membres et des partenaires pour contribuer de manière collective à la transformation et à la construction d'un modèle inclusif pour jeunes.

Mesdames et Messieurs Les Ministres et Chefs de délégations ;

Je ne saurais clore mon propos sans vous exprimer encore une fois toute la fierté que nous inspire votre présence, Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie et Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégations, et vous remercier pour le déplacement que vous avez effectué

au Royaume du Maroc témoignant ainsi votre engagement et implication dans la promotion de la jeunesse et du sports dans l'espace francophone.

Je saisi également cette occasion pour adresser mes remerciements aux experts qui ont contribué à l'examen et la préparation des documents qui nous sont soumis, ainsi qu'à l'équipe engagée du Secrétariat Général de la CONFEJES et à leur tête Mr Ali BOURAMAH HAROUNA pour le travail professionnel qu'ils ont démontré tout au long de la préparation de cet événement avec les équipes du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Et ainsi, je déclare ouverts les travaux de la 37^{ème} Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie

Je vous remercie

**DISCOURS DE MADAME LOUISE MUSHIKIWABO, SECRETAIRE GENERALE
DE LA FRANCOPHONIE**

**A la cérémonie d'ouverture de la 37^{ème} Conférence ministérielle jumelée à la célébration
du Cinquantenaire de la CONFEJES**

Marrakech (Maroc), Le 14 mars 2019

Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES, cher Oswald Homeky,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES, cher Bouramah Ali Harouna,

Mesdames et Messieurs.

A l'aube du cinquantenaire de l'OIIF, que nous célébrerons l'année prochaine à Tunis, je suis très heureuse de pouvoir être parmi vous, ici à Marrakech, pour l'anniversaire de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, (CONFEJES), qui est d'un an son aînée. Ce sont les pères fondateurs de la Francophonie, au moment des Indépendances, qui ont émis le souhait de se rencontrer autour de la jeunesse et des sports. Ils avaient pris conscience de l'importance de mobiliser nos jeunes, autour de la langue française et de ce qu'ils aiment le plus, le sport.

Plus récemment, la Stratégie Jeunesse de la Francophonie, adoptée par nos Chefs d'État et de gouvernement au Sommet de Dakar en 2014 nous a invités à créer encore davantage de synergies entre nous, institutions de la Francophonie. Nos textes nous rappellent que nous devons être unis, et au service des populations que nous servons.

Je souhaite que notre Organisation travaille de concert avec tous les Opérateurs et les Institutions de la Francophonie, en étroite coordination et en parfaite complémentarité, et surtout, loin de toute idée de concurrence.

Notre espace francophone est jeune ! En effet, les jeunes représentent près de 70% de la population de beaucoup de nos pays membres, et plus particulièrement dans nos pays du Sud. Cette jeunesse ne demande qu'à travailler, créer, innover, prendre part aux décisions. Mais pour cela ils ont besoin de formation, d'accompagnement et d'encouragement ! C'est de notre devoir de les aider à réussir et à trouver leur place dans nos sociétés. Nous n'avons pas le droit de les décevoir.

Le monde, comme vous le savez, change très vite, et les jeunes sont sans cesse confrontés à de nombreux nouveaux défis. Aujourd'hui, cinquante ans après la création de nos institutions, je plaide pour que nous passions rapidement des discours et des déclarations aux actions concrètes. Pour employer une expression familière à la jeunesse et à l'ère numérique dans laquelle nous vivons, il est temps pour nous d'opérer une « mise à jour ».

Notre dernier « Rapport sur la situation des jeunes dans l'espace francophone », montre que, dans la plupart de nos pays, les jeunes éprouvent beaucoup de difficultés à accéder à l'emploi, et que le taux de chômage endémique reste très élevé. Ces difficultés viennent souvent d'importantes carences dans les systèmes éducatifs, qui font qu'un nombre élevé de jeunes décroche de l'école.

C'est particulièrement vrai pour les jeunes filles, un constat qui nous a amenés à organiser, en juin prochain, à Ndjamena, une grande Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone, destinée à partager bonnes pratiques, expériences réussies et pistes d'actions. Même si le sujet de cette Conférence relève davantage de la CONFEMEN, j'espère que la CONFES pourra aussi y apporter sa contribution.

Allons plus loin également en matière d'appui concret aux initiatives des jeunes dans le domaine de l'innovation technologique. Au cours de mes divers déplacements, notamment lors de mes derniers voyages à Ouagadougou et Bucarest, j'ai été ravie de rencontrer des étudiants très talentueux et créatifs, performants dans le domaine du numérique. Qu'il s'agisse de modélisation 3D, de cinéma, d'animation, de jeux vidéo, de graphisme, d'applications de livraisons, de biotechnologie, etc., notre espace regorge de jeunes talents impressionnants. Il est urgent que nous trouvions, ensemble, des solutions pour que nos jeunes bénéficient des meilleures connections internet afin d'être compétitifs et de voir leurs projets se réaliser.

En ce qui concerne nos nombreux programmes de soutien à l'entrepreneuriat. Il est temps de se poser les bonnes questions. Comment pouvons-nous faire preuve de plus de créativité dans nos modalités d'intervention et de partenariat ? Comment pouvons-nous associer davantage le secteur privé ? Comment institutionnaliser le partage d'expérience entre États et gouvernements membres afin que tous puissent en bénéficier ? Notre espace francophone est riche, il est riche de succès et de bonnes pratiques. Malheureusement, c'est un trésor que nous n'exploitons pas assez. Ce n'est pas un hasard que je vous parle de cette notion de partage d'expérience, ici, au Maroc, un pays qui partage depuis tant d'années son expérience, surtout dans le domaine économique, avec le continent et particulièrement, l'Afrique Sub-saharienne.

J'ai demandé à mes équipes de réfléchir avec vous. Les pistes d'action commune qui se dégageront auront certainement un plus grand impact - pour reprendre la thématique de cette Conférence -, que si nous agissons en ordre dispersé. Je viendrai vers vous, les États, pour qu'ensemble, nous puissions procéder à un inventaire de ces bonnes pratiques.

Enfin, la faible participation des jeunes, notamment des jeunes femmes, aux organes et processus décisionnels, est un autre des défis majeurs identifiés par les jeunes eux-mêmes. Encore hier à l'université francophone de Bucarest, il en a été question. Nos jeunes se sentent écartés de l'action publique, malgré leur engagement croissant dans des mouvements citoyens.

Mais pour avoir des politiques efficaces en matière de jeunesse, comme par exemple, la mise en œuvre du vaste programme de formation des cadres, les Ministres de la jeunesse que vous êtes ne me contrediront pas - il faut du financement ! Et c'est là un plaidoyer que nous devons mener ensemble auprès de nos États, gouvernements, parlements, collectivités locales, pour que les budgets dédiés soient à la hauteur de nos ambitions. Par contre, et vous ne me contredirez pas non plus, qui dit plus de financements, dit également une meilleure gestion des fonds.

Mesdames et Messieurs,

Je m'aperçois que j'ai beaucoup parlé de jeunesse et très peu de sport. Comme vous le savez, la CONFES est un partenaire historique et incontournable des Jeux de la Francophonie qui siège au Comité international des Jeux (le CIJF). Je ne vais pas revenir sur la décision difficile qu'a dû prendre le Nouveau Brunswick. Tournons-nous vers l'avenir et faisons en sorte que la meilleure candidature se dégage en vue de tenir, comme prévu, la 9^{ème} édition en 2021. Le pays hôte de ce

rendez-vous incontournable de la jeunesse francophone sera officiellement désigné début juillet 2019 lors de la 107^{ème} session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF). Je reste confiante : les Jeux auront bien lieu dans le respect des délais et seront un succès !

Je suis sûre aussi que la Francophonie sera visible lors des prochains Jeux olympiques de la Jeunesse qui se dérouleront dans deux villes de notre espace, à Lausanne en 2020, pour l'édition d'hiver, et à Dakar, en 2022, pour celle d'été. J'annoncerai par ailleurs, très bientôt, le nom de la personnalité que j'ai choisie comme Grand témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques de Tokyo. Je compte sur tous les pays représentés dans la CONFEJES pour nous aider à déployer un plan d'action efficace, basé sur les expériences des précédents Grands témoins, afin que la langue française puisse avoir dans ces Jeux, la place qui lui revient comme l'une des deux langues officielles du Mouvement olympique.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Pour conclure, je voudrai parler d'une question essentielle et pourtant très problématique au sein de notre espace : celle de la mobilité. Trouvons les moyens d'amplifier notre programme de Volontariat international de la Francophonie (VIF), en termes de nombre comme de durée. Ces échanges constituent le meilleur moyen de surmonter les obstacles et de donner corps à cet espace de solidarité qu'est notre Francophonie.

Les jeunes sont à la fois acteurs et victimes de phénomènes tristement d'actualité tels que les flux massifs d'immigration illégale ou l'extrémisme violent. Nous n'allons pas résoudre ces problèmes à nous seuls, mais nous pouvons nous attaquer à leurs causes profondes : la pauvreté, la précarité et la marginalisation. C'est pour cela que je tiens à insister une fois encore sur la nécessité de passer à l'échelle dans tous nos projets, de recentrer nos actions, pour plus d'efficacité et de résultats. Il nous faut regagner la confiance de nos États et gouvernements, et surtout celle de nos premiers bénéficiaires, les jeunes.

Je vous remercie, tout en souhaitant beaucoup de succès à la nouvelle présidence marocaine.

**37^{ème} CONFERENCE MINISTERIELLE DE LA CONFEJES MARQUANT LE
CINQUANTENAIRE DE L'INSTITUTION**

SYMPOSIUM

**THEME : « *La CONFEJES 50 ans après : quel impact sur la jeunesse et le sport dans
l'espace francophone* »**

**COMMUNICATION DE MONSIEUR AZOUIYOU DAOUDA,
MINISTRE DES SPORTS ET DES LOISIRS DU BURKINA FASO**

Marrakech, le 14 mars 2019

**Excellence Madame la Secrétaire Générale de la francophonie ;
Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES ;
Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc ;
Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation ;
Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;
Mesdames, Messieurs les Présidents d'Institutions, d'Associations
Internationales de Sport et de la Jeunesse ;
Distingués Participants ;
Mesdames, Messieurs ;**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole, à l'occasion de ce Symposium dont le thème est: « *La CONFEJES 50 ans après : quel impact sur la jeunesse et le sport dans l'espace francophone* ». Ce thème cadre bien avec la célébration des 50 ans de notre institution car il symbolise le grand impact, me semble-t-il, qu'a eu la création de la CONFEJES dans l'espace francophone.

Avant d'en venir aux éléments constitutifs de cet impact, permettez-moi de consacrer d'emblée mon propos, à la manifestation de salutations fraternelles et amicales de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, Souverain du Maroc.

Nos deux pays et leurs peuples respectifs, sont unis par de solides relations d'amitié et de coopération, fondées sur une estime réciproque et des convergences de vue très fortes en matière politique, économique et socioculturelle, qui n'ont pas pris une ride, malgré le temps et les hommes, pour s'établir aujourd'hui en tradition quasi séculaire.

Je voudrais également, Mesdames, Messieurs, avoir une petite adresse pour des personnalités présentes parmi nous.

Il s'agit en premier lieu de Son Excellence Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie. Madame la Secrétaire Générale, nous magnifions et apprécions à sa juste valeur votre auguste et appréciable présence parmi nous. En même temps qu'elle confère à notre jubilé une dimension exceptionnelle, elle traduit en acte, tout l'attachement de la francophonie à ses opérateurs dont la CONFEJES porte fièrement le flambeau.

Au nom de Monsieur le Président du Faso, je vous adresse mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la tête de la francophonie, tout en vous souhaitant une mission réussie au bénéfice des valeurs portées par notre institution.

Il s'agit aussi de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, à qui j'exprime la gratitude de mon pays, pour les excellentes conditions d'accueil, de travail et de séjour mises à notre disposition.

Je salue naturellement, Monsieur le Ministre, le vaillant comité national d'organisation, mis en place par vos soins, pour l'exécution parfaite de cette manifestation, en lien avec la légendaire réputation marocaine d'accueil et d'hospitalité, réputation bien fondée car nous la vivons matériellement depuis que nous avons foulé le sol de votre si beau pays.

Vous me permettez ensuite de rendre un hommage mérité à tous les pères fondateurs de notre Institution commune et je me permets d'en citer quelques-uns :

- Habib BOURGUIBA de la Tunisie ;
- Hamani DIORI du Niger ;
- Léopold SEDAR SENGHOR du Sénégal ;
- Félix HOUPHOUËT BOIGNY de la Côte d'Ivoire.

L'œuvre salubre et historique de ces pères fondateurs nous permet aujourd'hui de nous retrouver ensemble au sein d'un espace de diversité, de pluralisme et de complémentarité mutuelle. En initiant un 5 décembre 1969, à Marly-le Royen France, la première réunion ministérielle de la jeunesse et des sports des pays d'expression française, ces précurseurs étaient peut-être conscients de la noblesse de leur œuvre, mais ils étaient sans doute loin d'imaginer qu'elle prendrait aujourd'hui une telle envergure.

J'ai donc, et l'insigne honneur et l'agréable devoir, de saluer en cet instant mémorable la justesse et la pertinence de leur vision qui a consisté à porter la CONFEJES sur les fonds baptismaux.

- **Madame la Secrétaire Générale ;**
- **Mesdames, Monsieur les Ministres ;**

Au moment où nos Etats et Gouvernements membres, redoublent d'efforts et d'abnégation pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes ;

Au moment où notre jeunesse, poussée par la peur et l'incertitude du lendemain sacrifie sa vie sur les routes et les mers de l'exil ;

Au moment où l'intégrisme violent et les idéologies d'un autre âge mettent à mal notre vivre ensemble ;

Au moment où nos jeunes talents sportifs sont exploités dans le cadre de l'expression de leur passion par des pratiques qui portent atteinte à l'intégrité du sport et à leur avenir ;

La création de la CONFEJES, après 50 ans de vie ponctuée de multiples et belles actions, reste toujours d'actualité pertinente.

Cette conférence ministérielle a su donner à nos Etats, pendant son demi-siècle d'existence, un nouvel élan de coopération intergouvernementale dont les composantes stratégiques, programmatiques et pédagogiques ont assuré un réel partage des valeurs de la francophonie, à travers ses cœurs de cible que sont la jeunesse, le sport et les loisirs.

Permettez-moi, à ce titre, de féliciter le Président en exercice de la CONFEJES, Monsieur Oswald HOMEKY, Ministre des Sports de la Culture du Bénin, ainsi que Monsieur Bouramah Ali HAROUNA, actuel Secrétaire Général pour le travail abattu.

En rapport avec le thème de notre Symposium, que retenir comme faits marquants de la CONFEJES pendant ces 50 ans ?

Comment ne pas noter la courageuse et visionnaire initiative qu'elle a eue, en créant les jeux de la francophonie.

L'histoire retiendra que c'est en 1985, à Yamoussoukro en République de Côte d'Ivoire, à l'initiative de la CONFEJES et sous l'impulsion de feu le Président Félix HOUPHOUËT BOIGNY que les prémices, de ce que vont devenir plus tard les jeux de la francophonie, se tiennent sous l'appellation jeux de la CONFEJES ou jeux de l'amitié.

Deux années plus tard, précisément à Québec, en 1987, au 2^{ème} sommet de la francophonie, les jeux de la francophonie sont nés sur proposition de la CONFEJES.

En 1989, ici au Maroc, sous la haute clairvoyance du roi HASSAN II, la première édition des jeux de la CONFEJES se tenaient avec un succès toujours vivace dans les mémoires de ceux qui ont eu le privilège de les vivre. Pendant 16 ans donc, cinq éditions des jeux furent organisées par notre institution, des jeux qui restent et demeurent la meilleure vitrine francophone.

- **Madame la Secrétaire Générale ;**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation ;**

Chacun de nos pays peut énumérer les actions de la CONFEJES à l'endroit de sa jeunesse.

Pour ma part, je me permets de rappeler quelques faits historiques qui ont retenu l'attention de la mémoire collective dans mon pays.

D'abord, la création en 1976 de l'INJEPS, aujourd'hui devenu ISSDH, Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain. Il a contribué et continue de contribuer à la formation de cadres sportifs, de la Jeunesse et des loisirs de qualité.

Mais, mieux encore, auparavant en 1974, une grande sécheresse ravage toute la zone sahélo saharienne ouest-africaine. La Haute-Volta d'alors a été durement touchée par ce sinistre.

Mais de par les actions de nombreuses organisations non gouvernementales caritatives, c'est non seulement le Burkina Faso d'aujourd'hui, et aussi toute la région qui ont été secourus et soulagés. Il vous souviendra que la CONFEJES a mené en cette occasion, une vaste campagne de sensibilisation sur la lutte contre la déforestation et conduit une plantation d'arbres à grande échelle à DJIBO, une des localités du Nord du pays, fortement éprouvée à l'époque.

Le Gouvernement et le peuple du Burkina Faso me charge de renouveler notre gratitude à la CONFEJES pour cette solidarité et ce soutien inestimables à une période difficile de son histoire.

Le fait peut être naturel pour celui ou celle qui ne sait pas ce qu'est la sécheresse et la famine et son corollaire dévastateur qui est l'atteinte à la dignité humaine. Mais pour le Burkina cette action de la CONFEJES reste inoubliable en ce qu'elle fut une action précurseur de la préservation de nos ressources naturelles.

Nous réaffirmons ici la pertinence des programmes de la CONFEJES. Dans mon pays, sans être exhaustif, la CONFEJES a contribué à :

- la formation de cadres sportifs;
- l'octroi de bourses aux athlètes de haut niveau ;
- la formation de plus de 300 encadreurs nationaux en entrepreneuriat ;
- la participation des cadres et des jeunes à des séminaires internationaux;
- la formation de plus d'un millier de jeunes en entrepreneuriat ;
- le financement de près de 150 jeunes promoteurs ;
- le développement des programmes de volontariat des jeunes ;
- la promotion de activités de loisirs et j'en passe.

Comme aimait à le dire un des pères fondateurs de la CONFEJES, feu le président Léopold SEDAR SENGHOR, je cite « *Dans les décombres du colonisateur, nous avons trouvé un outil merveilleux : la langue française* », fin de citation.

Nous disons aujourd'hui, avec feu le président SEDAR SENGHOR, que cet outil merveilleux a servi de support pour une belle aventure, celle de la CONFEJES.

- **Monsieur le Président**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres et Chefs de Délégation ;**
- **Distingués Invités ;**

Beaucoup a été fait de par mes énumérations, c'est une réalité. Pour autant, je reste convaincu que passé le cap du demi-siècle, nous sommes rendus à l'évidence que la jeunesse est confrontée à d'énormes défis qui handicapent son épanouissement. Il est donc de notre devoir d'accompagner et d'aider cette jeunesse à trouver des ressorts nécessaires pour cultiver sa résilience face à ses contraintes objectives.

Nous souhaitons pour ce faire, voir notre institution, arrimer vivement ses programmes aux réalités quotidiennes des jeunes et des sportifs francophones.

Certes, les besoins des jeunes de 1969 ne sont pas ceux des jeunes de 2019. C'est pourquoi, j'appelle mes collègues à des échanges fructueux qui orientent nos efforts au sein de la CONFEJES sur des thématiques actuelles et porteuses des ambitions de notre jeunesse. Il s'agit de plus de formation et d'encadrement, plus d'initiatives créatrices d'emplois, plus de programmes et de projets capables de leur ôter l'obsession d'aller voir ailleurs.

Pour les Etats du Sud, bénéficiaires des actions de la CONFEJES, il est temps pour nous, de contribuer plus à la caisse commune afin qu'elle soit mieux à même l'accompagner notre jeunesse.

Pour les pays bailleurs de notre institution, nous manifestons notre reconnaissance pour leur générosité et leur solidarité au nom de la francophonie.

En terminant mon propos, je réitère ma gratitude au Royaume du Maroc et mes félicitations à la CONFEJES forte de ses cinquante printemps.

Bon anniversaire à toutes et à tous !

Je vous remercie pour votre aimable attention !

**ALLOCUTION DU MINISTRE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
HISTORIQUE DE GUINEE**

**A L'OCCASION DE LA 37^{ème} CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS DE LA FRANCOPHONIE
A MARRAKECH (Royaume du Maroc)**

- **Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie ;**
- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;**
- **Mesdames, Messieurs, chers invités.**

A l'entame de mes propos, je remercie le Royaume du Maroc qui abrite ce double évènement : la 37^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie et le cinquantenaire de notre institution commune **(1969-2019)**.

La République de Guinée est membre de la CONFEJES depuis 1983, cela fait **36 ans**. Notre présence et notre prise de parole à la célébration d'un demi-siècle de la CONFEJES témoigne de l'attachement de notre pays à la vision de notre institution qui marque un appui constant au développement des activités de jeunesse et des sports.

Le renforcement de capacités de nos cadres pour une administration plus performante se remarque par la conception et la rédaction d'une politique publique de jeunesse et sports pour une décennie **(2011-2021)**. Cette politique reste en harmonie avec les axes stratégiques de la CONFEJES. Nous sollicitons de notre institution l'octroi de bourses CONFEJES dont ont bénéficié certains de nos inspecteurs de jeunesse et de sports. La majorité de ces inspecteurs doit faire valoir son droit à la retraite dans les prochaines années.

Aujourd'hui, la CONFEJES à 50 ans, cela traduit, malgré les contraintes, que notre institution reste un tremplin pour la satisfaction des besoins et aspirations des jeunes de l'espace. Il est question de continuer l'œuvre de formation de notre jeunesse, avenir de nos pays.

Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES, Accepter, ici, l'hommage de notre gratitude qui s'y grand qu'il puisse être ne sera jamais à la hauteur de votre dévouement, vous et votre équipe pour le succès de nos politiques de jeunesse et des sports plus dynamiques et innovantes.

Les programmes APEJ (Appuis Promotion Elites-Jeunes) et PPEJ (Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes) donnent de l'espoir à la jeunesse. La diminution du chômage des jeunes et l'émergence d'une nouvelle élite sportive dans les disciplines souvent marginalisées sont les résultats de ces programmes dont se félicitent nos Etats.

Le renforcement de capacités de nos instituts et l'harmonisation des curricula de formation sont aussi des initiatives à saluer et à encourager.

La République de Guinée, pour ce nouveau programme quadriennal 2019-2022, avec l'appui du gouvernement du Professeur Alpha CONDE, Chef de l'Etat, Président de la République, ne ménagera aucun effort pour sa réussite.

- Vive le Royaume du Maroc.
- Vive la CONFEJES.
- Joyeux anniversaire à tous.

Je vous remercie

**INTERVENTION DE MADAME MONDON MACSUZY, MINISTRE DE LA
JEUNESSE ET DES SPORTS DES SEYCHELLES**

**A la 37^{ème} Conférence ministérielle de la Conférence des Ministres de la
Jeunesse et des Sports de la Francophonie**

**Symposium sur le Cinquantenaire : La CONFEJES 50ans après : Quel impact sur
la jeunesse et le sport dans l'espace francophone ?**

Hôtel SAVOY - Marrakech, le 14 mars 2019

Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES,

Chers Collègues Ministres et Chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,

Chers Experts et distingués participants,

Je suis heureuse de pouvoir m'exprimer devant cette audience au nom de mon gouvernement et de participer pleinement à cette 37^{ème} Conférence des Ministres la Jeunesse et des Sports de la Francophonie.

Je voudrais tout d'abord réitérer mes vifs remerciements à l'égard de notre hôte le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc et à travers lui le gouvernement du Royaume du Maroc et le peuple marocain pour l'accueil particulièrement chaleureux réservé aux membres de ma délégation.

Qu'il me soit également permis de féliciter le Secrétaire Général de la CONFEJES et son équipe pour l'excellente coordination de la conférence et la richesse des points qu'il a préparé pour aborder au cours de cette conférence.

Nous avons observé attentivement que la CONFEJES a fonctionné utilement depuis sa création en 1969. Aujourd'hui, elle est plus que vibrante de continuer l'œuvre qui est sa raison d'être. Et, ma présence ici traduit la ferme volonté du Gouvernement Seychellois de garder son statut de membre et de poursuivre une coopération internationale active en matière de Jeunesse et de Sports dans l'intérêt mutuel de nos jeunes.

La première participation des Seychelles aux rencontres de la CONFEJES a commencé à Bangui en 1989. A cette période, les Seychelles cherchaient à multiplier ses contacts et à renforcer les coopérations aux niveaux bilatéral et multilatéral afin de bénéficier des expertises nécessaires à l'initiation et la mise en œuvre de projets de construction, des grandes rencontres, des ateliers de formation et des échanges.

Dans les années 90 et les années 2000, plusieurs projets ont été réalisés en partenariat avec la CONFEJES. J'ai ici le privilège de citer la tenue des Jeux des Iles de 1993, l'accueil de la Conférence ministérielle de 1994, la création de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien, le lancement du programme Fonds Insertion des Jeunes en 1995, suivis dans les années 2000 par la création des centres de jeunesse, l'introduction des programmes numériques et la formation des cadres de jeunesse et des sports comme témoins de cet engagement et le partage des approches communes face aux grands enjeux de la jeunesse et des sports.

En effet, les statistiques dont nous disposons, nous montrent que le partenariat établi formellement entre les Seychelles et la CONFEJES depuis 1992 a fait son bout de parcours tantôt innovant, tantôt rassembleur. Certes, notre partenariat a été mené souvent sans tambour battant mais avec obstination et engagement. Cela nous a fortement aidé quand il était nécessaire de recadrer nos énergies et nos stratégies pour pouvoir mener des programmes nationaux plus dynamiques et performants.

Parmi ces programmes mis en œuvre, je veux citer ceux qui sont liés à la promotion de la citoyenneté et à la multiplicité des activités sportives destinées aux femmes, aux jeunes enfants, aux aînés et ceux à mobilité réduite. Ces dernières années, les retombées enregistrées nous encouragent et commencent à impliquer de plus en plus de nos jeunes, soit pendant leurs temps libres ou dans leurs choix professionnels, à l'adaptation au changement climatique, l'entrepreneuriat, le numérique, la prise en compte du genre et les bonnes pratiques pour un développement soutenable.

Les témoignages des bénéficiaires des programmes de la CONFEJES, ce matin, nous ont tous démontrés que la CONFEJES a motivé et inspiré beaucoup de nos jeunes.

Mais, ceci-dit, tout n'est pas rose. Aujourd'hui, nos jeunes et nos sportifs sont confrontés aux défis d'un monde en constante mutation. La multiplication des fléaux sociaux et des engrenages économiques ainsi que les réponses politiques souvent inadaptées exposent nos jeunes générations à une situation intense, difficile et complexe. Il est notre devoir de creuser et de trouver les solutions.

La délégation seychelloise présente à cette 37^{ème} Conférence saisit cette opportunité pour réaffirmer combien les Seychelles apprécient la fraternité et la coopération engagées au sein de la CONFEJES. Nous avons des chantiers en perspective au niveau national. Nous savons que chaque programmation quadriennale de la CONFEJES en prene compte et nous sommes prêts à découvrir de nouveaux horizons, des savoirs et des savoir-faire spécifiques en vue d'optimiser nos moyens.

Les Seychelles seront particulièrement attentives aux recommandations qui découleront de cette conférence. Notre vision commune d'une jeunesse épanouie qui peut se construire un avenir, d'une façon autonome, quelle que soit son origine, ses talents et ses aspirations sont autant de sujet qui nous rapprochent. Les Seychelles ne ménageront aucun effort pour donner pleine vie à son partenariat avec la CONFEJES et répondre aux attentes de sa population.

En terminant mon intervention, je souhaite que la CONFEJES, qui regarde aujourd'hui un travail incessant et fructueux d'un demi-siècle, trouvera au fur et à mesure que: plus nos travaux sur la jeunesse et le sport feront élucider les grandes questions d'éducation, de citoyenneté, d'innovation et de progrès, plus nous serons convaincus que nous sommes tous membres d'une même grande famille.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**ELEMENTS DE LANGAGE DE MADAME LA MINISTRE DES SPORTS
DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
A LA 37^{ème} CONFEJES**

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Monsieur le Ministre, Président de la CONFEJES,

Mesdames et messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Chers amis,

Je regrette vivement de ne pas être parmi vous aujourd'hui et de ne pas profiter de l'hospitalité légendaire du Royaume du Maroc.

Ce cinquantenaire de la CONFEJES, jubilé de l'existence d'une institution qui a permis de conforter, à la faveur de multiples énergies déployées par l'ensemble des Etats membres et des Secrétaires généraux successifs ainsi que de leurs équipes, les politiques publiques en matière de jeunesse et de sport, ce cinquantenaire est un temps historique pour la Francophonie.

Et comme à chaque date anniversaire, cette conférence est l'occasion d'effectuer un bilan et surtout de tourner notre regard vers l'avenir.

Aussi, je voudrais souligner ici que le sport francophone a sa place grâce à l'existence de la CONFEJES. Depuis 1969, la volonté de nos prédécesseurs d'apporter un souffle à la Francophonie à travers le sport, a permis la mise en place de programmes de détection des jeunes talents et à nombre de jeunes, depuis 50 ans, de bénéficier des bourses d'entraînement de haut niveau, à la faveur de centres sportifs qui ont permis de structurer territorialement l'organisation de ces stages d'entraînement.

Aujourd'hui ces jeunes sont désormais des adultes confirmés dans leurs vies et fonctions et ont non seulement pu grâce à la CONFEJES accéder à des compétitions régionales et internationales et notamment en athlétisme que la fédération internationale d'athlétisme et la confédération africaine suivent de près, ou encore la lutte, le tennis ou le badminton mais également intégrer les valeurs fortes du sport, de la solidarité à travers le sport et de l'inclusion sociale. Certains d'entre eux sont d'ailleurs présents parmi vous pour en témoigner.

La mobilisation des fédérations sportives de niveau national comme international a également été un facteur tout à fait déterminant dans l'élaboration des programmations quadriennales de la CONFEJES et dans la préparation des Jeux de la Francophonie dont la CONFEJES a porté, rappelons-le l'organisation jusqu'en 2005. Les Jeux de la Francophonie constituent désormais un prolongement des actions impulsées par la CONFEJES et leur édition permet aux jeunes athlètes francophones, dans une configuration internationale unique, de se confronter les uns et autres

qu'il s'agisse de l'athlétisme, de la lutte, du basket, du football, du tennis de table, du handisport, du cyclisme ...

La CONFEJES, c'est aussi la formation des cadres dans les instituts jeunesse et sport, et là encore, elle a endossé un rôle fondamental pour essaimer les expériences et méthodologies entre les pays francophones.

Je souhaite aussi exprimer mes félicitations à la CONFEJES pour l'initiative prise afin de développer le sport féminin à travers la création en 2000 du Groupe de travail pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et sports qui chaque année sensibilise les ministères de chaque Etat membre à la prise en compte des jeunes filles et jeunes femmes dans les activités physiques et sportives conduites dans chacune de nos régions, ce qui est un défi largement partagé en francophonie et par la France plus spécifiquement, notamment sur la place des femmes dans les médias et les instances exécutives de nos fédérations sportives.

C'est au regard de ce magnifique chemin déjà parcouru qu'il semble crucial de pouvoir nous accorder ensemble sur les missions d'avenir que nous souhaitons confier à notre institution commune.

Favoriser l'adoption de modes de vie sains, gagner en confiance en soi, acquérir une conscience civique et du bien vivre avec l'autre, ...autant de défis que les politiques sportives peuvent porter à travers la mobilisation forte de nos Etats mais également de la société civile et en particulier des acteurs de terrain, et notamment ceux qui connaissent bien les rouages de chacun de nos territoires. Ce sont eux les chevilles ouvrières qui permettent d'accompagner des jeunes, femmes et hommes, volontaires, engagés, sportifs.

C'est pourquoi je vous propose de marquer ce 50^{aire} par l'adoption de méthodes nouvelles comme celle de l'appel à projets thématique dans le domaine du sport que nous proposons et dont les bénéfices pour les Etats comme pour la CONFEJES ont été exposés aux experts en ce début de semaine. Je me réjouis de l'intérêt que cela a suscité et de la décision de bonne augure de la CONFEJES, de programmer l'adoption par la prochaine réunion du bureau, afin que les Etats puissent travailler à l'amélioration de la qualité et de la pertinence de la proposition. J'appelle de mes vœux que la phase de définition des modalités de fonctionnement de cet appel à projets puisse mobiliser un maximum d'Etats membres, afin de lui donner un maximum de chances de prospérer. A la faveur de telles nouvelles méthodes il est question de mieux faire connaître la CONFEJES dans nos pays, de lui permettre de s'adapter et s'harmoniser avec un environnement mondial qui évolue extrêmement rapidement, et de mobiliser au maximum les acteurs de terrain, qui d'ores et déjà développent de nombreuses actions.

Par ailleurs, je souhaiterais que nous puissions définir ensemble une stratégie de la francophonie du sport forte et dynamique, associant le mouvement sportif, et ce d'autant que nous aurons dans les cinq années à venir plusieurs occasions majeures de valoriser la francophonie: Jeux de la francophonie en 2021, Jeux olympiques de la jeunesse à Dakar en 2022, et bien entendu en point d'orgue les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, lesquels seront non seulement un immense événement sportif mais également un temps fort où la francophonie sportive pourra briller. Une mobilisation et une présence massive d'athlètes francophones à ces jeux serait pour la France un immense motif de satisfaction, et un indicateur pertinent sur la réussite de ces Jeux et sur l'efficacité de la CONFEJES. Je compte donc sur la CONFEJES, organe qui nous rassemble, pour nous aider à proposer des orientations claires et stratégiques sur le

développement du sport dans nos territoires, où qu'ils soient, dès lors qu'ils appartiennent à l'espace francophone.

Nous devons pour cela continuellement nous adapter à la réalité des évolutions de nos jeunes, à leurs nouveaux besoins et à leurs réalités. Nous devons travailler à rechercher de nouveaux partenariats, publics comme privés, et notamment le mouvement sportif, et à nous mobiliser de concert en associant toutes les zones couvertes par la CONFEJES. Je formule le vœu qu'à l'avenir chacun d'entre nous puisse être fier d'appartenir à une organisation exemplaire sur son mode de gouvernance, de gestion et sur l'égalité entre les femmes et les hommes, tant dans son organisation que dans les actions qu'elle prône.

La France, qui renouvelle sa confiance à la CONFEJES, lui assure ainsi qu'elle se tiendra fermement et durablement à ses côtés pour l'accompagner dans cette nouvelle période qui devra être marquée d'un nouveau souffle, pour encore plus de visibilité et d'efficacité au bénéfice de nos peuples.

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,

Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités

Je vous remercie

**MOT DE CIRCONSTANCE DE MADAME LA SECRETAIRE GENERALE
DE LA JEUNESSE ET INITIATION A LA NOUVELLE
CITOYENNETE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

A LA 37^{ème} SESSION MINISTERIELLE DE LA CONFEJES A

MARRAKECH AU MAROC 2019

- **Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume de Maroc et Président en exercice de la CONFEJES**
- **Messieurs les Ministres en charge de la Jeunesse et des Sports des pays membres de la CONFEJES,**
- **Messieurs les Experts,**
- **Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités respectifs.**

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole du haut de cette tribune pour porter les avis et considérations de la République Démocratique du Congo, mon pays, à ceux de mes prédécesseurs sur les différentes actions réalisées par notre institution commune durant les cinquante années de son existence ainsi que leur impact dans les secteurs de la Jeunesse et des Sports des Etats et Gouvernements Membres de l'espace francophone.

Nous tenons à remercier le Maroc pour l'hospitalité réservé à notre pays.

Pour mémoire, créée en 1969, la CONFEJES est une institution intergouvernementale de la Francophonie qui œuvre pour la promotion de la Jeunesse et des Sports

Elle compte à ce jour 43 Etats et Gouvernements Membres dans les 5 continents au nom desquels elle exécute un mandat dans un cadre institutionnel et programmatique.

Sa mission consiste à mobiliser les pays, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation afin de promouvoir la participation et l'insertion des jeunes, des versions masculine et féminine, au sein de la société.

Durant, les mois et les années qui marquent le cinquantenaire de notre institution commune que nous célébrons, la CONFEJES dans le respect de la souveraineté des Etats et Gouvernements Membres, a eu à procéder à la mise en œuvre des actions portées à son actif notamment sur :

- L'assurance qualité en matière de gouvernance institutionnelle et pédagogique ;
- La promotion de l'innovation au sein des instituts publics francophones déformation des cadres de Jeunesse et des Sports ;
- La redynamisation du programme de promotion d'entrepreneuriat : des Jeunes porteur d'emploi d'avenir ;
- L'appui à l'émergence et à la promotion de l'élite sportive au plan national et international ;
- La promotion de la participation des femmes et jeunes filles aux actions de jeunesse et de sport "

- L'amélioration de la gouvernance dans les secteurs jeunesse et Sports au plan national par la mise en place de la Cellule Nationale Confejes, organe d'appui aux services techniques des Ministères en charge de la jeunesse et des Sports, etc.

Dans le souci d'atteindre ces objectifs, la CONFEJES₁ à travers l'évaluation de ses différentes programmations antérieures identifiées, a apporté au fil des années des améliorations afin de répondre continuellement aux nouveaux défis et enjeux des secteurs Jeunesse et Sports,

C'est dans cette perspective que face aux besoins de plus en plus croissant des Etats et Gouvernements membres et la baisse des ressources financières mobilisées auprès des pays bailleurs, la CONFEJES a été obligée de réviser ces programmes ainsi que les modalités de financement dans l'optique d'optimiser les ressources et de garantir son rayonnement à travers les résultats pouvant lui permettre de répondre aux objectifs déclinés ci- dessus.

DE L'IMPACT DES ACTIONS DE LA CONFEJES ENVERS LES JEUNES ET LES SPORTS DES PAYS DE L'ESPACE FRANCOPHONE

Ayant pour mandat de promouvoir la coopération multilatérale dans les domaines de la Jeunesse et des Sports au sein de l'espace francophone, la CONFEJES à travers le dynamisme du personnel de son Secrétariat Général, a eu à apporter durant ces cinquante dernières années aux Etats et Gouvernements membres, appui, soutien et conseil dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques de promotion de la jeunesse et de développement du Sport dans ses différentes dimensions.

Partant de ses expériences du terrain et prenant en compte les conclusions ainsi que les recommandations tant des réunions du Bureau que des sessions ministérielles, la CONFEJES a adopté une périodicité quadriennale de ses interventions en faveur de plusieurs Etats et Gouvernements membres particulièrement ceux du Sud.

L'adoption de la programmation quadriennale a permis à la CONFEJES d'assurer une meilleure planification de ses interventions, une évaluation qualitative de différents programmes réalisés et une appréciation des résultats enregistrés.

1. Du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat : des Jeunes (PPEJ)

Ce programme a offert aux jeunes désirant créer leurs propres entreprises une opportunité d'apprentissage qui leur a permis d'accroître les capacités d'insertion sociale et économique et à favoriser leur participation active au processus de développement de leurs pays respectifs. Le soutien financier attribué aux projets les plus promoteurs présélectionnés par les commissions nationales selon les critères établis par la CONFEJES mais adaptables selon les réalités de chaque pays a eu des effets à impact durable en faveur des jeunes bénéficiaires devenus au fil de temps de véritables entrepreneurs. Le soutien financier attribué aux projets les plus promoteurs présélectionnés par les commissions nationales selon les critères établis par la CONFEJES mais adaptables selon les réalités de chaque pays a eu des effets à impact durable en faveur des jeunes bénéficiaires devenus au fil de temps de véritables entrepreneurs.

2. De l'Appui Promotion d'Elites Jeunes (APEJ)

Cette activité a consisté à l'octroi d'une subvention de 20.000 Fcfa aux jeunes détectés soit par les fédérations ou une structure technique ad hoc dans chaque pays, lors des compétitions sportives ou soit lors des clubs CONFEJES. Le programme de la promotion d'élites Jeune constitue à ce

jour un véritable dispositif d'appui à l'émergence d'une élite sportive au sein des Etats et Gouvernements, membres bénéficiaires.

3. Du Programme de soutien à la Formation des Cadres de : Jeunesse et des Sports

Durant les cinquante années, la CONFEIES a considéré la formation des cadres comme une composante priorité dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques de promotion de la jeunesse et de développement du sport.

Dans le souci de pérenniser ces acquis, la CONFEIES a institué et mis en place la Commission Consultative Permanente sur la Formation des cadres qui constitue un mécanisme d'échanges, de concertation et de coopération regroupant les Directeurs d'Instituts Nationaux de Jeunesse et des Sports ainsi que des personnes ressources, ayant pour mission de faire des propositions au Secrétariat Général dans le domaine de la formation.

L'état des lieux de la formation et de la recherche révèle à ces jours des avancées appréciables dans le pilotage et la gestion des Instituts.

4. Du Groupe de Travail CONFEJES Femmes « GTCF »

En vue de promouvoir la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et de sports, la CONFEJES a créé une structure technique qui constitue un groupe de travail consultatif et permanent dont les principales missions consistent notamment à :

- Mener un plaidoyer pour une participation égalitaire des femmes et des jeunes filles aux activités de leurs ministères dans leurs pays respectifs ;
- Appuyer la CONFEIES dans la mise en place de stratégies visant à améliorer la participation effective et efficiente des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et des sports.

Tel est le point de vue de la République Démocratique du Congo dont j'ai eu l'insigne honneur de porter à la bienveillante attention.

- Appuyer la CONFEIES dans la mise en place de stratégies visant à améliorer la participation effective et efficiente des femmes et des jeunes filles aux activités de jeunesse et des sports.

Dans la perspective de mise en œuvre et de prise en charge de ces objectifs à la CONFEJES avait adopté le processus de planification, programmation, budgétisation avec un système de suivi et évaluation impliquant les Cellules Nationales CONFEJES les évaluations à mi-parcours et en fin d'évaluation.

Tel est le point de vue de la République Démocratique du Congo dont j'ai eu l'insigne honneur de porter à la bienveillante attention de cette auguste Assemblée sur l'impact des actions réalisées, durant les cinquante années de son existence, en faveur de la jeunesse et du sport de nos pays respectifs.

Félicitations au président sortant.

- Que vive la CONFEJES
- Bonne fête d'anniversaire à tous.

Je vous remercie.

Intervention de Monsieur Alain LAITAT, Administration générale du Sport

Chef de délégation de la Fédération Wallonie-Bruxelles

A la 37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES

La Confejes, quel impact sur la jeunesse et le sport dans l'espace francophone ?

Si vous me le permettez Monsieur le Président, j'élargirais volontiers cette question par une interrogation de même nature : quel impact a eu la Confejes sur nos Institutions respectives, sur celles de la FWB, à tout le moins ?

Je répondrai à cette question de manière simple et concise : notre capacité de servir l'Etat et donc le citoyen d'une manière différente, c'est-à-dire :

- premièrement, en étant résolument focalisé sur l'intérêt général, résolument tourné vers l'homme et la femme, dont nous participons depuis bien longtemps *et de manière efficiente* à l'émancipation ;
- deuxièmement, en focalisant davantage sur le sens de nos actions, le respect des valeurs universelles, celles *contenues dans nos textes fondateurs* et portées depuis 50 ans au travers de la mise en œuvre de nos programmes ;
- troisièmement, enfin, en réduisant l'impact des trop nombreuses contraintes rencontrées dans nos Etats du N sur nos réflexions et actions, en réduisant nos tendances technocratiques excessives, en rendant moins pesante la définition du périmètre de nos actions.

Et si cette même Confejes a permis à mes prédécesseurs et à moi, comme je vous le rappelais en début d'intervention, de casser les codes, de sortir de nos périmètres inconfortables ou plutôt confortables, pourquoi répondre à la question posée de manière académique, pourquoi scinder l'impact de notre Institution sur la Jeunesse et le Sport ?

Vous l'avez compris, mes commentaires revêtiront donc un caractère plus transversal que sectoriel.

En effet, les politiques menées en Fédération Wallonie-Bruxelles se déclinent autour de la notion de citoyen responsable, actif, critique, solidaire. Comment mieux résumer l'action déclinée à travers les trois programmes de la CONFEJES ?

En alliant la pratique sportive, professionnelle ou de loisir, l'implication des jeunes dans le fonctionnement des institutions, leur engagement dans la vie associative, ou encore le développement entrepreneurial dont nous célébrons le trentenaire ici à Marrakech, la Confejes contribue depuis un demi-siècle à faire grandir ces jeunes femmes et jeunes hommes qui seront les architectes du monde de demain.

Cet avenir, convenons-en, ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Les défis seront nombreux pour la Confejes. Elle devra, pour les relever, conserver au cœur de son action 4 axes prioritaires.

- premièrement, la lutte contre l'ignorance et la paupérisation qui conduisent à toutes les formes d'intolérances et de violences,
- deuxièmement, l'action envers les femmes qui, trop souvent, sont au cœur des inégalités les plus criantes,
- troisièmement, les défis des progrès technologiques, et particulièrement celui des médias qui doit aller de pair avec leur utilisation critique,
- quatrièmement, le développement durable qui doit avoir pour finalité une consommation responsable et partagée.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres et représentants des Ministres, Mesdames et Messieurs, par rapport à ces défis, j'espère que la FWB a pu à ce jour remplir sa part de contrat moral auquel elle s'était engagée envers la Confejes et ses bénéficiaires.

Ce dont je peux en tout état de cause vous assurer, c'est que la Confejes a apporté à la FWB, ses institutions et ses citoyens ce qu'aucun engagement ne lui imposait et la célébration de son Cinquantenaire dans ce Royaume ami offrait l'opportunité la plus adéquate et solennelle de le partager avec vous toutes et tous.

Je vous remercie.

Allocution de Madame Nanette LONGA MAKINDA, Ministre de l'Emploi, de la Jeunesse, de Formation Professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion de la République du Gabon, Porte-Parole du Gouvernement

37^{ème} Conférence Ministérielle de la CONFEJES

Marrakech, Mars 2019

- Excellence ;
- Monsieur le Président en Exercice de la CONFEJES, Monsieur le Ministre de la Culture, du Tourisme et du Sport de la République du BENIN ;
- Monsieur le Président entrant, Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Distingués invités, en vos rangs et qualités ;
- Mesdames et Messieurs

Il me plait, au moment de prendre la parole dans cette auguste assemblée, de rappeler le leitmotiv tendant à considérer les jeunes comme la principale force du continent africain. En effet, si certaines régions du monde amorcent un déclin démographique, en Afrique, la population jeune devrait atteindre le tiers de la population totale dans les années à venir. D'où la nécessité de mettre en valeur celle-ci et lui offrir l'opportunité de réaliser pleinement son potentiel personnel et professionnel.

Au regard des enjeux de la Conférence ministérielle actuelle, j'ai eu l'honneur d'être mandatée par les plus hautes Autorités de mon pays, en tête desquelles **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat**, et du Gouvernement du Gabon, pour témoigner de notre profond attachement aux valeurs de notre institution.

Je voudrais rendre un vibrant hommage à **Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'Assiste**, pour son inlassable implication dans la recherche des solutions aux problèmes auxquels la CONFEJES est confrontée. Veuillez trouver ici la reconnaissance particulière et inestimable de mon pays.

La présente Conférence consacrée à la jeunesse doit nous offrir une occasion supplémentaire de rappeler ce que nous voulons pour l'Afrique et sa jeunesse. L'agenda 2063 de l'Union Africaine « l'Afrique que nous voulons » indique que « nos voix convergentes » reflètent notre désir d'une prospérité et d'un bien-être partagés, d'une unité et d'une intégration valorisante, dans un continent de citoyens venant d'horizons élargis, où les femmes et les jeunes épanouis, exprimeront et réaliseront tout leur potentiel.

La CONFEJES, dont le Gabon est membre fondateur, doit résolument et de façon permanente adapter sa stratégie d'investissement en fonction de l'évolution rapide de nos sociétés. Le Gabon, par ma voix, tient à vous témoigner son engagement sans faille et celui de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Ali BONGO ONDIMBA**, qui a déclaré lors de la conférence Africa 21, de Yaoundé en 2010, je cite : « **J'ai foi en la jeunesse africaine. Ayez, vous aussi, foi en elle... Les jeunes ont tant besoin que leurs avis soient pris en compte par les pouvoirs publics... Il nous paraît important de cerner les aspirations de cette jeunesse et sa vision pour l'avenir ... Nous ne devons pas les (les jeunes) laisser longtemps au bord du trottoir, au risque de les voir virer dans les comportements répréhensibles** » fin de citation.

Ceci est en parfaite cohérence, **Mesdames et Messieurs**, avec les actions conduites par la CONFEJES, dans son double rôle d'instance de réflexion politique, à travers l'axe de la bonne gouvernance et d'opérateur de programmes de coopération pour la jeunesse et les sports.

C'est ici l'occasion de me féliciter des bons rapports entre mon pays et cette Institution. Ces rapports se devraient d'être amplifiés en sollicitant des instances dirigeantes de cet organisme un appui institutionnel plus soutenu et un renforcement des capacités opérationnelles des organes assurant le relais de son action au niveau des pays. Je pense plus concrètement à une restructuration profonde des cellules nationales CONFEJES qui devraient bénéficier d'un appui technique et financier conséquent pour leur fonctionnement optimal.

Dans la perspective de la nouvelle programmation quadriennale, je voudrais me faire le devoir de rappeler que les Etats et Gouvernements attendent une implication plus accrue de l'organisation dans l'accompagnement des politiques sectorielles des pays proportionnellement à leur niveau d'engagement dans le fonctionnement de la CONFEJES.

En cette ère de défis extrêmes qui appellent impérativement des réponses qui dépendent des dynamiques particulières des sociétés où ils vivent, la Politique nationale de la jeunesse aujourd'hui affiche la volonté de réaliser des progrès dans les dix domaines prioritaires identifiés en 1995 par les Nations Unies. A savoir : pauvreté, éducation, emploi, santé, environnement, consommation de la drogue, délinquance juvénile, loisirs, filles et jeunes femmes participant à la prise de décision. D'autres domaines complémentaires contenus dans la Charte africaine de la jeunesse et les décisions du 17^{ème} sommet de l'Union Africaine tenu à Malabo sur l'Autonomisation de la jeunesse africain ne sont pas en reste.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de souligner ici que mon Pays attend beaucoup du processus de réforme qui a commencé et qui se poursuit pour voir enfin intégrer au niveau de notre organisation commune les idéaux de partage, d'alternance et de prise en compte de tous surtout dans les instances décisionnelles. Aussi pour la mise en œuvre du plan quadriennal 2019-2022, je formule le vœu que la CONFEJES nous accompagne spécifiquement dans les actions concrètes de :

- la mise en œuvre de la politique nationale de la jeunesse du Gabon que nous avons déjà amorcée;
- la mise en œuvre du programme national de volontariat jeunesse du Gabon ;
- le renforcement des capacités des cadres de l'Administration en charge de la jeunesse ;
- l'organisation de la Fête nationale de la jeunesse 2019 sous le thème « Jeunesse et emplois verts ».

Sur un tout autre plan, le Gabon propose pour l'avenir, l'application d'un système rotatif par zone, pour la désignation des cadres au poste de Secrétaire Général de la CONFEJES.

Je ne saurais poursuivre et terminer mon propos, sans reconnaître et saluer le travail abattu par le Secrétaire Général actuel, **Monsieur BOURAMAH ALI HAROUNA** et son équipe, sous la supervision du président en exercice sortant, le Ministre de la Culture, du Tourisme et du Sport, Porte-parole du Gouvernement de la République sœur du Bénin, **Monsieur Oswald HOMEKY**.

Vous me permettez d'exprimer mes remerciements les plus sincères à mon Collègue Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc, notre nouveau président en exercice, **Monsieur Rachid TALBI ALAMI** pour la bonne organisation de cette 37^e Conférence Ministérielle.

Je voudrais aussi, saluer l'excellence des relations entre le Maroc et le Gabon, matérialisée par les rapports amicaux et fraternels de **Sa Majesté le Roi Mohamed VI et de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**MESSAGE DE LA DELEGATION DU MALI
A LA 37^{EME} CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE (CONFEJES)**

Marrakech, le 15 mars 2019

- **Monsieur le Président en exercice de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFEJES),**
- **Mesdames, messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Monsieur le Représentant de la Secrétaire Générale de la Francophonie,**
- **Mesdames, messieurs les Experts et Chefs de délégation,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

J'ai l'honneur et le privilège de livrer le message de la délégation du Mali à cet auguste assemblée.

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer du fond du cœur, ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance à l'endroit de sa Majesté le Roi Mohamed VI et du peuple marocain pour l'accueil très chaleureux et l'hospitalité réservés à la délégation du Mali depuis son arrivée en cette terre bénie du Royaume du Maroc.

A l'occasion de cette rencontre de la famille francophone, nous avons jugé nécessaire, sinon indispensable d'informer les participants, de l'état d'évolution de la situation sociopolitique et économique de notre pays et exprime notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à cet apaisement.

Situation qui, comme vous pouvez le constater, impacte beaucoup sur les programmes de développement initiés en faveur de la jeunesse.

Il me plaît d'affirmer ici avec plaisir et satisfaction, le retour progressif de la paix, de la sécurité et de la consolidation de l'unité du pays. Ces progrès significatifs découlent des efforts conjugués de l'ensemble de la communauté internationale, notamment les Nations Unies, l'Union Africaine, la CEDEAO, l'UEMOA et bien sûr la CONFEJES.

Les pays francophones avec à leur tête la France, participent activement jusqu'à l'ultime sacrifice aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité au Mali. C'est l'occasion de féliciter cette solidarité des pays francophones qui fournissent, il faut le rappeler, le gros des contingents qui alimentent les forces de la Mission internationale des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA).

Que chaque pays trouve ici l'expression de notre sincère reconnaissance.

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Chers homologues,**

Notre session se tient au moment où notre Organisation célèbre son 50^{ème} anniversaire. C'est le lieu pour moi de rendre hommage aux pères fondateurs de la CONFEJES et à tous les pays francophones qui ont fait d'elle une référence dans le développement de la jeunesse et des sports de notre espace.

En souhaitant joyeux anniversaire à tous, notamment au Secrétaire Général et à son équipe, je réaffirme l'engagement de mon pays à œuvrer dans le sens de la réalité de notre institution.

Permettez-moi de vous transmettre les salutations et les félicitations des plus hautes Autorités de notre pays, notamment celle de Son Excellence Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'Etat du Mali.

L'engagement du Président de la République en faveur des jeunes s'est renforcé par la dédicace de son second mandat à la jeunesse. Cette volonté politique a amené mon département, en collaboration avec le Conseil National de la Jeunesse du Mali à envisager l'organisation des Assises nationales de la jeunesse et de l'emploi dont le lancement est prévu, le 26 avril 2019 à Bamako sous le haut patronage du Chef de l'Etat.

Monsieur le Secrétaire Général de la CONFEJES, je profite de cette tribune pour vous inviter officiellement à honorer de votre présence à Bamako à l'occasion de la tenue de ces assises.

- **Monsieur le Président,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- **Chers collègues,**

Le Mali, mon pays, en accueillant la 12^{ème} réunion du Bureau de la CONFEJES en mars 2016 à l'Hôtel Radisson-Blue de Bamako démontrait au monde francophone, l'engagement fort de notre institution commune en faveur d'un pays membre en sortie de crise.

Aujourd'hui, avec le retour de la paix, le Mali retrouve le chemin de la cohésion sociale, du développement global et de l'espoir. Ce chemin a été balisé par l'organisation de la récente Conférence d'Entente Nationale inclusive, du 27 mars au 02 avril 2017, assortie de la Loi d'Entente Nationale ainsi que l'opérationnalisation de la **Commission Justice, Vérité, Réconciliation** en vue de la cohésion sociale.

En matière de jeunesse, nous notons :

- la reprise des chantiers de construction ou de réhabilitation d'infrastructures socio-éducatives,
- la formation et l'insertion socioéconomique des jeunes,
- le rétablissement du Service National des Jeunes,
- l'élaboration de la politique nationale de citoyenneté,
- l'organisation des assises nationales de la jeunesse et de l'emploi sous la haute présidence du Président de la République, Chef de l'Etat,
- le développement du volontariat,
- ainsi que la réflexion sur la révision de la politique nationale de jeunesse en vue de l'adapter au nouveau contexte.

En matière de sport, nous notons :

L'élaboration et l'adoption de la Politique Nationale de Développement du Sport (PNDS) et son Plan d'action 2016/2020 dont les axes stratégiques s'inscrivent dans le cadre de la planification des actions de promotion et de développement du sport au Mali.

L'adoption de la Loi n° 2017-037 du 14 juillet 2017 régissant les activités physiques et sportives.

Le renforcement du cadre juridique et institutionnel a favorisé l'ensemble des résultats et performances en Sport et pour ne pas être exhaustif, je cite les brillantes victoires de nos cadets et juniors :

- En Basket-ball, les cadettes ont remporté en 2017 pour la 7^{ème} fois successivement le trophée continental ; les juniors dans leur catégorie l'ont remporté en 2018 ;
- En Football, après le sacre des cadets en 2015, les juniors ont remporté la CAN 2019 à Niamey.

C'est le lieu de rappeler l'attention particulière et la volonté politique manifeste, l'engagement du Président de la République au secteur sport notamment chaque fois qu'une équipe nationale s'est retrouvée en phase finale d'une compétition africaine / internationale. La récente réception officielle à Koulouba des U23-Football après leur sacre de Niamey, Niger en est une illustration parfaite.

Le tournoi du Nord qui est à sa deuxième édition dans trois (3) disciplines sportives (Football, Basket, Athlétisme) participe de cette volonté politique et de la culture de la cohésion sociale moteur de cette paix.

Il permet à des centaines de jeunes athlètes de se trouver pendant une semaine pour fraterniser et s'adonner à des diverses activités dont celles sportives.

Les efforts en matière de sport sont aussi soutenus par la réhabilitation et la réalisation des infrastructures sportives aux normes internationales.

Malgré le contexte évoqué ci-haut, le Sport participe à la stabilisation et à la construction de la cohésion sociale et de l'entente.

Le Mali est fier et se réjouit des appuis de la CONFESJES notamment à travers les Appuis à la Promotion Elite Jeunes (APEJ). Mesdemoiselles Diénébou DANTE et Kénéfi TRAORE, toutes médaillées respectivement or et bronze lors des derniers Jeux de la Francophonie, Abidjan 2017 sont des bénéficiaires de ces APEJ. Mieux d'autres athlètes sont en formation dans différents centres de haut niveau sur financement CONFESJES.

- **Bref, Monsieur le Président,**
- **Mesdames, Messieurs les Ministres,**
- **Chers collègues,**

Ce message, pour vous dire que le Mali est là désormais, présent dans son intégrité afin de reprendre sa place et jouer pleinement sa partition dans le concert des nations.

Vive la CONFESJES,

Vive la jeunesse francophone,

Je vous remercie de votre aimable attention.

**COMMUNICATION DU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE MADAGASCAR SUR LE THEME
LA CONFEJES 50 ANS APRES : QUEL IMPACT SUR LA JEUNESSE ET LE
SPORT DANS L'ESPACE FRANCOPHONE ?**

- **Excellence Madame La Secrétaire Générale de l'OIF,**
- **Monsieur Le Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, Président en exercice de la CONFEJES,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres des Etats Membres de la Francophonie et Chefs de délégations,**
- **Monsieur Le Secrétaire Général de la CONFEJES,**
- **Excellence Mesdames et Messieurs Les Ambassadeurs,**
- **Mesdames et Messieurs les experts,**
- **Honorables Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je souhaite vous témoigner mes regrets de ne pas être parmi vous et de profiter de l'hospitalité légendaire du Royaume du Maroc.

Mais c'est avec grand plaisir et un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à vous à travers ce discours devant cette auguste assemblée réunie à l'occasion de la 37^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie, journée historique pour la grande famille de la Francophonie en général et de la CONFEJES en particulier.

J'adresse mes félicitations à l'endroit de la CONFEJES et de son Président en exercice, ainsi qu'à toute son équipe.

Ma reconnaissance va également à l'endroit de son Excellence Monsieur le Ministre de la Culture, du Tourisme et du Sport de Bénin, Président en exercice sortant, pour tout ce qu'il a accompli durant son mandat.

L'appartenance de notre Pays à la Francophonie est forte et exemplaire, ce qui explique l'accueil en terre malgache du XVI^{ème} Sommet de la Francophonie à Antananarivo, Madagascar, les 26 et 27 novembre 2016, ainsi que l'accueil et l'organisation des Jeux de la Francophonie en 1997.

Notre Pays est fier d'appartenir à cette institution intergouvernementale qui œuvre pour la promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs au sein de l'espace francophone.

Cette journée exceptionnelle sert d'un cadre de partage des acquis en 50 ans d'existence de la CONFEJES, et un espace d'évaluation participative et partagée de l'accomplissement de sa mission qui est "de mobiliser les pays, les ressources et les énergies dans une perspective de concertation afin de **promouvoir la participation et l'insertion des jeunes au sein de la société.**"

Aujourd'hui, nous sommes témoins, à travers la forte présence et la forte représentation des Pays francophones pour honorer cette journée de célébration, que la CONFEJES est notre grande famille qui "nourrit nos enfants francophones" à travers la fourniture d'appuis renouvelés par an au profit de nos jeunes, de nos sportifs et de nos cadres.

Pour Madagascar, les impacts et fruits de l'intervention de la CONFEJES sont concrets et tangibles : émergence des champions d'Afrique à l'image de notre Directrice du Sport Fédéral Madame RAKOTOZAFY Rosa, et de plusieurs jeunes entrepreneurs ayant accès à des emplois décents, sécurisants et stables, ainsi que la formation des cadres.

Depuis le mois de janvier de cette année 2019, Madagascar vient d'avoir un jeune et dynamique Président de la République, Son Excellence Andry Nirina RAJOELINA avec un programme ambitieux dénommé "Initiative Emergence Madagascar" (IEM) déjà traduit en Politique Générale de l'Etat.

Cette nouvelle Politique Générale de l'Etat (PGE) a fait la jeunesse et le sport des secteurs prioritaires afin de contribuer à :

1. **L'émergence de citoyens en bonne santé, actifs et compétents conformément au Plan d'Action de Kazan,**
2. **L'émergence des viviers considérables et intarissables des talents sportifs à l'échelon local, régional et national ;**
3. **L'émergence des jeunes pairs éducateurs engagés pour mobiliser une forte participation des jeunes dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la santé de la reproduction et de la protection de la jeunesse contre les fléaux de toutes sortes, de la lutte contre la corruption et de la préservation de l'environnement ;**
4. **L'émergence des jeunes entrepreneurs ayant accès à des emplois décents, stables et sécurisants.**

A ce titre, le Gouvernement de Madagascar sollicite le raffermissement et la consolidation de la collaboration avec la CONFEJES pour l'accompagner dans la concrétisation à travers des actions concrètes et palpables de ces quatre visions d'émergence du Secteur "Jeunesse et Sports" de notre Pays.

Enfin, pour terminer, je saisis cette occasion pour inviter l'OIF, la CONFEJES, la CONFEMEN et tous les Pays membres à honorer de votre présence et à participer activement à la première conférence des Ministres africains en vue de la mise en œuvre en Afrique du Plan d'Action de Kazan, prévue se tenir à Madagascar au mois de septembre de cette année, après les Jeux Africains à Maroc.

L'implication de votre organisation et de vos Pays respectifs dans le processus de préparation et d'organisation de cette conférence ministérielle est d'une importance capitale tenant compte du thème y afférent : **"Un plaidoyer régional en faveur de l'émergence de citoyens en bonne santé, actifs, compétents et engagés pour la consolidation de la paix et le développement durable en Afrique."**

Bon anniversaire à la CONFEJES.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.

Discours de Monsieur SAID AHMED HACHIM, Directeur de Cabinet du Ministère de la Jeunesse et de Sports en Union des Comores,

**Chef de la Délégation représentant Madame la Ministre LADAENTI HOUMADI
A l'occasion de la 37^{ème} Conférence de la CONFEJES accouplée à la commémoration des 50 ans depuis sa création en 1969**

- Excellence Monsieur le Président en exercice de la CONFEJES et Ministre de la Jeunesse et de Sports du Royaume de Maroc,
- Monsieur le Président sortant et Ministre de la Jeunesse et de Sports du Bénin,
- Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs des Délégations de la CONFEJES,
- Mesdames et Messieurs les Membres des Corps Diplomatiques,
- Mesdames et Messieurs les Experts,
- Jeunes Entrepreneurs,
- Honorable Assistance,
- Mesdames et Messieurs,
- Bonjour,

La trente septième Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie accouplée à la commémoration de son demi- siècle soit 50 ans en cette année 2019 depuis sa création en 1969, marque un des moments forts et historiques pour la CONFEJES.

A cette occasion solennelle, permettez-moi de vous adresser au nom de Madame LADAENTI HOUMADI, Ministre de la Jeunesse et de Sports de l'Union des Comores, toutes ses félicitations à l'endroit de la CONFEJES pour avoir ce jour fêter son Centenaire et profiter de la même occasion pour présenter ses chaleureux remerciements pour son invitation à cette importante assise malgré un empêchement majeur qui n'a pas permis sa présence ICI parmi nous.

Ses remerciements s'adressent d'une part à sa Majesté, le Roi Mohamed VI du Maroc pour avoir accepté d'abriter dans le sol Marocain cette importante Conférence sans exclure de tout l'hospitalité que je formule à mon nom personnel que je viens d'enregistrer sur place depuis l'accueil à l'Aéroport ainsi que le bon lieu réservé pour la Conférence et celui d'hébergement.

Sur ce, je reste persuadé que notre planète dispose des potentialités à Majorité jeunes dont il est temps que les Ministres de la CONFEJES se serrent les mains et coudes à coudes en donnant la chance à tout Jeune talent quel que soit son rang social ou sa situation géographique. Sur cette circonstance permettez-moi de vous exprimer à partir de ce petit message que Nul dans la vie ne sait pas ou imagine son terminus.

Ainsi, ils nous appartiennent tous à tirer les leçons et mettre en place des politiques et plans d'action réalistes et mesurables dans le temps afin de réduire les crises liées à l'Emploi décent pour les Jeunes de l'Espace de la Francophonie.

Pour le Gouvernement de mon pays avec une vision tracée à l'horizon 2030, la Jeunesse est au centre des priorités de notre action Gouvernementale.

Enfin comptant sur la collaboration très étroite, la compréhension mutuelle et le renforcement des liens de fraternité, d'amitié et de solidarité entre Etats et Pays membres de la CONFEJES, cette force vive permettra un élan très efficace et efficient par rapport aux résultats que nous espérons tous atteindre.

Souhaitant au Président en exercice de la CONFEJES et Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume de Maroc la bienvenue et bonne réussite à ses nouvelles fonctions, réitérant toute ma profonde gratitude au Président sortant pour avoir su conduire sa mission respectivement à la durée de son mandat ; je vous dis tous merci de passer avec vous ce moment fort et très agréable, et vous souhaiter tous et à moi bon retour dans nos pays respectifs.

Je ne peux pas terminer mon propos sans remercier la CONFEJES pour tout son appui significatif à l'égard de notre pays, au 21 pays du Canada qui ont permis en ce début de l'année 2019 à l'organisation de la semaine des jeunes leaders de la Francophonie en Union des Comores.

Le Gouvernement de l'Union des Comores reste attentif pour la mise en œuvre, le suivi et le respect de toutes les Décisions relatives à la CONFEJES pour le bien-être de la jeunesse Comorienne.

- Vive tous les Etats et Pays Membres de la Francophonie
- Vive la Solidarité Internationale

Je vous remercie de votre aimable attention

COMMUNICATION DE L'EGYPTE

- **Monsieur le Président**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégations**
- **Monsieur le Secrétaire Général**
- **Honorables invités.**

Je viens tout d'abord à remercier sa Majesté le roi Mohammed VI qui a honoré notre Conférence par son haut patronage mais aussi le peuple et le gouvernement marocain pour l'accueil généreux et chaleureux qui nous ont été réservés dès notre, et pour les efforts remarquables déployés pour la réussite de cette 37^{ème} CONFEJES.

Mesdames et Messieurs,

L'Egypte a toujours et tant valorisé son appartenance à la CONFEJES, elle tient à y rester un membre actif et à établir une collaboration durable et générique à tous.

La constitution Egyptienne dans son article 82 accorde une place particulière à la jeunesse.

Je cite "l'Etat garantit le bien-être des jeunes et des adolescents, et s'emploie à découvrir leurs talents, à développer leur potentiel culturel, scientifique, psychologique, physique et créatif, les encourager au travail collectif et au volontariat et favoriser leur participation à la vie publique."

Tous les domaines étroitement liés à la CONFEJES.

Au sein de la présidence de la république, un programme a été créé pour l'émancipation des jeunes des jeunes intitulé "Programme de leadership présidentiel"

Les deux dernières années, l'Egypte a accueilli un forum mondial pour la jeunesse. En ce moment même, nous accueillons à Assouan le forum de la jeunesse Arabe et Africaine.

Nous souhaitons que la CONFEJES puisse accompagner ces efforts et que les EGM qui ont été déjà présents par leurs jeunes participants puissent Contribuer à l'être dans les prochaines manifestations.

- **Monsieur le président,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**

L'Egypte a pu bénéficier et on l'espère contribuera à bénéficier des programmes et des actions menées par la CONFEJES en faveur des jeunes et sportifs égyptiens. Parmi ces jeunes,

Moustafa est parmi les participants du concours PPEJ de cette année, avec un impressionnant projet d'agriculture grâce au soutien de la CONFEJES.

C'est une session particulièrement importante marquant le jubilé d'Or de notre institution. 50 années de succès, 50 ans de réalisations, d'actions mais aussi 50 ans de défit.

Mesdames et Messieurs,

A ce moment important de l'histoire de notre institution et en regardant vers la future, une question importante s'impose fortement : Qu'est-ce qui caractérisera les 50 années à venir ? Qu'est-ce qui va les distinguer des 50 années qui lui ont précédées ?

Pour pouvoir répondre à cette question, nous aurons besoin de nous pencher sur plusieurs thèmes : la gouvernance de la CONFEJES... (nous aurons besoin d'une gouvernance + ciblée/ + créative/ +pertinence).

- Complémentarité entre OIF et CONFEJES pour plus d'efficacité,
- Réflexion sur les tendances mondiales (Maroc)
- Diversification des partenariats (Secteur privé/ associatif)
- Diversification des ressources du financement
- La mobilité des jeunes/ radicalisation
- L'innovation (stratégies jeunesse de l'OIF/ numérique
- Promotion du sport féminin
- Finalement des programmes +inclusifs pour permettre la formation d'experts et de formateurs non-francophones dans nos pays qui y sont majoritaires.

Selon un dernier rapport de l'OIF il y aura en 2050 seulement 750 millions de francophones parmi les 2 milliards que nous serons dans l'espace francophone.

J'invite le SG à mener une réflexion sur ce sujet et nous revenir avec des suggestions.

Pour conclure, l'Égypte a toujours valorisé son appartenance à la CONFEJES, nous tenons également à remercier le SG ainsi que le Secrétariat général pour leur soutien continue et leur appui illimité.

Finalement sur les projets de décisions :

1. Je soutiens les propos de S.E le Ministre du Bénin par rapport au dynamisme insufflé.
2. Je soutiens également la suggestion du président pour une condamnation de l'attaque terroriste à la Nouvelle Zélande.

Enfin, je souhaite introduire une décision, relative au soutien à l'organisation par l'Égypte, de la CAN 2019.

Merci pour votre attention...

Allocution de Monsieur Jacques GODFRAIN, Président de France Volontaires

A la 37^{ème} Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie

Marrakech, le 15 mars 2019

- **Madame la Secrétaire Générale de la Francophonie,**
- **Monsieur le Président de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire Général,**
- **Mesdames et Messieurs les Experts,**
- **Chers Invités,**

Le volontariat est au cœur de la Francophonie. Il constitue un axe fort d'une politique de coopération et d'une diplomatie d'influence.

Les plus-values du volontariat sur l'Espace Francophone sont nombreuses :

- Il contribue au rayonnement de la Francophonie et au renforcement des relations entre les pays qui la compose.
- Il contribue au développement et à la solidarité internationale au sein et entre ses pays.
- Il est facteur d'insertion professionnelle et de développement de compétences pour les jeunes francophones qui s'engagent.

A l'heure où des espaces géographiques ont tendance à se refermer sur eux-mêmes, le volontariat international de réciprocité au sein de la Francophonie est l'un des moyens d'organiser et de développer la mobilité entre jeunes des pays membres de la CONFEJES. C'est l'un des enjeux partagés entre France Volontaires et la CONFEJES dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2017 à Cotonou.

Le principe de réciprocité est un levier pour l'autonomie et la transformation des jeunes en citoyens francophones, et en citoyens du Monde, en tant que moteur de progrès des sociétés. Aussi, les gouvernements, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les organisations multilatérales et internationales doivent intégrer dans leurs politiques la réciprocité dans le volontariat international.

Les enjeux au sein de l'Espace Francophone se situent à un double niveau :

- Poursuivre le développement des dispositifs nationaux.
- Interconnecter les dispositifs nationaux pour développer le volontariat international et le principe de réciprocité avec comme postulat que tout dispositif national doit pouvoir

accueillir des volontaires venant d'autres pays et tout particulièrement de ceux constituant l'Espace Francophone.

Cela passe par :

- ✓ Renforcer et développer à grande échelle l'accueil des volontaires internationaux en France.
- ✓ Encourager et accompagner les initiatives de réciprocité entre dispositifs nationaux de l'Espace Francophone mais également entre l'Espace Francophone et d'autres espaces.

France Volontaires agit sur mandat du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères pour le développement, en France, de l'accueil des volontaires internationaux. France Volontaires mobilise les acteurs : associations, collectivités territoriales, établissement d'enseignement et services de l'Etat. France Volontaires développe une expertise et la met à disposition des acteurs (exemple récent lors de la session de formation organisée par la CONFEJES pour les pays de l'Océan Indien).

En France, ce volontariat est né il y a un peu plus de cinquante ans, dès 1963, sur l'instigation du Général de Gaulle. Le bilan d'étape est d'autant plus positif qu'il a évolué vers des rapports Sud-Nord prouvant que le Nord a besoin du Sud. Nous avons devant nous à écrire la nouvelle page des rapports Sud-Sud. La France s'y est préparée en permettant de par les lois régissant les dispositifs de volontariat d'appuyer et de soutenir les pays du Sud désireux de faire de la réciprocité qui est la quintessence de la solidarité et du travail en commun au sein de la Francophonie.

Je vous remercie.

**MESSAGE DE MONSIEUR BRANISLAV ANTALA,
VICE-PRESIDENT MONDIAL DE LA FIEP POUR LES AFFAIRES
INTERNATIONALES, PRESIDENT DE LA FIEP EN EUROPE**

Mesdames et Messieurs,

La FIEP apprécie chaque année des grandes personnalités du domaine de l'éducation physique par différents prix mondiaux, régionaux et locaux de la FIEP.

La sélection des personnalités réalisée par le Jury international de la FIEP est basée sur des critères qui acceptent strictement la contribution des personnalités récompensées au développement de l'éducation physique et ne représentent en aucun cas une déclaration politique, religieuse, culturelle ou autre de la FIEP.

Aujourd'hui, je suis très heureux de vous informer qu'à l'occasion du 50^e anniversaire de la CONFEJES, le Jury international a sélectionné ces personnalités suivantes pour les prix de la FIEP : on va célébrer deux prix modèles de la FIEP.

Les lauréats de première la Médaille de la FIEP, émis à l'occasion des 50^{èmes} anniversaire des Jeux Olympiques à Mexico, deviennent :

Prof Djibril SECK du Sénégal et Prof Cheik KONATE du Mali.

Merci

Le plus haut prix mondial de la FIEP est la Croix d'honneur de l'éducation physique, que notre organisation attribue à des personnalités exceptionnelles pour leur contribution au développement de l'éducation physique dans le monde. C'est pour moi l'honneur de vous informer que ce prix a été attribué au Secrétaire Général de la CONFEJES, Monsieur Bouramah ALI HAROUNA.

Je voudrais demander à Monsieur Djibril Seck et Cheik Konate de monter sur le podium pour être décoré par ce prix de la FIEP.

Merci de votre attention !

Discours du Secrétaire Général de la Commission Jeunesse et Sport de l'Océan Indien (CJSOI)

à l'occasion de la 37^{ème} Conférence Ministérielle et Cinquantenaire de la CONFEJES

(Marrakech du 14 au 16 mars)

- **Excellence**
- **Monsieur le président en exercice de la CONFEJES**
- **Monsieur le Secrétaire de la CONFEJES**
- **Messieurs les Ministres**
- **Distingués invités**
- **Mesdames et Messieurs**
- **Bonsoir,**

C'est un honneur de m'adresser à cette assemblée en tant que Secrétaire General et représentant de la Commission Jeunesse et Sports de l'Océan Indien (CJSOI) à l'occasion de la 37^{ème} Conférence Ministérielle et Cinquantenaire de la CONFEJES.

La CJSOI est une commission intergouvernementale régionale composée de sept îles/pays membres (Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Mayotte, Réunion et Seychelles).

Elle a été créée en 1988. Le but de la CJSOI est de promouvoir l'amitié et la fraternité entre les jeunes des pays membres et de favoriser le développement de la coopération régionale, du sport et de la jeunesse par le biais d'échanges de jeunes et de sportifs âgés de moins de 18 ans et d'actions de formation de cadres. Le partenariat entre la CONFEJES et la CJSOI date de plus de vingt ans et au fil des années, ce partenariat s'est amélioré et solidifié dans l'intérêt de la jeunesse de l'Océan Indien. A travers la Convention signée en aout 2015, la CJSOI a adopté les principes directeurs pour le cadre stratégique à moyen terme 2015/2022 de la Francophonie et la programmation quadriennale (2015 - 2018) de la CONFEJES et ceci par la mise en œuvre des programmes communs destinés aux jeunes de l'océan indien.

Mesdames et Messieurs.

Je voudrais au nom de la CJSOI remercier la CONFEJES et son Secrétaire General, en Particulier, pour le support indéfectible à la réalisation des objectifs fixés par la CJSOI.

Nous comptons toujours sur votre appui pour la mise en œuvre des prochains projets.

Nous souhaitons longue vie à la CONFEJES.

Avant de terminer, je voudrais remercier les autorités du Maroc pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité réservé depuis notre arrivée.

**Message du Professeur Thierry VERDEL, Recteur de l'Université Senghor
d'Alexandrie, représenté par Madame Suzanne YOUSSEF**

- **Monsieur le Président**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES**
- **Messieurs et Mesdames les Ministres**
- **Messieurs et Mesdames**
- **Honorables invités**

Permettez-moi de présenter les salutations et les remerciements du Professeur Thierry Verdel, Recteur de l'Université Senghor à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de la CONFEJES et la 37^{ème} Conférence ministérielle.

Nous saluons aussi les efforts remarquables que les autorités marocaines ont déployés, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, pour la réussite de cette manifestation et la qualité de l'hospitalité au Maroc.

Dans le cadre de la coopération institutionnelle et la restauration de la synergie entre les institutions opérateurs de la Francophonie, un accord de coopération a été signé entre le Secrétaire général de la CONFEJES et l'Université Senghor en octobre 2015.

La mise en œuvre des dispositions de cet accord a été effectuée en 2016.

La CONFEJES a accueilli des stagiaires de l'Université Senghor. Ce stage fait partie intégrante de la formation du Master. Ce partenariat remarquable est l'expertise et le travail menés durant le stage et l'élaboration du mémoire de fin d'année, présenté par nos étudiants.

Monsieur Tolno Tamba (Promotion 2016-2017) guinéen a travaillé sur le suivi des promoteurs de micro-entreprises bénéficiaires du Programme de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFEJES.

M. Lompo François (Promotion 2017-2019) en cours de diplomation burkinabé a travaillé sur l'Incubation des micro-entreprises rurales au Burkina.

Dans ce cadre aussi de coopération, le Secrétaire général de la CONFEJES M. Ali Harouna Bouramah, qui est ancien auditeur de l'Université Senghor, a mené une conférence au profit des étudiants de Senghor sur l'Entrepreneuriat Jeunes Francophones à travers une présentation des programmes de la CONFEJES.

Je tiens aussi à signaler que l'Expert du Bénin présent durant cette manifestation, Monsieur Kodjo est un ancien auditeur de Senghor.

- **Monsieur le Président,**
- **Monsieur le Secrétaire général,**

L'université Senghor, représentée par son Recteur Thierry Verdel exprime toute sa volonté de continuer à travailler ensemble sur des programmes d'intérêt commun au profit des jeunes que ce soit en matière de promotion de l'entrepreneur ou d'améliorer leur employabilité.

En ces jours de célébration des femmes, nous exprimons toute notre attention à mener des activités et programmes à aider les femmes entrepreneurs à acquérir des compétences et à leur donner plus d'autonomie, bref à la leur aider à trouver leur place dans la société.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, nous saluons vivement leur travail mené par la CONFEJES.

**Allocution du Professeur Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN**

A l'occasion de la 37^{ème} Conférence Ministérielle et Cinquantenaire de la CONFEJES

- **Monsieur le ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc, Président en exercice de la CONFEJES**
- **Monsieur le ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports de la République du Bénin, Président sortant de la CONFEJES**
- **Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement du Royaume du Maroc**
- **Mesdames et Messieurs les ministres en charge de la Jeunesse et des sports et Chefs de délégations des États et gouvernements membres de la CONFEJES**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales et des organisations de la Société civile**
- **Distingués invités, chers participants**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est un réel plaisir et un honneur pour moi de prendre la parole au nom de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN), et en mon nom propre, pour vous remercier de m'avoir invité à prendre part à la célébration du cinquantenaire de la CONFEJES et à la 37^e Conférence ministérielle.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude aux autorités marocaines et en particulier son altesse le Roi Mohamed 6 pour l'accueil qui nous a été réservé en terre marocaine. Mes remerciements à Monsieur le ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc pour la qualité de l'organisation. Tout cela témoigne de l'hospitalité légendaire reconnue par tous au peuple marocain.

C'est le lieu également pour moi de saluer le partenariat dynamique et la solidarité qui existent entre la CONFEMEN et la CONFEJES qui sont les deux conférences ministérielles permanentes de la Francophonie et les plus vieilles institutions intergouvernementales francophones.

Nos deux institutions (sœurs jumelles, voire siamoises, diraient certains) ont pour mission d'accompagner les États et gouvernements de la Francophonie pour relever les défis d'une éducation inclusive et de qualité pour tous mais aussi ceux d'une formation adéquate et d'une autonomisation des jeunes filles et garçons en vue leur insertion dans la société.

Cette mission rejoint plusieurs cibles des Objectifs du développement durable (ODD), dont la cible 4.4 : *« augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes, disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat »*.

Le développement du capital humain est la véritable richesse des pays et le moteur du développement durable créateur d'emplois et de richesses. C'est dans ce cadre que la CONFEMEN et la CONFEMEN ont développé, ces dernières années, plusieurs initiatives communes.

Il en est ainsi des actions menées en faveur de l'éducation physique et sportive (EPS), dont Alain Hébrard disait déjà en 1998 qu'elle était une discipline scolaire « *à part entière et entièrement à part* ». Ainsi, travers le plaidoyer, l'organisation des sessions de formations et de conférences, nos deux institutions sensibilisent les décideurs, acteurs et partenaires sur la nécessité de mettre en œuvre les moyens requis pour redynamiser l'EPS à l'école.

Nous sommes persuadés que la bonne pratique de l'EPS favorise l'atteinte des objectifs de vivre ensemble, de promotion de la culture de paix et de non-violence ainsi que de citoyenneté mondiale si chers à la Francophonie. De même, le sport et les activités physiques constituent un secteur porteur d'emploi, de professionnalisation et d'insertion socioculturelle des jeunes.

C'est l'occasion pour moi de dire tout l'engagement de la CONFEMEN à contribuer à la réalisation des orientations de la Conférence internationale sur la relance de l'EPS en milieu scolaire et universitaire organisée en novembre 2018 à Cotonou, au Bénin. Cependant, cela exige la formation de cadres compétents et professionnels au sein des instituts de formation relevant de l'enseignement supérieur. Le partenariat CONFEMEN/CONFEMEN doit donc se doubler d'une implication forte des Ministères chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que des opérateurs de la Francophonie intervenant dans ce domaine (CAMES, AUF, etc.).

A côté de cette coopération fructueuse au sujet de l'EPS, il faut noter que l'autonomisation des jeunes et le renforcement de leurs compétences entrepreneuriales sont indispensables à l'atteinte des ODD dans l'espace francophone et à l'échelle mondiale. Je voudrais donc féliciter la CONFEMEN pour les belles prouesses réalisées dans ce sens et que les témoignages reçus à Marrakech illustrent très bien. Cependant, pour atteindre des résultats à plus grande échelle, l'entrepreneuriat doit intégrer le système éducatif, et cela dès l'éducation de base. La CONFEMEN et la CONFEMEN doivent donc se tenir la main dans ce sens.

Je ne saurais terminer mon allocution sans rappeler que ces ambitions communes ne peuvent se réaliser sans une volonté politique forte des Etats membres, à travers les ministres siégeant dans nos institutions sœurs mais aussi les gouvernements dans leur ensemble du fait de l'action interministérielle que cela exige souvent. J'exprime donc toute ma gratitude aux ministres, et en particulier au Président en exercice sortant, le Ministre Oswald Homeky du Bénin à qui je dis toutes mes félicitations pour l'œuvre accomplie et à son successeur, le Ministre Rachid Talbi Alami du Maroc à qui je dis pleins succès !

Pour finir, je renouvelle mes sincères remerciements au Secrétaire général de la CONFEMEN, mon frère Bouramah Ali Harouna et à toute son équipe pour leur disponibilité et la bonne collaboration qui unit nos deux institutions depuis toujours.

Ensemble, désormais, impactons davantage !

Bon anniversaire et plein succès à la CONFEMEN.

Je vous remercie.

Discours du Directeur par intérim du Comité International des Jeux de la Francophonie (CIJF)

**A la célébration du Cinquantenaire de la CONFEJES
jumelée à la 37^{ème} Conférence ministérielle**

(Maroc, Marrakech, le 14-16 mars 2019)

- **Monsieur le Président de la CONFEJES**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEJES,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je suis très heureux et très honoré d’être parmi vous en ce jour de célébration du cinquantenaire de la CONFEJES.

Je voudrais avant tout remercier le Secrétaire général de la CONFEJES pour son invitation et permettre ainsi à la direction du CIJF, comme lors de chaque réunion annuelle de la CONFEJES, de vous présenter l’état des préparatifs des Jeux de la Francophonie.

Je souhaite également remercier les autorités marocaines pour leur chaleureux accueil et féliciter l’entrée en fonction du nouveau Président de la CONFEJES, Son Excellence Monsieur Rachid TALBI ALAMI.

Cette réunion se veut particulière par la présence, qui nous honore, de la Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence Madame Louise MUSHIKIWOBO.

- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Les Jeux de la Francophonie, bien loin encore d’avoir cinquante ans, puisqu’ils n’ont qu’une trentaine d’années, s’affirment d’ores et déjà en se positionnant parmi les événements majeurs sur la scène internationale et comme le plus grand événement culturel et sportif de la Francophonie dédié à la jeunesse.

Nos Jeux ont tout de même bien grandi depuis leur création 1987 lors du Sommet des Chefs d’Etat et de gouvernement ayant le français en partage et lors duquel il fut décidé d’en confier l’organisation à la CONFEJES. Laquelle a créé le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) en 1988, devenu organe subsidiaire de l’OIF en 2004.

Rendez-vous de l’excellence francophone, doté d’un concept unique au monde associant les arts et les sports, la 1^{ère} édition des Jeux de la Francophonie a eu lieu ici, au Maroc en 1989.

Aujourd’hui, de par leur attrait et leur impact, ils permettent de faire rayonner la Francophonie et ses valeurs auprès de la jeunesse et du monde entier. Programme phare de l’OIF, ils sont un formidable instrument de développement, de révélateur de jeunes talents et de promotion de la langue française.

La 8^e édition des Jeux qui a connu un énorme succès à Abidjan en Côte d’Ivoire en 2017, peut être présentée en quelques chiffres clés et témoigne de l’envergure de cet événement : **3 500** artistes et sportifs, **88** États et gouvernements invités, **13** concours culturels, **9** compétitions sportives. En matière de visibilité ce sont également plus de **50** chaînes TV, nationales et

internationales, **250 000** spectateurs, **700** journalistes, **plus de 60** heures de programmes et **9** Télédiffuseurs partenaires et **plus de 500 millions** de téléspectateurs.

Depuis, la direction du CIJF a œuvré pour promouvoir les jeunes talents artistes et sportifs lauréats et s'est attelé aux préparatifs de la 9^e édition de 2021.

Comme vous le savez, le 30 janvier 2019, le Canada Nouveau-Brunswick s'est désengagé à organiser cette 9^e édition. Notre Conseil d'orientation du CIJF, qui s'est tenu à Paris les 14 et 15 février 2019, a recommandé de relancer, en accéléré, l'appel à candidature pour l'organisation des IX^{es} Jeux de la Francophonie et ce, auprès des 54 Etats et gouvernements membres de plein droit de l'OIF. Celui-ci vient d'être ainsi relancé, le 1^{er} mars dernier. L'OIF reste confiante que la 9^e édition se tiendra bel et bien en 2021 et c'est forte du soutien de tous ses Etats et gouvernements membres et notamment des membres de la CONFEJES, qu'elle trouvera un nouvel hôte d'ici début juillet.

Le dépôt des dossiers de candidature est fixé au **31 mai 2019**.

– **Mesdames, Messieurs les Ministres,**

Vous comptez parmi les principaux acteurs de ce processus d'appel à candidature. Aussi, pour votre information, je tiens à votre disposition des dossiers de candidature et j'aurais plaisir à répondre à vos questions en marge de cette réunion.

Les disciplines retenues par notre dernier Conseil d'orientation du CIJF pour cette 9^e édition sont au nombre de 13 concours culturels et 9 compétitions sportives à savoir, au titre des compétitions sportives, athlétisme, basketball féminin (5x5), football masculin, handisport (athlétisme), judo, lutte libre, lutte africaine tennis de table ; la tranche d'âge retenue est 18-23 ans.

De plus, il est prévu l'ajout au programme d'une discipline sportive en animation qui est présélectionnée par le CIJF et une discipline sportive en démonstration qui est facultative au choix du pays hôte.

– **Mesdames, Messieurs les Ministres,**

Comme à chaque édition nous souhaitons faire encore mieux. Aussi, pour cette prochaine édition 2021 nous avons pour but d'une part d'améliorer davantage la qualité du dispositif organisationnel des Jeux 2021 et, d'autre part, d'accroître davantage la visibilité offerte aux Jeux, à l'État ou gouvernement hôte, à l'OIF et aux partenaires.

C'est dans cette perspective, que le CIJF compte sur le renforcement de son partenariat historique avec la CONFEJES.

- Avant les Jeux, son soutien à la préparation des officiels, entraîneurs, athlètes dans les disciplines au programme des Jeux, à travers des formations et des camps d'entraînements, est essentiel ;
- pendant les Jeux, le CIJF compte sur son appui à l'évaluation du volet sportif ;
- et enfin, après les Jeux, sur son l'appui pour l'accompagnement des sportifs lauréats dans leurs carrières sportives.

C'est ensemble que nous poursuivrons le développement de ces Jeux de la Francophonie et c'est ensemble que nous mènerons à bien nos missions respectives dont notamment celle de préparer et d'assurer la relève sportive de nos jeunes talents et de les accompagner ensuite dans leur carrière. Cette jeunesse qui reste au cœur de nos actions respectives et au cœur de la Francophonie.

C'est aussi ensemble que nous ferons la promotion de nos valeurs et de cette langue française que nous avons en partage au sein du mouvement sportif international et francophone et à travers nos Jeux de la Francophonie.

Unissons donc nos efforts pour nos jeunes et pour notre langue.

Je vous remercie.

**37^e Conférence ministérielle de la CONFEJES
Marrakech (MAROC), du 14 au 15 mars 2019**

Liste de présence Ministres

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie
1	Rachid TALBI ALAMI	Maroc	Ministre de la Jeunesse et des Sports		
2	LONGA-MAKINDA Nanette	Gabon	Ministre de l'Emploi, de la Jeunesse, de la Formation professionnelle, de l'Insertion et de la Réinsertion	lmn522727@yahoo.fr	+241 04 215 429
3	AZOUPIOU Daouda	Burkina Faso	Ministre des Sports et des Loisirs	azoupioudaouda@yahoo.fr	+226 31 00 10
4	TIEMTORE Salifo	Burkina Faso	Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat	silifotiem@yahoo.fr	+226 70 21 15 12
5	MOUNOUNA Foutsou	Cameroun	Ministre de la Jeunesse	mfoutsou@yahoo.fr	+237 699 06 95 17 / 677 66 03 32
6	KOITA Amadou	Mali	Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne.	amadoubellakoita@hotmail.fr	+223 667 57 898
7	MONDON Macsuzy	Seychelles	Ministre de l'Intérieur et des administrations locales ; de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ; de la Gestion	macsuzy@gov.sc	+248 27 22 668

			des risques et des catastrophes naturelles.		
8	HOMEKY Oswald	Bénin	Ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports.	msp.benin@gmail.com	+229 96 02 20 22
9	MANARIA Margot	France	Conseiller politique du Ministère des Affaires étrangères	margot.manaria@diplomatie.gouv.fr	
10	TOUSSAINT Jean Christophe Stephan	Maurice	Ministre de la Jeunesse et des Sports	jctoussaint@govmu.org	+230 206 15 49 / 212 65 28
11	NKOGHE-NZE Arsene-Edouard	Gabon	Ministre Délégué Sport	arsene.erdouard@yahoo.com ; arsenedouardnkoghe@gmail.com	+241 02 26 61 67 / 04 13 74 74
12	CHARLES Edwige G.	HAITI	Ministre de la Jeunesse et des Sports	edwingcharles@yahoo.fr	+509 48 78 01 05 / 38 27 88 80
13	MASSIMO Baggi	Suisse	Ambassadeur de Suisse à Rabat	massimo.baggi@eda.admin.ch	212 537 268 054
14	MONIEB Omar	Egypte	Chef de délégation	omar.monieb@gmail.com	+212 661 401 421
15	MONTEIMO Carlos	Cap-Vert	Secrétaire d'Etat pour la Jeunesse	carlos892@hotmail.com	+238 261 04 71 / 261 05 72
16	LAITAT Alain	FWB	Chef de délégation, Directeur Général du Sport	alain.laitat@cfwb.be	+ 32 2 413 36 71
N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie

17	POULIN Samuel	Canada-Québec	Député et adjoint parlementaire au PM (Jeunesse)	alice.bergeron@mce.gouv.qc.ca	
18	PREIRA Gabriel Luciano	Sénégal	Chef de délégation Jeunesse	gaprelu@yahoo.fr	+221 77 740 58 77
19	BEN AYED Mohamed	Tunisie	Ambassadeur de Tunisie à Rabat	at.rabat@diplomatie.gouv.tn ; benaymo@gmail.com	212 537 730 636
20	PASSALET Lazaki	Tchad	Chef de délégation	plazaki@yahoo.fr	+235 66 38 27 48 / 95 43 92 70
21	DIONNE Paul	Sénégal	Chef délégation Sport	kordionne@gmail.com	(221) 77 427 60 45
22	MBUJIBUNGI Thérèse	RD. Congo	Chef de délégation	theresembuji131@yahoo.fr	+243 821 014 017
23	TINAKA Wediabalo Kossi	Togo	Chef de délégation	tinakakossi@yahoo.fr	+228 90 02 33 06
24	RAKOTOZAFY Rosa	Madagascar	Chef de délégation	rosarakotozafy@yahoo.com	+261 34 056 89 25
25	SAR Sokha	Cambodge	Secrétaire d'Etat	sarsokha@moeys.gov.kh	+855 92 16 03 24
26	SAID AHMED Hachim	Comores	Directeur de Cabinet du Ministre de la jeunesse et des Sports	said_hachim58@yahoo.fr	+269 320 65 58
27	KOUASSI Victor Taukla	Côte d'Ivoire	Secrétaire Général Honoraire de la CONFEJES	tauklavictor@yahoo.com	+225 08 86 83 19 / 01 02 50 52
28	BOGDAN Matei Constantin	Roumanie	Ministre	cabinet.ministre@mts.ro	+40 744 588 813

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie
29	MAKAYA Dit Mackaill Charles	Congo	Conseiller aux installation et équipements sportifs	cmackail1958@gmail.com	+242 05 551 08 07
30	DIARRA Amadou Yalcouyé	Mali	Représentant Ministre des sports	a_yalcouye@yahoo.fr	+223 66 71 58 02
31	TRUONG NGOC Kiem	Vietnam	Chef de délégation	kiemtn@vnu.edu.vn ; kiemtn@gmail.com	84 989 097 459
32	FILIATRAULT Lise	Canada	Représentante personnelle du Premier Ministre (Sherpa)	lise.filiatrault@international.gc.ca	
33	MABIALA Ma-Umba	OIF	Directeur de l'Education et de la Jeunesse	mabialam@francophonie.org	+33 616 59 33 48
34	Jean-Jacques NYENIMIGABO	Burundi	Ancien Ministre Jeunesse et Sports	jjnyenimi2013@gmail.com	
35	SALISSOU Ada	Niger	Ambassadeur du Niger au Maroc	adasalissou@ymail.com	+212 661 67 66 32

37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES
Réunion des Experts

Liste de présence

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie
1	MANGEMATIN Virginia	France	Expert Jeunesse	virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr	+331 40 45 93 46
2	CHARUAU Solène	France	Expert Sport	solene.charuau@sports.gouv.fr	+33133 40 45 93
3	Aminata DIOUF	Sénégal	GTCTF (Invitée)	oussoumahi@yahoo.fr	(221) 77 551 61 71
4	DIONNE Paul	Sénégal	Expert Sport	kordionne@gmail.com	(221) 77 427 60 45
5	SAWADOGO Rasmané	Burkina Faso	Expert Sport	srasmane@yahoo.fr	+226 70 26 93 89
6	PILGA Larba	Burkina Faso	Expert Jeunesse	lpilga@yahoo.fr	+226 70 04 34 36
7	NJALLE MANDENGUE Victor Muller	Cameroun	Chef de Cellule Coopération	loicelombo@yahoo.fr	+237 699 59 71 86 651 19 02 70
8	NKOTH Simon Pierre	Cameroun	Expert Sport	simonpierenkoth@yahoo.fr	+237 66 120 65 13
9	SANTOS Anildo	Cap-Vert	Expert Sport	anildosantos@gmail.com	+238 516 18 15
10	MBOUMA Serge	Congo	Expert Sport	sergembouma1@gmail.com	+242 05 570 51 99
11	BROCHE Anne	FWB	Expert	anne.broche@gmail.com	+32 475 511
12	LEPONDO Rostand	Gabon	Expert Jeunesse	rostand65@yahoo.fr	+241 076 36 203
13	RAKOTOZAFY Rosa	Madagascar	Expert Sport Chef de délégation	rosarakotozafy@gmail.com	+261 34 056 89 25
14	HAMINA Z. Mohamed	Maroc	Directeur du Sport	m-hamimaz@mjs.gov.ma	+212 661 90 58 49
15	ABDOULBAKI Rachid	Niger	Expert Sport	doulbak@yahoo.fr	+227 96 96 17 25
16	OUMAROU Yazi	Niger	Expert Jeunesse	yaziom@yahoo.fr	+227 96 88 37 85

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie
17	DIAO Maïssa	Sénégal	Expert Jeunesse	maissadio2002@yahoo.fr	+221 77 740 41 71
18	ANALA A. Telata	Togo	Expert Jeunesse	joeanala@gmail.com	+228 22 61 63 29
19	ZIBO Ayouba	Togo	Expert Sport	youzib6@gmail.com	+228 90 23 50 66
20	MONIEB Omar	Egypte	Chef de délégation	omar.monieb@gmail.com	+212 661 40 14 11
21	PEREIRA Joao	Cap-Vert	Expert Jeunesse	joao.e.pereira@palgov.gov.cv	
22	BOUGRINE Nadia	Maroc	Expert Sport	nadiabougrine68@gmail.com	+212 06 61 776 187
23	VERHAAGEN Alain	FWB	Correspondant national	a.verhaagen.wbi.be	+32 479 35 61 02
24	LAITAT Alain	FWB	Directeur Général du Sport	alain.laitat@cfwb.be	+ 32 2 413 36 71
25	DUBOSCQ Philippe	France	Commissaire aux comptes	pduboscq@ccomptes.fr	
26	ADOPO Eudoxie	Canada-Québec	Experte	info@eukilibre.com	+514 825 89 48
27	NDIAYE Ibrahima	Sénégal	Journaliste	isn18@hotmail.com	+221 77 881 90 66
28	KANE Abdoul Aziz	Sénégal	Consultant	abdoulaziz.kane@gmail.com	+221 77 889 79 69
29	SENE Adama Guiro	Sénégal	Consultant	adamasene59@gmail.com	+221 77 612 67 80
30	SOW Moctar	Sénégal	Consultant	sowmoctar@yahoo.fr	+221 77 018 94 44
31	ARRIF Youssef	France	OIF – Directeur Adjoint Education /Jeunesse	youssef.arif@francophonie.org	+336 40 28 90 13
32	MEZGHANI Mustapha	Tunisie	Expert	mustapha.mezghani@planet.fr	+216 983 216 96
33	NDILNODJI Sola	Tchad	Experte Jeunesse	solandilnodji@gmail.com	+235 62 34 18 20
34	MAGUINE Bokhit	Tchad	Expert	hbokhit@gmail.com	+235 66 24 37 58
35	VIDOT Kévin	Seychelles	Expert	sayouth@gov.sc	+248 28 22 812
36	MBUJIBUNGI Thérèse	RD. Congo	Expert	theresembuji131@yahoo.fr	+243 821 014 017
37	KABAMBA Kasongo Zénon	RD. Congo	Expert	kabambakasongo2019@gmail.com	+243 9999 396 35
38	Raphaël Kodjovi AGOPOME	Togo	Directeur AADC-Lomé Invité	raph.agopome@gmail.com	+228 93 58 35 52
39	Soumana MAROUNFA	Niger	Invité	marounfa_soumana@yahoo.fr	+227 94 84 01 09
40	Mahaman Lawan SERIBA	Niger	Invité	lawanMS185@hotmail.com	+33 6 71 11 60 40

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie
41	RAMLOLL Anourag	Maurice	Expert Jeunesse	anourag@intnet.mu	+23057 64 47 80
42	CADRESSEN Saroja Devee	Maurice	Expert Sport	vyagamburun@yahoo.com	+230 57 57 10 49
43	AKOUETE Coffi David	Bénin	Expert Sport	akouetedav@gmail.com	+229 94 94 18 18
44	ROTANA Chap	Cambodge	Expert Sport	rotana-chap@yahoo.com	+855 12 54 91 76
45	OU Panhasoketya	Cambodge	Expert Jeunesse	ou.panhasoketya@moeys.gov.com	+855 97 76 66 338
46	SAVARD Anne-Marie	Québec	Experte	anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca	+418 262 1508
47	AHAMADA Haoulata	Comores	Expert Jeunesse	haoulata@hotmail.com	+269 33 36 784
48	CISSE Salamata COULIBALY	Côte d'Ivoire	Experte Sport	cisse_sala@yahoo.fr	+225 07 01 38 06
49	DIOMANDE Lassiné	Côte d'Ivoire	Experte Jeunesse	diomandelassine@gmail.com	+225 07 69 60 87
50	SAVY Miera	Seychelles	Expert Sport	miera.savy@gov.sc	+248 282 24 10
51	SEMMAR Adile	Maroc	Expert Sport	semmaradile@gmail.com	+212 661 25 84 41
52	ERRAJI Mohamed	Maroc	Expert	moherraji@yahoo.fr	+212 66 18 44 44
53	ABDELKARIM Chahk	Maroc	Assistant	karim@gmail.com	+212 06 15 22 14 33
54	AMINE Hilali	Maroc	Wilaa	-	+212 661 214 265
55	MANAR Said	Maroc	-	-	+212 06 51 45 44 94
56	SANOGO A. Habib	Côte d'Ivoire	Invité	habibsanogo@yahoo.fr	+225 07 85 12 30
57	NGUESSAN K. Paulette	Côte d'Ivoire	Invitée	guessanp@yahoo.fr	+225 40 76 02 95
58	DEMBELE Sina	Mali	Expert Jeunesse	snougaly@yahoo.fr	+223 76 13 13 11
59	SIDIBE Mahamadou	Mali	Expert Sport		+223 66 71 35 17
60	DESIR Jude	Haïti	Expert Sport	judede26@yahoo.fr	+509 31 70 75 46
61	LANCINET KETTA Kabassan	Guinée	Expert Sport	lancinet@yahoo.fr	+224 62 54 74 259
62	CONDE Moussa	Guinée	Expert Jeunesse	condemoussa58@yahoo.fr	+224 655 81 35 11
63	SUAREZ Nicole	France	Experte Jeunesse	nicole.suarez@jscs.gouv.fr	+336 86 50 82 19
64	GAIR Otman	Maroc	Expert Jeunesse	o.gair@@outlook.com	+212 661 34 36 79
65	BENIS Mohamed Ouadie	Maroc	Participant	o.benis@mjs.gov.ma	+212 661 90 58 37
66	YESSE Hamane	Maroc	Participant	h.yessef@maec.gov.ma	+212 0670 95 72 50

67	ANALA A. Telefa	Togo	Expert Jeunesse	joeanala@gmail.com	+228 22 61 63 29
68	KAKPOVI Bellarminus	Bénin	Expert	minuren@yahoo.fr	+229 166 53 83 83
69	AKOUETE C. David	Bénin	Expert Sport	akouetedav@gmail.com	+229 94 94 18 18
70	SAVARD Anne-Marie	Québec	Expert	anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca	+418 262 1508
71	BROCHE Anne	FWB	Expert	anne.broche@gmail.com	+32 475 511
72	EL MAHJOUB Essafi	Canada/Québec	Commissaire aux comptes	mahjoubasafi@yahoo.fr	+514 443 57 64
73	DUBOSCQ Philippe	France	Commissaire aux comptes	pduboscq@ccomptes.fr	
74	MEZGHANI Mustapha	Tunisie	Expert	mustapha.mezghani@planet.fr	+216 983 216 96
75	ALI HAROUNA Bouramah	CONFEJES	Secrétaire Général	bouramah.ali@confejes.org	+221 77 740 88 77
76	BAH Abdourahamane Gagny		DAF	abdourahamane.bah@confejes.org	
77	YOUGBARE Alexandre		Directeur des Programmes EPS/Sport	alexandre.yougbare@confejes.org	+221 77 168 09 42
78	TRAORE Modibo		Directeur des Programmes Jeunesse	modibo.traore@confejes.org	+221 77 774 44 21
79	THOBI Louissette		Directrice adjointe des Programmes EPS/SPORT	louissette.thobi@confejes.org	
80	SYLLA Fatoumata		Directrice adjointe des Programmes Jeunesse	fatoumata.sylla@confejes.org	
81	METI Christine Gabrielle		Directrice adjointe Administrative et Financière	christine.thobi@confejes.org	

37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES
Réunion de la Commission Administrative et financière (CAF)

Liste de Présence

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie
1	PILGA Larba	Burkina Faso	Expert Jeunesse	lpilga@yahoo.fr	+226 70 04 34 36
2	SAWADOGO Rasmané	Burkina Faso	Expert Sport	srasmane@yahoo.fr	+226 70 26 93 89
3	CHARUAU Solène	France	Expert Sport	solene.charuau@sports.gouv.fr	+33133 40 45 93
4	MANGEMATIN Virginia	France	Expert Jeunesse	virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr	+331 40 45 93 46
5	SUAREZ Nicole	France	Expert Jeunesse	nicole.suarez@jscs.gouv.fr	+336 86 50 82 19
6	GAIR Otman	Maroc	Expert Jeunesse	o.gair@@outlook.com	+212 661 34 36 79
7	BENIS Mohamed Ouadie	Maroc	Participant	o.benis@mjs.gov.ma	+212 661 90 58 37
8	YESSE Hamane	Maroc	Participant	h.yessef@maec.gov.ma	+212 0670 95 72 50
9	ANALA A. Telefa	Togo	Expert Jeunesse	joeanala@gmail.com	+228 22 61 63 29
10	ZIBO Ayouba	Togo	Expert Sport	youzib6@gmail.com	+228 90 23 50 66
11	NJALLE MANDENGUE Victor Muller	Cameroun	Chef de Cellule Coopération	loicelombo@yahoo.fr	+237 699 59 71 86 651 19 02 70
12	KAKPOVI Bellarminus	Bénin	Expert	minuren@yahoo.fr	+229 166 53 83 83
13	AKOUEDE C. David	Bénin	Expert Sport	akouetedav@gmail.com	+229 94 94 18 18
14	SAVARD Anne-Marie	Québec	Expert	anne-marie.savard@mri.gouv.qc.ca	+418 262 1508
15	Broché Anne	FWB	Expert	anne.broche@gmail.com	+32 475 511
16	Alain LAITAT	FWB	Correspondant national	a.verhaagen.wbi.be	+32 479 35 61 02

N°	Nom & prénoms	Pays/Organisme	Qualité	Courriel électronique	Téléphone / Télécopie
17	EL MAHJOUB Essafi	Canada/Québec	Commissaire aux comptes	mahjoubasafi@yahoo.fr	+514 443 57 64
18	DUBOSCQ Philippe	France	Commissaire aux comptes	pduboscq@ccomptes.fr	
19	Mustapha MEZGHANI	Tunisie	Expert	mustapha.mezghani@planet.fr	+216 983 216 96
20	KABAMBA Kasongo	RD. Congo	Expert	kabambakasongo2019@gmail.com	+243 9999 396 35
21	MBUJIBUNGI Thérèse	RD. Congo	Expert	theresembuji131@yahoo.fr	+243 821 014 017
22	DESIR Jude	Haïti	Expert	judede26@yahoo.fr	+509 31 70 75 46
23	NKOTH Simon Pierre	Cameroun	Expert Sport	simonpierrekoth@yahoo.fr	+237 66 120 65 13
24	BAH Abdourahamane	CONFEJES	DAF	abdourahamane.bah@confejes.org	+221 77 749 26 51
26	ALI HAROUNA Bouramah		Secrétaire général	bouramah.ali@confejes.org	+221 77 740 88 77
27	Christine Gabrielle METI		DAF/Adjointe	christine.meti@confejes.org	+221 70 643 71 52
28	SIDIBE Coumba		Comptable	coumba.sidibe@confejes.org	+221 77 537 16 87
29	MBALLO Khadidjia		Comptable	khadidjia.mballo@confejes.org	+221 70 639 30 12
30	TRAORE Modibo		Directeur des Programmes Jeunesse	modibo.traore@confejes.org	+221 77 774 44 21
31	YOUGBARE Alexandre		Directeur des Programmes EPS/Sport	alexandre.yougbare@confejes.org	+221 77 168 09 42
32	THOBI Louissette		Directrice Adjointe des Programmes EPS/Sport	louissette.thobi@confejes.org	+221 77 522 12 14
33	SYLLA Fatoumata		Directrice Adjointe des Programmes Jeunesse	fatoumata.sylla@confejes.org	+221 77 764 99 62

37^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES
Concours d'Excellence de la Meilleure entreprise jeune de l'année 2019 du PPEJ et Salon d'Exposition du Cinquantenaire

Listes des participants

PARTICIPANTS AU SALON DES JEUNES ENTREPRENEURS				
N°	Prénom et Nom	Pays	Entreprise	Coordonnées
01	Ngarara NGARYADJI RYAIRA	Tchad	Ferme agro-sylvo-pastorale de RENI	Ad. :FASPA de RENI Tel : (235) 66465346/99626529 Email : faspar@gmail.com/ faspar@yahoo.fr
02	Thérèse OROU ALI	Bénin	Théresa Shalom et Fils (noix de cajou)	Ad : Quartier Founga2, derrière Soumoubani, Djougou Tel : (229) 65245466 Email : orouath@yahoo.fr
03	Lucia ALLAH ASSOGBA	Togo	Ets TOGOSIME (commercialisation de produits alimentaires)	Ad. : Adidogomé à côté de l'église catholique Marie Mère du Rédempteur d'Adidogomé, Lomé Tel : (228) 91 73 28 11/228 99 92 34 54 Email : vlajic13@yahoo.fr
04	Aïssatou ADAMOU NOMA	Niger	Ana pate d'arachide (transformation d'arachide)	Ad. : Niamey/boukoki FNUAP Tel: (227) 97461711 Email : aichatchanga@gmail.com
05	Emile NSENGIYUMVA	Burundi	Société Horticole et Avicole du Burundi (SOHABU)	Ad. : Bujumbura, Kibenga-Lac Tel: (257) 79 909 054 Email: nsengiyumva.mushroombdi@gmail.com
06	Aurélie JONARY	Madagascar	Fabrication de matériels sportifs	Ad.: Lot VC 49 ambohidahy/Tananarive 101 Tel : (261) 34 01 234 44/32 04 374 64 Email: aureliejonary@yahoo.fr
07	Silva W. SALGA	Burkina Faso	SALGATECH	Ad. : 09 BP 1647 Ouagadougou Tel : (226) 68279726/53358080/53359090 Email : salgatech107@gmail.com
08	Omar TRABELSI	Tunisie	Créatec (impression et prototypage 3D)	Ad. : Pépinière des entreprises Soft_tech_sousse Tel : (216) 24740488 Email : trabelsii.omar@gmail.com

N°	Prénom et Nom	Pays	Entreprise	Coordonnées
09	Keryl BRISTOL	Seychelles	Production de jus de fruits locaux	Ad. : Anse Etoile, Mahé Tel : (248) 258 84 84 Email : sezagent@gmail.com
10	BZIOUI Meryem	Maroc	Centre Bzioui de Kinésithérapie et de soins corporels	Tél : +212 661 28 99 58 Email: centrebzioui@gmail.com
11	Abdellatif CHIHAB	Maroc	Aluminium	Tél : +212 668 84 38 03
12	Elaziza ALKHAYAT	Maroc	Artisanat	Tél : +212 628 56 86 29
13	OUCHEN Najih	Maroc	Menuiserie OUCHEN	Tél : +212 661 52 23 24

PARTICIPANTS AU CONCOURS				
N°	Prénom et Nom	Pays	Entreprise	Coordonnées
01	SEDJRO Yaovi	Togo	Ferme avicole (agouti et volaille)	Tél : +228 92927592
02	Madame KOTTA Mariama Amadou	Burkina Faso	Manufacture (production de savon et d'huile de balanitès)	Tél : +226 73 28 85 67 / 75 58 24 49
03	HOUNGUEVOU Justin	Bénin	Unité de production des foyers écologiques et économiques	Tél : +229 66 59 94 76 Email : hounajust@yahoo.fr agrimeth@gmail.com
04	RAZAFINDRAMINO Rondromalala	Madagascar	Art Malagazy (Raphia)	SC Coordinatrice PPEJ Madagascar
05	Moustapha Mohamed Ahmed Mohamed	Egypte	Apiculture	SC Email : manalyoussef26@yahoo.com
06	Assétou DIAKITE	Mali	Couture et vente de vêtements prêt-à-porter	SC Flématou DIOUARA Tél : +223 66 72 84 05 / 76 30 62 62
07	GOREEBA Francois Kevin	Maurice	Decologie (Fabrication des meubles à partir du bois recyclé)	

N°	Prénom et Nom	Pays	Entreprise	Coordonnées
08	NZAO WORA Whitney Marcy	Gabon	INDIGENA Food Transformation des PFNL (produits forestiers non ligneux) Épices du Gabon	Ad : Angondjè /Libreville /GABON Tel : +241 04 82 30 77 / 02 41 17 93 Email : worawhitney@gmail.com
09	Gilliana Anacoura	Seychelles	Merl Bamboo Handicraft	Ad : COPOLIA-MAHÉ – SEYCHELLES
10	CHAABANE Heni	Tunisie	2H DESIGN	
11	Nawal ALLAOUI	Maroc	SEASKIN	

COORDONNATEURS PPEJ ET INVITES SPECIAUX AU SALON

N°	Prénom et Nom	Pays	Qualité/Entreprise	Coordonnées
01	Soulemana Idrissou SADOUKOU	Togo	Coordonnateur PPEJ	Tél : +228 90 38 20 32 Email : rouky34@yahoo.fr
02	TONANE Ali	Burkina Faso	Coordonnateur PPEJ	Tél : +226 72 15 15 50 / 75 15 15 50 Email : tonaneali2020@gmail.com
03	Borgia Santos Tawes N'BOUKE	Bénin	Coordonnateur PPEJ	Tél : 229) 97 88 76 59 / 94 69 53 78 Email : nboukeborgia@gmail.com
04	Sèkou CAMARA	Mali	Coordonnateur PPEJ	Tél : +223 76 36 15 99 / 66 02 73 25 Email : sekou.camara2@yahoo.fr
05	Jean-Daniel FOTSO-EYI	Gabon	Coordonnateur PPEJ	Tél : +241 07 59 06 60 Email : fotseyi28@yahoo.fr
06	Chada ABOUNACER	Maroc	Coordonnatrice PPEJ	Tél : +212 6 61 08 66 60 Email : chada.ab@gmail.com
07	El Hadji Abou GUEYE	Sénégal	1 ^{er} coordonnateur PIRJEF Panafricaine des affaires (services)	Ad : Adresse : Gueule Tappé Rue 64x65 Tél : + 221 77 539 20 37 Email : elhadjigueye@gmail.com

N°	Prénom et Nom	Pays	Entreprise	Coordonnées
08	Layi SALAMI	Togo	Président Honoraire RIJEEF Cabinet BECEC et JUNABIO Sarl (Accompagnement à la création et Management des PME/PMI)	Tél. : +228 90 19 34 24/99 06 83 36 Email : samilaye@hotmail.com
09	SESS DAD Christien	Côte D'Ivoire	Directeur Général Compagnie Ivoirienne du Métal	Tél : +225 21002582 Cel : +225 57506132 / 05320531 Email : sd374@yahoo.f
10	OUALBADET KOISSOUAL	Tchad	Président RIJEEF Membre du jury	Tél : +235 66 28 96 73 Email : renjetd@gmail.com
11	Stephan BUCKLAND	Maurice	Athlétisme	Tél. : +230 5933 5933 Email : rapideman@hotmail.com
12	Isabelle SAMBOU	Sénégal	Lutte	Tél. : +221
13	Abdoul Razak Issoufou ALFAGA	Niger	TAEKWONDO	Tél. : +49 15 17 59 51 524 Email : alfagaissoufou@gmail.com